



RAPPORT DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE 2014

GROUPE



Caisse
des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires. Sa mission a été réaffirmée par la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008.

Reconnu pour son expertise dans la gestion de mandats, le Groupe concentre son action sur quatre transitions stratégiques pour le développement à long terme de la France : les transitions territoriale, écologique et énergétique, numérique et démographique.

SOMMAIRE

GOVERNANCE

10

- | | |
|---|--|
| 12 - Profil du Groupe | 20 - Stratégie développement durable et investissement responsable |
| 13 - Organisation du Groupe et des organes de gouvernance | 26 - Les relations externes du groupe Caisse des Dépôts |

ACCÉLERER LES TRANSITIONS

32

- | | |
|--|---|
| 34 - Transition écologique et énergétique (TEE) | 44 - Transition financière investissement responsable |
| 42 - Impacts sur le développement économique et la cohésion sociale dans les territoires | 56 - Cahier recherche et innovation |

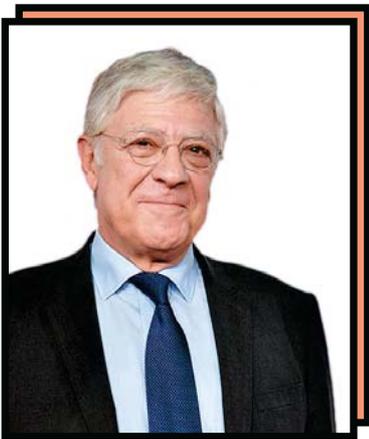
RESPONSABILITÉ INTERNE

62

- | | |
|-----------------------------|--|
| 64 - Ressources humaines | 82 - Loyauté des pratiques et transparence |
| 74 - Fonctionnement interne | |

MÉTHODOLOGIE

88



Aujourd'hui, comme il y a 200 ans lors de sa création, la Caisse des Dépôts anticipe, accompagne et accélère les grandes mutations que connaît la société française, en particulier celles qui nécessitent des investissements massifs. Notre objectif, pour les années à venir, est d'accompagner et d'accélérer le rythme des transitions : transition démographique, transition territoriale, transition numérique et surtout, en cette année de conférence mondiale sur le climat, transition écologique et énergétique.



PIERRE-RENÉ LEMAS
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA CAISSE DE DÉPÔTS



Ces transitions sont une opportunité. Elles sont des vecteurs majeurs d'innovation pour le pays en général et pour le groupe Caisse des Dépôts en particulier. Je suis persuadé que c'est dans les secteurs de l'environnement et du numérique que l'on construit aujourd'hui la croissance et l'emploi de demain.

En matière de transition écologique et énergétique, de nouvelles ambitions pour les années à venir ont été décidées. Nous amplifions et diversifions notre action, comme en témoignent les engagements des métiers financiers du Groupe. Nous allons en effet investir 15 milliards d'euros pour le financement de la transition énergétique et écologique sur la période 2014-2017. Investisseur responsable, nous allons mesurer, publier et réduire l'empreinte

carbone de nos investissements. Pour atteindre cet objectif de réduction, le groupe Caisse des Dépôts jouera pleinement son rôle d'actionnaire stable et de long terme en engageant un dialogue actionnarial soutenu sur les questions climatiques avec les sociétés dont nous sommes actionnaires. Nous mesurerons les progrès réalisés et si les résultats escomptés ne sont pas au rendez-vous, nous procéderons à des réallocations au sein de notre portefeuille.

Parallèlement, nous avons contribué au débat public et accompagné les pouvoirs publics dans l'élaboration des lois sur la transition énergétique pour la croissance verte et sur la biodiversité. Nous nous mobilisons d'ores et déjà pour les mettre œuvre sur les territoires.

Au regard de nos statuts, la Caisse des Dépôts a un devoir d'exemplarité du point de vue de ses engagements environnementaux, sociaux et de gouvernance. Il a aussi un devoir de transparence. Notre statut unique nous assure la protection et la surveillance du Parlement. Les missions qui nous sont confiées par la loi nous mettent au service de l'intérêt général, c'est-à-dire de l'intérêt du pays et de l'ensemble de ses citoyens. C'est pourquoi, de la même

manière que nous publions volontairement ce rapport de responsabilité sociale, j'ai décidé de rendre désormais publiques ma rémunération et celles des membres du comité de direction du groupe Caisse des Dépôts. Parce que notre action se déploie dans l'ensemble des territoires et touche le quotidien des Français, nous allons également travailler dans les prochains mois à une meilleure mesure de nos impacts environnementaux, économiques sociaux et sociétaux.

Acteur de long terme, nous savons à quel point les actions et les investissements d'aujourd'hui décident du monde demain. Comme en témoigne ce rapport de responsabilité sociale du Groupe, nos initiatives en faveur d'un développement soutenable et responsable sont nombreuses. Ma mobilisation au service de l'accompagnement des territoires et des entreprises est totale. Ma détermination à inscrire cet accompagnement dans un cadre respectueux des hommes et de leur environnement l'est tout autant.

LE GROUPE EN ACTIONS



INVESTISSEUR

DANS LES ENTREPRISES,
LES INFRASTRUCTURES ET L'IMMOBILIER



PRÊTEUR

POUR ACCOMPAGNER
LE LOGEMENT SOCIAL ET LES PROJETS TERRITORIAUX



BANQUIER

DE LA SÉCURITÉ SOCIALE
ET DU SERVICE PUBLIC DE LA JUSTICE



MANDATAIRE

DE RETRAITES, DU COMPTE PERSONNEL DE FORMATION,
DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS D'AVENIR...



OPÉRATEUR

DE LOGEMENTS, TRANSPORTS, TOURISME ET INGÉNIERIE

LES FINANCES DU GROUPE

Les finances du groupe Caisse des Dépôts sont mobilisées vers ses missions d'intérêt général et son objectif de développement des territoires. De plus, le Groupe est un important contributeur au budget de l'État auquel il verse 1,8 Md€ au titre des résultats de 2014.

UTILISATION DES RESSOURCES FINANCIÈRES DU GROUPE

150 Md€

BILAN
CONSOLIDÉ

1,466 Md€

RÉSULTAT
RÉCURRENT

29,8 Md€

FONDS PROPRES
Y COMPRIS
PLUS-VALUES LATENTES

INTERVENTION
DANS L'ÉCONOMIE
AU SERVICE
DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL



UN GROUPE RESPONSABLE

AU CŒUR



**TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET
ÉNERGÉTIQUE**



15 MD€

DE FINANCEMENTS EN FAVEUR
DE LA TEE POUR 2014-2017

68%

DE CONTRATS IMMOBILIERS
FINANCÉS ET/OU CONSTRUITS
PAR LE GROUPE SONT DOTÉS
D'UNE CERTIFICATION
ENVIRONNEMENTALE

500 000

**ÉQUIVALENTS
LOGEMENTS**

ALIMENTÉS EN ÉNERGIE RENOUVELABLE
GRÂCE AUX INVESTISSEMENTS
DE LA CAISSE DES DÉPÔTS



268 000

HECTARES

DE FORÊTS GÉRÉES DURABLEMENT


PROGRESSION DE

+10%

DE LA PARITÉ
DES INSTANCES DE
GOUVERNANCE DU GROUPE



10

FILIALES
ONT UN COMITÉ
DES RÉMUNÉRATIONS



PLUS DE

11 000

RECRUTEMENTS
RÉALISÉS EN FRANCE
EN 2014



UN

**CODE DE
DÉONTOLOGIE**

APPLICABLE
AU GROUPE



DIALOGUE SOCIAL :
PLUS DE

1 000

ACCORDS SIGNÉS
AU SEIN DU GROUPE



-18%

DE CONSOMMATION
D'ÉNERGIE INTERNE

DES MÉTIERS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



TRANSITION TERRITORIALE



122 000

LOGEMENTS SOCIAUX

FINANCÉS SUR FONDS D'ÉPARGNE ET

7 000 LOGEMENTS

CONSTRUITS EN 2014
PAR LE GROUPE SNI

1 700 PROJETS

DU SECTEUR PUBLIC LOCAL FINANCÉS

715 000 CLIENTS

DESSERVIS PAR LES RÉSEAUX NUMÉRIQUES
D'INITIATIVE PUBLIQUE

13 MODES
DE TRANSPORTS OPÉRÉS



39 000

ENTREPRISES ACCOMPAGNÉES
SUR LE TERRITOIRE



TRANSITION FINANCIÈRE

100%

DES DROITS DE VOTE EXERCÉS



340 M€

D'ENCOURS D'OBLIGATIONS
ENVIRONNEMENTALES (GREEN BONDS)

PLUS DE
20 000

CRÉATIONS D'EMPLOIS NETTES
PAR LES ENTREPRISES INVESTIES
EN CAPITAL INVESTISSEMENT





GOUVERNANCE

UN GROUPE PUBLIC
AU SERVICE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL
ET DU DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE DU PAYS

PROFIL DU GROUPE

Le code monétaire et financier définit le groupe Caisse des Dépôts comme « un groupe public au service de l'intérêt général et du développement économique du pays. Ce groupe remplit des missions d'intérêt général en appui des politiques publiques conduites par l'Etat et les collectivités territoriales et peut exercer des activités concurrentielles. [...]

La Caisse des dépôts et consignations est un investisseur de long terme et contribue, dans le respect de ses intérêts patrimoniaux, au développement des entreprises.

La Caisse des dépôts et consignations est placée, de la manière la plus spéciale, sous la surveillance et la garantie de l'autorité législative. »

Le groupe Caisse des Dépôts présente la spécificité de réunir un Établissement public et des filiales et participations intervenant dans le champ concurrentiel. Toutes les entités du Groupe contribuent, chacune dans leur domaine, à l'intérêt général et au développement économique.

Ainsi, dans le respect de leurs intérêts propres et du droit de la concurrence, les filiales du Groupe concourent dans des proportions variables à la mise en œuvre de politiques publiques.

INVESTISSEUR DE LONG TERME ET D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

L'identité d'investisseur de long terme de la Caisse des Dépôts est inscrite dans la loi de modernisation de l'économie (LME) : « La Caisse des Dépôts est un investisseur de long terme et contribue, dans le respect de ses intérêts patrimoniaux, au développement des entreprises ».

Les mandats publics qui lui sont confiés participent à cet engagement de long terme. Qu'il s'agisse des retraites, des dépôts et consignations ou des fonds d'épargne, elle gère en toute sécurité les fonds privés dont elle a la charge et recherche en permanence à améliorer sa gestion.

L'adossement à un actionnaire de référence public garantit que les filiales accompagnent la mise en œuvre des politiques publiques tout en assurant la prise en compte des externalités extra-financières sur le territoire. Le Groupe privilégie pour ses investissements une perspective de long terme et de développement durable. Il accepte certains risques en vue de bénéfices financiers et sociétaux qui peuvent être éloignés dans le temps.

LES MÉTIERS DU GROUPE

La Caisse des Dépôts rassemble en son sein des activités financières, des opérateurs spécialisés dans des secteurs aussi différents que le transport, le tourisme, l'immobilier ou l'ingénierie.

La Caisse des Dépôts en tant que tel rassemble plusieurs métiers et missions :

- Elle gère l'épargne réglementée des Français et la transforme en toute sécurité pour financer des priorités publiques, principalement le logement social ;
- Elle est le banquier du service public de la Justice et de la Sécurité sociale ;
- Elle gère des régimes de retraite et de solidarité publics et semi-publics ;
- Elle contribue au développement des territoires aux côtés des collectivités locales ;
- Elle investit au service de l'économie en adoptant un horizon de long terme.

ORGANISATION DU GROUPE ET DES ORGANES DE GOUVERNANCE

Le Groupe est constitué de l'Établissement public Caisse des Dépôts, créé en 1816 par la loi, qui assure les missions historiques au service de l'intérêt général du pays et de ses filiales, qui interviennent dans le domaine concurrentiel.

Le Groupe fonctionne selon un principe de dialogue régulier entre ses entités. Ce dialogue se situe au niveau du Groupe pour les enjeux transversaux (stratégie, comptes, risques, ressources humaines...), entre les directions chargées du pilotage et chaque entité pour leur suivi. La fréquence et l'étroitesse des relations entre l'Établissement public et chaque filiale sont fonction du niveau de contrôle, du niveau des risques associés à cette filiale et de la contribution à la création de valeur pour le Groupe.

Chaque filiale contribue et s'intègre au processus stratégique selon des modalités compatibles avec sa propre gouvernance. Les relations entre l'Établissement public et les filiales sont régies par des documents de

référence contribuant à l'unité du Groupe et de ses valeurs : Charte du Groupe, modèle prudentiel, Charte d'investissement responsable.

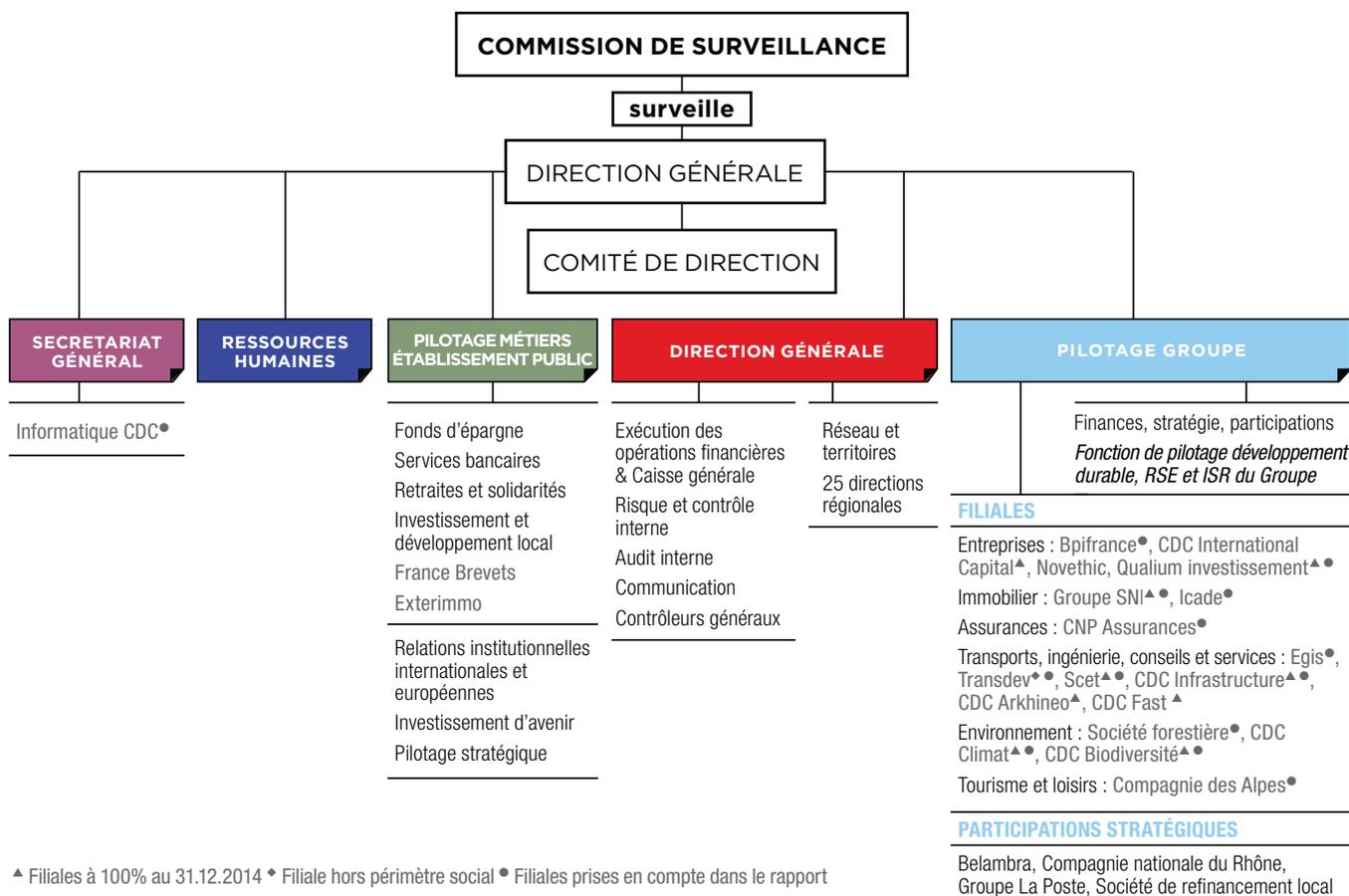
UNE GOUVERNANCE UNIQUE

La loi de 1816, créant la Caisse des dépôts et consignations, a placé l'Établissement « de la manière la plus spéciale sous la surveillance et la garantie de l'autorité législative ». Son statut particulier assure son indépendance complète, en la faisant relever du Parlement (pouvoir législatif) par l'intermédiaire d'une Commission de surveillance. Le Parlement exerce le contrôle de ses activités et garantit son autonomie. Les règles de gouvernance répondent à deux principes : l'indépendance de la Commission de surveillance et l'autonomie du directeur général.

Le groupe Caisse des Dépôts est dirigé par le directeur général qui est nommé par décret du président de la République pris en Conseil des Ministres pour un mandat de cinq ans.

Il est nommé après audition devant les commissions des finances de l'Assemblée Nationale et du Sénat. Il dispose de pouvoirs de gestion étendus et d'une grande autonomie vis-à-vis de l'exécutif qui ne peut le relever de ses fonctions autoritairement.

À son entrée en fonction, il prête serment devant la Commission de surveillance « de maintenir de tout son pouvoir l'inviolabilité » de la Caisse des Dépôts. La loi dispose d'ailleurs qu'il est personnellement et financièrement responsable de la gestion des fonds confiés à la Caisse des Dépôts. Il est assisté du comité de direction Caisse des Dépôts et du comité de direction Groupe. Le comité de direction Groupe est l'instance principale d'information, de concertation stratégique et de pilotage du groupe Caisse des Dépôts. Il a pour objectifs de préparer les décisions du directeur général et d'assurer l'unité du Groupe. Les membres permanents du comité de direction Groupe sont : les membres du comité de direction de l'Établissement public, les directeurs des fonctions d'appui transversales et les dirigeants des filiales désignées par le directeur général.



▲ Filiales à 100% au 31.12.2014 ♦ Filiale hors périmètre social * Filiales prises en compte dans le rapport

COMPOSITION ET RÔLE DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE

La Commission de surveillance a pour rôle de veiller sur les décisions majeures, les orientations stratégiques, les prises de participation, la gestion du fonds d'épargne et la vérification des comptes de la Caisse des Dépôts.

Elle détermine également le modèle prudentiel et ses évolutions. La loi de modernisation de l'économie (LME) du 4 août 2008 a renforcé les compétences de la Commission de surveillance, le poids du Parlement en son sein et élargit sa composition

Une fois par an, son Président rend compte au Parlement en présentant le rapport de la Commission de surveillance sur la situation financière de la Caisse des Dépôts.



La composition de la Commission de surveillance est fixée par la Loi de modernisation de l'économie (2008) :

- trois députés,
- deux sénateurs,
- trois personnalités qualifiées, dont deux nommées par le président de l'Assemblée nationale et une par le président du Sénat ;
- un représentant du Conseil d'Etat ;
- deux représentants de la Cour des comptes ;
- le gouverneur de la Banque de France ;
- le directeur général du Trésor.

Depuis 2003, la Commission de surveillance est dotée d'un règlement intérieur qui précise ses droits et devoirs et organise ses relations avec la direction générale.

Ce règlement définit également le rôle des comités spécialisés constitués au sein de la Commission pour renforcer sa capacité d'analyse et de surveillance :

- le comité d'examen des comptes et des risques, créé en 2003
- le comité du Fonds d'épargne, créé en 2003
- le comité des investissements, créé en 2008
- le comité des nominations, créé en 2008.
- Enfin, le comité de suivi de Bpifrance a été créé en 2014



NOMBRE DE RÉUNIONS ET TAUX DE PRÉSENCE DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE

	2012	2013	2014
Nombre de réunions de la Commission de surveillance	21	23	25
Taux de présence moyen	83%	81 %	80,83%
Comité d'examen des comptes et des risques Comité du Fonds d'épargne	17	19	21
Comité des nominations	3	4	4
Comité des investissements	7	6	9
Comité de suivi de Bpifrance	-	-	2

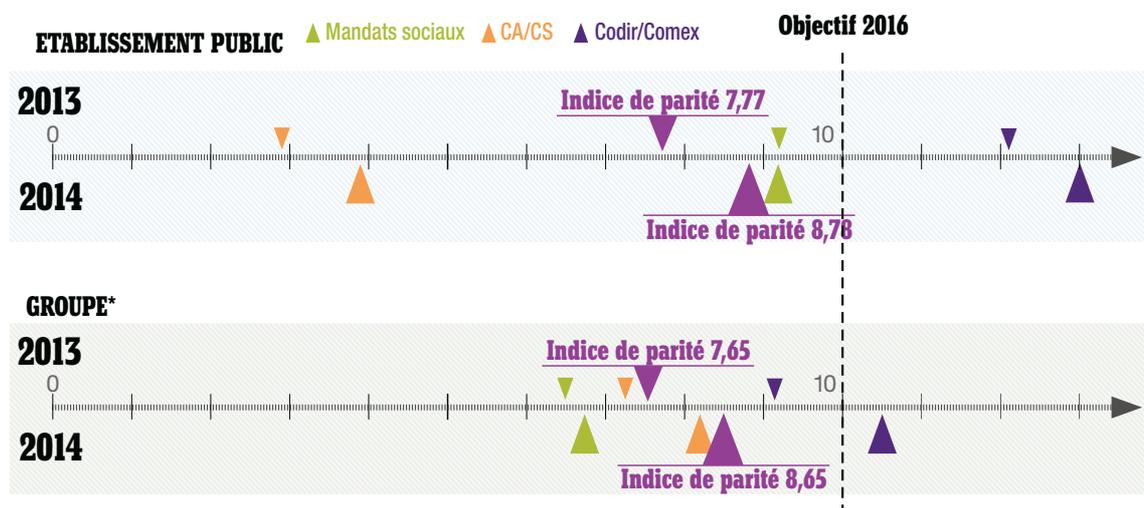
Parité et diversité des instances de gouvernance

Dans le cadre de l'amélioration de la transparence des engagements du groupe Caisse des Dépôts, un indice composite de parité rend compte du suivi des engagements et des politiques menées au niveau du Groupe et des entités.

Cet indice de parité est calculé en intégrant trois indicateurs, chacun pondéré d'un tiers, dans la note finale : indicateur de féminisation des conseils d'administration et conseils de surveillance, indicateur de féminisation des comités de direction et comités exécutifs, indicateur de féminisation des mandats sociaux. La consolidation Groupe de chaque indicateur a été réalisée par rapport à une base 10 qui est définie par les objectifs fixés dans la convention du 17 octobre 2013 avec la ministre du Droit des femmes :

- 40 % d'effectifs féminins dans les instances de gouvernance des établissements publics pour 2016 issu de la loi Copé-Zimmermann,
- 30 % d'effectifs féminins dans les CODIR/ COMEX pour 2016
- 40 % de mandataires sociaux féminins pour 2016

Entre 2013 et 2014, l'indice de parité a globalement progressé de 10% pour l'ensemble du Groupe, notamment du fait de la féminisation des comités de direction et des conseils de surveillance. Le comité de direction de l'Etablissement public compte ainsi 6 femmes pour 15 membres.



*Cet indice de parité a été établi sur deux périmètres distincts : un périmètre Etablissement public et un périmètre Groupe, comprenant l'Etablissement Public et les 10 filiales du Groupe de plus de 1000 salariés, représentant 99,4% des effectifs totaux (France et étranger).

GOVERNANCE DES FILIALES DU GROUPE CAISSE DES DEPOTS (AU 31/12/2013)

	Statut juridique	Instances de direction et de contrôle	Instances de direction	Total administrateurs	Total administrateurs Caisse des Dépôts	Total administrateurs indépendants	Taux de présence administrateurs	Comités spécialisés
Bpifrance groupe	SA	CA	Pdt + DG	13	4	3	71 %	Comité audit et risques, Comité des nominations et rémunérations
Compagnie des Alpes	SA	CA	PDG + DG délégué	12 + 1 censeur	4	4	84 %	Comité stratégique, Comité audit et compte, Comité nominations et rémunérations
CDC Biodiversité	SAS	CA	Pdt + DG	6 + 1 censeur	4	-	94 %	Comité des engagements et d'investissement
CDC Climat	SA	CA	PDG + DG délégué	9 + 1 censeur <small>jusqu'au 18/07/14</small>	7	2	77 %	Comité des rémunérations
CDC Infrastructure	SA	CA	Pdt + DG	7 + 2 censeur	7		89 %	Comité d'investissement
CNP Assurances	SA	CA	Pdt + DG	18 + 3 censeurs	6	4	84 %	Comité d'audit et des risques, Comité des rémunérations et des nominations, Comité stratégique
Egis	SA	CA	PDG	9	5	2	93 %	Comité d'audit, Comité des engagements, Comité des rémunérations
Groupe SNI	SEM	CS + D	Pdt Directoire + DG	15	9	6	75 %	Comité d'audit, Comité d'orientation stratégique, Comité de sélection et de rémunérations, Conseil du logement social, Comité de partenariat défense
Icade	SA	CA	PDG	13	7	5	80 %	Comité stratégie et investissements, Comité d'audit, des risques et du développement durable, Comité des nominations et des rémunérations
Informatique CDC	GIE	Codir Comex	Pdt + DG	6 Codir 6 Comex	-	-	-	
Novethic	SASU	Co. strat.	Pdt + DG	5	5		75 %	
Qualium Investissement	SAS	CA	Pdt + DG	6	4	1	78 % (100% avec pouvoir)	Comités d'investissement spécifiques, Comité des rémunérations
SCET	SA	CA	Pdt + DG	7			85 %	
Société Forestière	SA	CAS	PDG	6	2	-	60 %	Comité d'audit et stratégie et rémunérations
Transdev	SA	CA	PDG	7	2	1	89 %	Comité Stratégie, Comité Rémunérations, Comité Audit
CDC International Capital	SA	CA	PDG	7	4	2	nc	Comité d'investissement, Comité d'audit et des comptes
	STATUT			COMPOSITION GOUVERNANCE				COMITÉS SPÉCIALISÉS

CS : Conseil de surveillance - D : Directoire - Codir : Comité de direction - Comex : Comité exécutif -

Rémunérations des dirigeants

LES RÉMUNÉRATIONS DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE

Les membres de la Commission de Surveillance ne sont pas rémunérés pour leur participation aux séances de la Commission.

En 2004, en comparaison avec les pratiques de la Place, il a été décidé d'instaurer « une indemnité pour les travaux d'expertise qu'ils accomplissent à la demande du Président et, en particulier, ceux relatifs aux comités spécialisés » (Règlement intérieur de la Commission de surveillance). Depuis le 1^{er} janvier 2011, les indemnités sont de 500 € pour un contrôle mensuel de la Caisse générale et de 1 500 € pour un contrôle annuel de la Caisse générale, pour les travaux d'expertises ou pour la participation à un comité spécialisé.

La politique et les montants des indemnités relèvent de l'initiative du Président de la Commission de surveillance. Elle fait l'objet d'une discussion avec les Commissaires-surveillants lors des exercices de réactualisation du Règlement intérieur.

Par ailleurs, certains membres de la Commission ne souhaitent pas bénéficier de ce système.

En 2014, 10 Commissaires-surveillants ont perçu des « prestations d'expertises », pour un montant individuel moyen de 19 000 €.

LES RÉMUNÉRATIONS DES DIRIGEANTS DU GROUPE

La rémunération des dirigeants mandataires sociaux du Groupe est définie par les instances de gouvernance de chacune des entités du groupe Caisse des Dépôts. Les propositions de fixation et d'évolution doivent être conformes aux règles en vigueur et, tout en respectant les pratiques de marchés, se situer à des niveaux raisonnables. Le décret [n° 2012-915] du 26 juillet 2012 a limité la rémunération des dirigeants d'entreprises publiques. Ce décret n'étant pas applicable à la Caisse des Dépôts, un décret [n° 2013-56] du 16 janvier 2013 a prévu un plafond de la rémunération du Directeur Général de la Caisse des Dépôts à un niveau identique à celui fixé pour les entreprises publiques. Enfin, même si les dirigeants du groupe Caisse des Dépôts ne sont pas expressément visés par la limitation de rémunération fixée par ces deux textes, la Caisse des Dépôts a mis en place une doctrine tendant à appliquer de manière volontaire ce plafonnement de rémunération au sein de l'établissement public et des filiales où elle est majoritaire.

10 filiales sur 16 sont dotées d'un comité des rémunérations et/ou nominations, soit 3 entités de plus qu'en 2013.

RÉMUNÉRATION DES DIRECTEURS DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC* MEMBRES DU COMITÉ DE DIRECTION DU GROUPE AU 31/12/2014

Total des rémunérations fixes 2014 en année pleine	3 189 473	Données en euros bruts
Total des rémunérations variables en cible au titre de l'exercice 2014 (1)	691 856	
Total des rémunérations variables versées au titre de l'exercice 2014 (1)	673 688	(1) données prorata temporis
Effectif	14	

*hors Directeur Général

RÉMUNÉRATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

	Rémunération fixe 2014 en année pleine	Rémunération variable		
		Montant maximal	Montant versé	Critères d'attribution
Groupe Caisse des Dépôts - Pierre-René Lemas	349 871	PAS DE PART VARIABLE		

RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS DE FILIALES SOUS CONTRÔLE EXCLUSIF OU CONJOINT, MEMBRES DU COMITÉ DE DIRECTION DU GROUPE AU 31/12/2014

Filiale - Dirigeant	Capital détenu par la Caisse des Dépôts	Rémunération fixe au titre de l'exercice	Rémunération variable au titre de l'exercice			
			Montant maximal	Montant versé	Critères d'attribution	
					Objectifs quantitatifs	Objectifs qualitatifs
Bpifrance - Nicolas DUFOURCQ - DG	50 %	400 000	50 000	50 000 ⁽¹⁾	60%	40%
CDC Biodiversité - Laurent PIERMONT - PDG	100 %	200 000	70 000	59 500	50 %	50 %
CDC Climat ⁽²⁾ - Pierre DUCRET - PDG	100 %	333 000	119 880	106 693	15 %	85 %
CDC Infrastructure ⁽²⁾ - Patrick VANDEVOORDE - DG	100 %	190 000	95 000	88 350	45 %	55 %
CDC International Capital - Laurent VIGIER - PDG	100 %	250 000	75 000	69 000	60 %	40 %
CNP Assurances - Frédéric LAVENIR - DG	40,90 %	400 000	50 000	47 961	50 %	50 %
Compagnie des Alpes ⁽⁴⁾ - Dominique MARCEL - PDG	39,69 %	360 000	180 000	180 000	50 %	50 %
Egis - Nicolas JACHIET - PDG	74,88 %	305 790	137 606	74 582	50 %	50 %
Icade - Serge GRZYBOWSKI - PDG	39,32 % ⁽⁵⁾	400 000	50 000	42 155	60 %	40 %
Informatique CDC ⁽⁷⁾ - Maurice SISSOKO - DG	99,90 %	243 196	97 278	94 360	100 %	
Qualium Investissement - Jean EICHENLAUB - Pdt	100 %	290 000	145 000	137 750	65 %	35 %
Scet - Régis PELISSIER - DG	100 %	180 000	45 000	21 420	50 %	50 %
SNI - André YCHE - Pdt du directoire	100 %	325 000	110 000	110 000	50 %	50 %
Société Forestière - Gilles SEIGLE - PDG	49,96 %	287 400	100 590	100 590	50 %	50 %
Transdev - Jean-Marc JANAILLAC - PDG	50 %	400 000	50 000	50 000	60 %	40 %

* l'indemnité de rupture n'a pas vocation à être versée lorsque le dirigeant fonctionnaire est réintégré dans son corps d'origine

⁽¹⁾ Montant en cours d'approbation

⁽²⁾ Filiales en cours de réinternalisation

⁽³⁾ Renonciation volontaire

	Indemnité de départ : Situation au 31 décembre 2014	Compléments de retraite Situation au 31 décembre 2014	Options d'achat d'actions attribuées au cours de l'exercice	Attribution gratuite d'actions au cours de l'exercice	Jetons de présence au titre de l'exercice
	NA	NA	NA	NA	NA

Indemnité de départ*	Compléments de retraite	Conformité aux recommandations AFEP/MEDEF (pour les sociétés cotées)	Options d'achat d'actions attribuées au cours de l'exercice	Attribution gratuite d'actions au cours de l'exercice	Jetons de présence au titre de l'exercice
non	non	NA	non	non	non
non	non	NA	non	non	non
oui ⁽³⁾	non	NA	non	non	non
oui	non	NA	non	non	non
oui	non	NA	non	non	non
non	non	oui	non	non	non
oui	oui, à cotisations et prestations définies	oui	non	non	non
oui	non	NA	non	non	non
oui	non	oui	non	oui ⁽⁶⁾	non
non	non	NA	non	non	non
oui	non	NA	non	non	non
non	non	NA	non	non	non
oui	oui, à cotisations définies	NA	non	non	non
oui	non	NA	non	non	non
oui	oui, à cotisations définies	NA	non	non	non

⁽⁴⁾ Pour la Compagnie des Alpes, les données concernent l'exercice 2013-2014

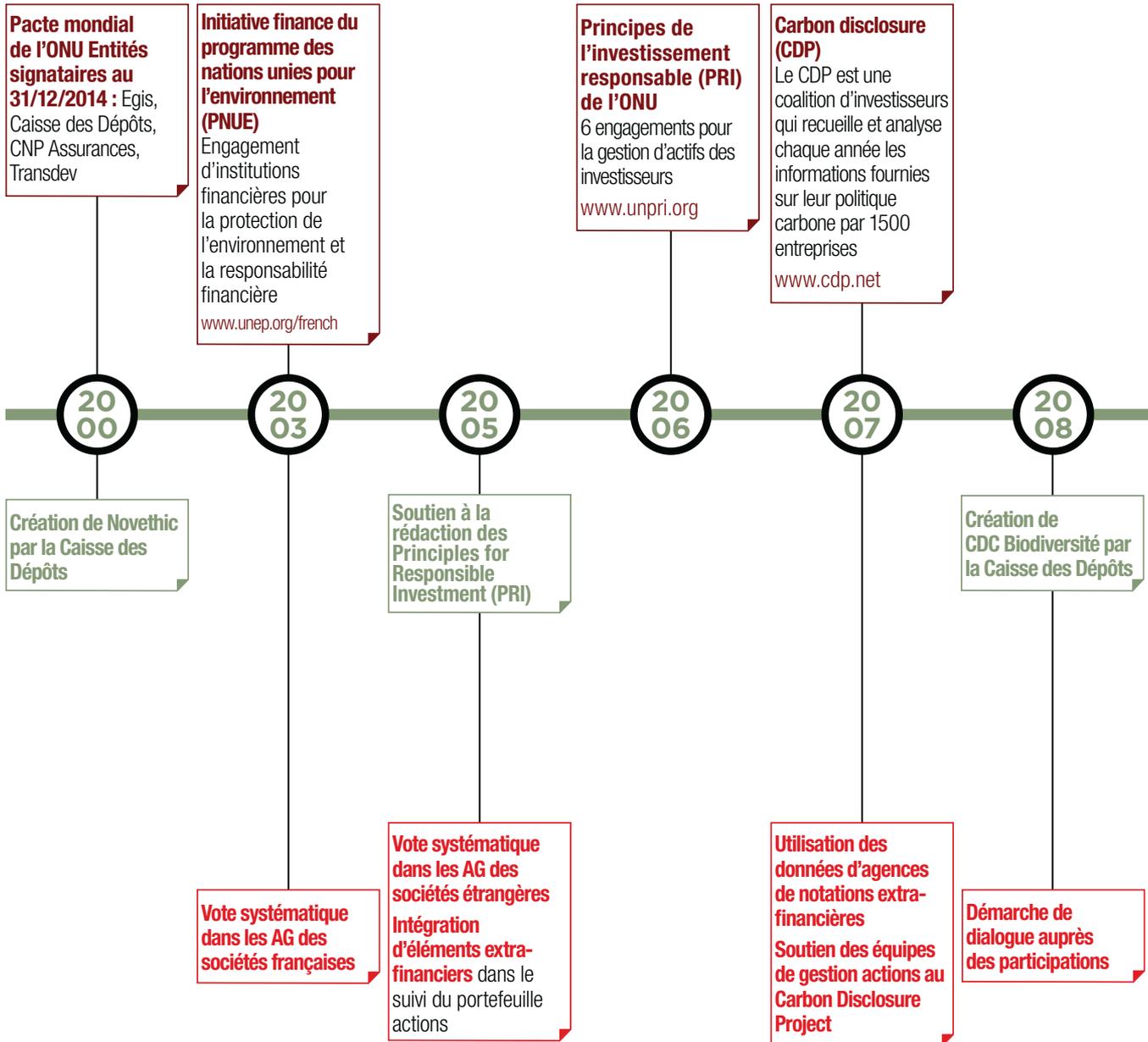
⁽⁵⁾ La Caisse des Dépôts détient 75,07% de Holdco Siic, qui détient 52,38% d'Icade

⁽⁶⁾ 15 actions, annulées à la suite du départ de la société en mars 2015

⁽⁷⁾ Groupement d'intérêt économique

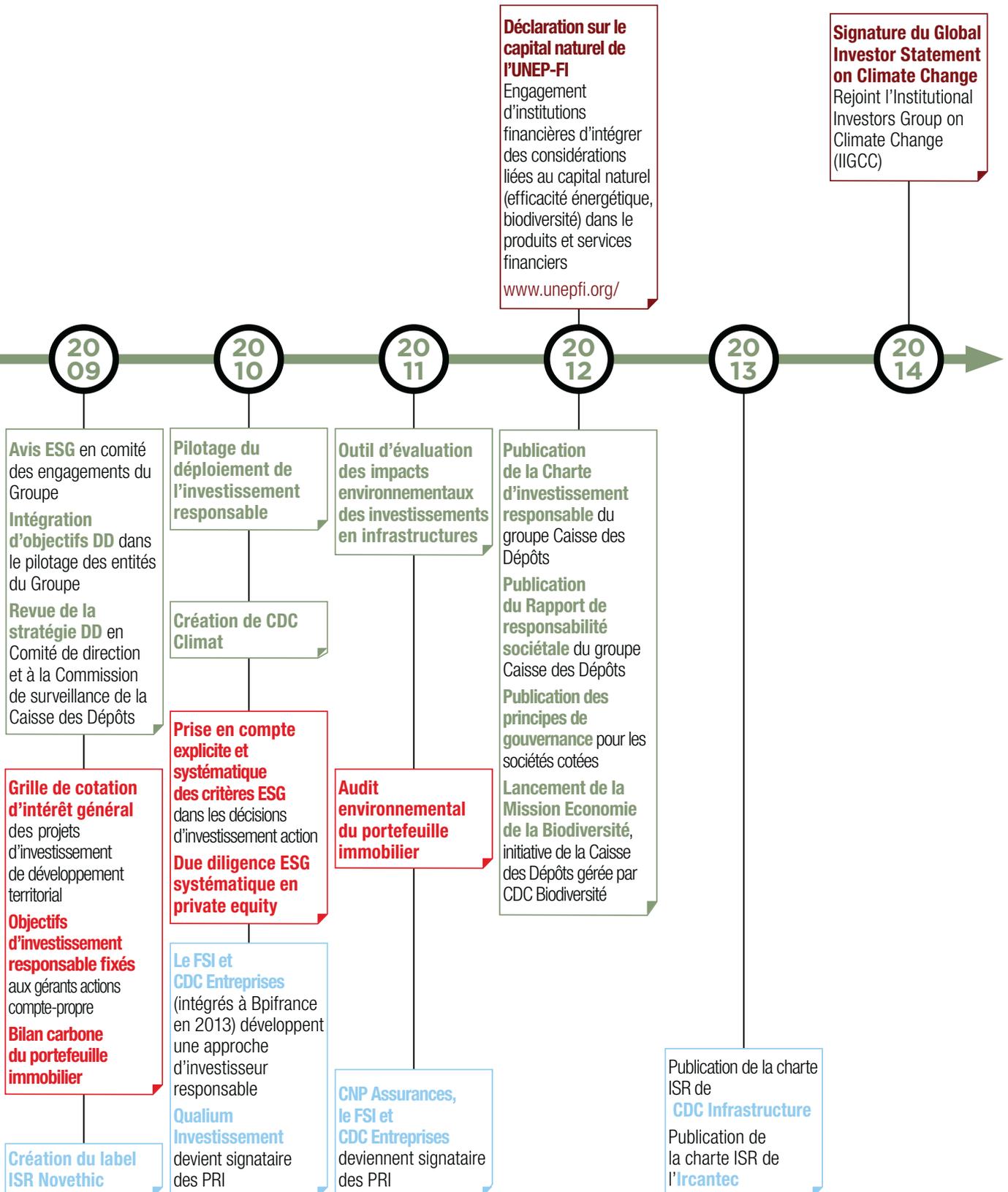
NA : non applicable

STRATÉGIE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET INVESTISSEMENT RESPONSABLE



- Engagements
- Pratiques Groupe
- Pratiques Établissement public
- Pratiques filiales

15 ans d'engagement



LES ENJEUX ET STRATÉGIE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU GROUPE ET DES FILIALES

Dans un environnement en mutation, le Groupe se mobilise pour accompagner et anticiper les évolutions économiques, environnementales et sociales et pour prendre en considération les impacts sociétaux de ses interventions. Le Groupe a donc pris des engagements et intègre l'analyse des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance à l'analyse des projets à l'identification des opportunités liées à l'adaptation et au renouvellement de ses offres.

Face à l'urgence des enjeux climatiques, environnementaux et sociétaux, le groupe Caisse des Dépôts est convaincu que l'adoption de nouveaux modèles est nécessaire et constitue d'importants gisements de création de valeur et de croissance.

Portés à un niveau stratégique, les enjeux de développement durable sont intégrés aux priorités du groupe Caisse des Dépôts. Le Groupe se mobilise en effet pour relever les défis et apporter des solutions concrètes en réponse aux transitions écologique et énergétique (TEE), territoriale, démographique et numérique.

En tant qu'investisseur de long terme au service de l'intérêt général, la Caisse des Dépôts se doit d'agir en investisseur responsable en intégrant les impacts des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance sur la performance de ses investissements dans ses décisions de gestion, mais également en prenant en considération les impacts sociaux, environnementaux et sociétaux de ses décisions d'investissement.

En tant que groupe public au service de l'intérêt général, la Caisse des Dépôts s'attache ainsi à concilier la création de valeur financière avec la création de valeur immatérielle et sociétale. Ceci se traduit dans nos doctrines d'intervention et lui confère une responsabilité particulière quant à sa capacité à apporter des solutions opérationnelles innovantes et durables appliquées à l'ensemble des métiers et filiales.

STRATÉGIES, DOMAINES DE RESPONSABILITÉ ET PRIORITÉS D' ACTIONS

INVESTISSEUR RESPONSABLE TRANSITION FINANCIÈRE	TRANSITIONS TERRITORIALE, NUMÉRIQUE ET DÉMOGRAPHIQUE	TRANSITION ENVIRONNEMENTALE ET ÉNERGÉTIQUE (TEE)	RESPONSABILITÉ INTERNE
<p>Notre responsabilité économique :</p> <p>> PROMOUVOIR L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE</p> <ul style="list-style-type: none"> · Développer une politique d'investissement responsable dans toutes nos classes d'actifs · Etre un actionnaire engagé · Soutenir les initiatives nationales /internationales 	<p>Notre responsabilité sociétale :</p> <p>> RENFORCER LA COHÉSION SOCIALE</p> <ul style="list-style-type: none"> · Construire des logements pour tous · Soutenir l'entrepreneuriat social · Mener une politique de mécénat axée sur l'accès à la culture et la solidarité · Assurer la protection et l'avenir des personnes 	<p>Notre responsabilité environnementale :</p> <p>> AGIR POUR PRÉSERVER L'ÉQUILIBRE CLIMATIQUE, ÉCOLOGIQUE ET LA BIODIVERSITÉ</p> <ul style="list-style-type: none"> · Encourager l'efficacité énergétique des bâtiments et des infrastructures · Développer les énergies renouvelables · Développer la mobilité durable · Orienter nos financements en faveur de la TEE · Préserver la biodiversité et les espaces naturels 	<p>Notre responsabilité sociale :</p> <p>> DÉVELOPPER UNE GESTION LOYALE ET ENGAGÉE DES RESSOURCES HUMAINES</p> <ul style="list-style-type: none"> · Promouvoir la qualité de vie au travail · Encourager la diversité et l'égalité des chances · Développer les compétences professionnelles et favoriser la mobilité · Développer l'emploi local

NOTRE GOUVERNANCE

UN STATUT UNIQUE AU SERVICE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL ET DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

GOVERNANCE ET PILOTAGE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les changements à conduire exigent des réponses audacieuses où l'innovation joue un rôle clé. C'est pourquoi le Groupe a renforcé sa capacité à innover et expérimenter.

La stratégie du Groupe s'appuie en effet sur une approche intégrée associant étroitement développement durable et innovation. Elle sert de levier et d'accélérateur pour favoriser l'éclosion d'idées à fort potentiel sociétal et permettre, par leur incubation, la diffusion de modèles innovants au service d'une croissance durable et responsable.

Ces ambitions se traduisent aussi dans l'organisation de la fonction développement durable, intégrée au département de la stratégie du Groupe, au sein des fonctions finance, stratégie et participations du Groupe, dirigées par Franck Silvent, membre du comité de direction du groupe Caisse des Dépôts.

Le Service Innovation et développement durable agit à trois niveaux :

- le pilotage stratégique :
 - intervention dans la définition des objectifs annuels des directions de l'établissement public et des filiales ;
 - évaluation extra-financière des risques et opportunités liés aux projets d'investissement du Groupe ;
- le conseil et l'accompagnement du changement dans les directions de l'établissement public et les filiales :
 - animation de réseaux de correspondants transversaux et thématiques (innovation, investissement responsable, transition énergétique et écologique, reporting extra-financier) ;
 - Co-pilotage d'études et d'outils : réalisation d'études ou mise en place d'outils d'aide à la décision permettant l'évaluation des impacts environnementaux afin d'éclairer les choix d'investissement
 - Actions de place, sur nombre de sujets relatifs à la transition énergétique et écologique, à l'investissement responsable, ou à la mise en œuvre de la responsabilité des organisations (reporting...), la Caisse des Dépôts est un partenaire actif d'initiatives de recherche ou d'études

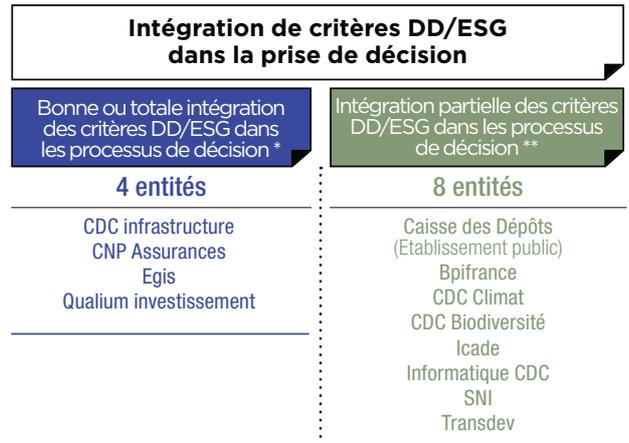
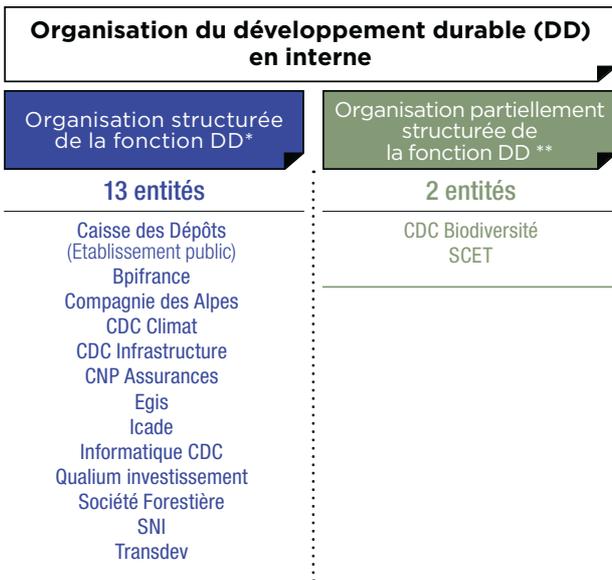
- l'incubation de projets innovants et écosystème de l'innovation interne :

- grâce au Lab cdc, un laboratoire d'innovation dont l'objectif est de permettre l'incubation en un temps court (10 mois au maximum) de projets innovants et durables via : un financement, un accès aux expertises du Groupe et un accompagnement méthodologique et entrepreneurial adapté. Le lab cdc a lancé en début d'année 2015 un appel à projet dédié à la transition écologique et énergétique ouvert aux partenaires et clients du Groupe : cinq projets sont en cours d'incubation notamment dans les domaines des nouvelles mobilités, des nouveaux usages et des énergies renouvelables.
- Grâce à des événements internes : université d'été de l'innovation, Trophées innovation et Développement durable.

Soutenir la recherche au service de l'innovation : la Caisse des Dépôts dispose de trois pôles d'expertise et centres de recherche internes au Groupe : Novethic, CDC Climat Recherche, la Mission Economie de la Biodiversité.

L'Institut CDC pour la recherche a par ailleurs pour objet le soutien à des travaux de recherche, dans les grands champs d'intervention de la Caisse des Dépôts, en articulation avec ses axes d'investissement, ses métiers et son plan stratégique. L'Institut CDC pour la Recherche contribue ainsi à la valorisation du travail des chercheurs et universitaires et à leur diffusion auprès du monde économique, notamment dans les champs suivants : économie financière, innovation, territoires et urbanisme, problématiques de l'économie sociale et solidaire, vieillissement démographique, universités...

PILOTAGE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES ENTITÉS DU GROUPE

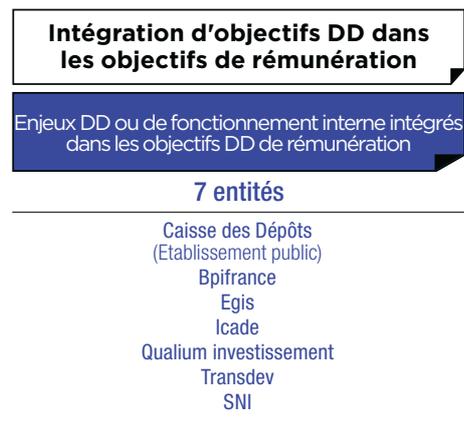
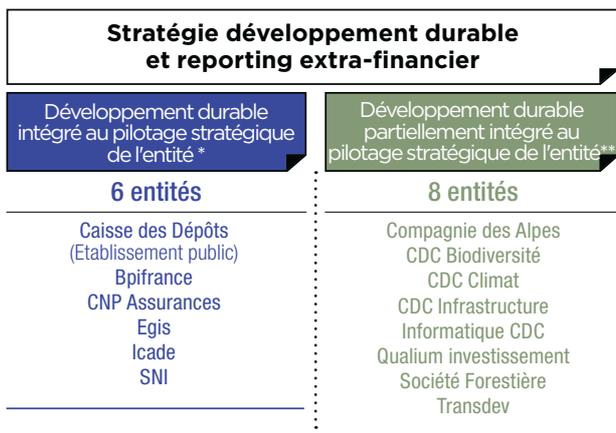


* Fonction développement durable rattachée aux instances stratégiques et décisionnaires + périmètre d'intervention métiers et/ou fonctionnement interne + fonction d'animation et de pilotage structurée (en nombre d'ETP) et dotée de moyens dédiés (réseaux de correspondants, existence de comités DD/RSE...).

** Fonction développement durable rattachée aux instances opérationnelles + périmètre d'intervention métiers et/ou fonctionnement interne + fonction d'animation et de pilotage partiellement structurée (en nombre d'ETP) et/ou dotée de moyens dédiés (réseaux de correspondants, existence de comités DD/RSE...).

* Existence d'une analyse extra-financière systématique (100% des projets du périmètre d'activité) dans le déploiement d'investissement, prêts, projets + analyse extra-financière bloquante dans l'avis de décision + existence d'outil(s) de cotation dédié(s) pour une analyse 360° ou partielle de critères DD/ESG

** Existence d'une analyse extra-financière partielle dans le déploiement d'investissement, prêts, projets + analyse extra-financière éclairante dans l'avis de décision + existence d'outil(s) de cotation dédié (s) pour une analyse 360° ou partielle de critères DD/ESG



* Plans d'actions DD intégrés dans un plan d'action stratégique avec engagements chiffrés + existence d'un reporting extra financier avec KPI (indicateurs de pilotage suivis par les organes de gouvernance) et/ou existence d'un reporting réglementaire ou soft law (standards internationaux de reporting extra financier ex : GRI)

** Plans d'actions DD intégrés dans un plan d'action stratégique sans engagements chiffrés + existence d'un reporting réglementaire ou soft law (standards internationaux de reporting extra financier ex : GRI)



LES RELATIONS EXTERNES DU GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS



Relations institutionnelles

Compte tenu de sa gouvernance et de ses missions, la Caisse des Dépôts est naturellement conduite à entretenir un dialogue étroit et régulier avec les acteurs locaux, nationaux, européens et internationaux dans le but d'améliorer la connaissance du Groupe, de promouvoir son modèle, de défendre ses positions et d'apporter son expertise à l'élaboration des politiques publiques.

MODALITÉS D'INTERVENTION DU GROUPE AUPRES DES ACTEURS PUBLICS

Afin de répondre au besoin de cohérence renforcée dans les relations du Groupe avec ses partenaires extérieurs, la Caisse des Dépôts s'est dotée en 2013 d'une direction des relations institutionnelles, internationales et européennes. Cette direction a pour mission de renforcer la parole et l'image du Groupe auprès des responsables nationaux, communautaires et des institutions internationales ainsi que de nouer de nouvelles coopérations opérationnelles aux plans européens et internationaux.

CONTRIBUER À L'ÉLABORATION DE MESURES LÉGISLATIVES OU NORMATIVES AUX PLANS NATIONAL ET EUROPÉEN

Au niveau européen, la stratégie de présence du groupe Caisse des Dépôts s'appuie sur son antenne de Bruxelles. Sa vocation est d'assurer l'interface avec les institutions communautaires et d'élaborer et mettre en œuvre la stratégie de lobbying européen.

L'action est conduite en liaison avec les membres du réseau des correspondants Europe du Groupe, réseau composé de collaborateurs représentant les entités du Groupe ayant à traiter de sujets liés à la législation communautaire ou à la mise en œuvre de politiques communautaires. Ce réseau se réunit tous les trimestres afin de faire le point sur les démarches du Groupe à l'échelon européen et sur l'actualité communautaire. Cette action est déployée en application d'une charte du lobbying communautaire, adoptée le 7 juillet 2013 par le Comité de direction du Groupe et s'applique à l'ensemble des collaborateurs appelés à nouer des relations ou à entreprendre une démarche de lobbying auprès des décideurs et parties

prenantes européens. Cette charte privilégie les approches partenariales avec les institutions financières publiques partageant les mêmes préoccupations, dans le cadre de coopérations bilatérales ou au sein de plateformes d'échanges dont le Groupe est co-fondateur. Depuis 2007, c'est en faveur de la promotion de l'investissement de long terme, compris comme moteur d'une croissance économique durable, qu'est centrée l'action de lobbying communautaire du Groupe. Il s'est ainsi mobilisé dans des réflexions qui ont conduit à l'adoption, en 2013, du Livre vert sur le financement à long terme de l'économie européenne puis, en mars 2014, à la publication d'une Communication de suivi de la part de la Commission européenne et, depuis le 15 juillet 2014, sur le Plan d'investissement européen.

Au niveau national, la politique d'influence de la Caisse des Dépôts poursuit plusieurs objectifs : défendre son modèle économique, mieux faire connaître ses axes d'intervention en soutien aux politiques publiques nationales et locales, faire valoir ses positions à l'occasion des textes de loi qui impactent son activité, apporter son expertise aux travaux menés dans le cadre de missions d'information parlementaires et présenter ses orientations stratégiques devant les commissions permanentes de l'Assemblée nationale et du Sénat dont le champ de compétences législatives recoupe le périmètre d'action du Groupe (finances, affaires économiques et développement durable).

Cette démarche s'appuie sur le réseau des correspondants institutionnels, devenu un acteur pleinement opérationnel dans l'identification des problématiques législatives et réglementaires du Groupe. Il contribue à coordonner les positions des différentes entités et à faire remonter les informations nécessaires à l'analyse globale des actions de lobbying

auprès des décideurs et des élus. Ce réseau relaie des informations utiles pour nos métiers via un service de veille, mis en place et assuré par la direction. L'action de lobbying de la Caisse des Dépôts s'exerce dans le respect des règles déontologiques et des codes de bonne conduite applicables aux représentants d'intérêt mis en place par le Parlement. Dans un souci de transparence, elle est inscrite sur le registre des représentants d'intérêts de l'Assemblée nationale et du Sénat.

En 2014, l'activité de lobbying a donné lieu à une quarantaine d'auditions parlementaires des dirigeants du groupe Caisse des Dépôts dans le cadre de l'examen de textes de loi (ALUR, « loi Eckert » relative aux comptes bancaires inactifs et contrats d'assurance-vie en déshérence, transition énergétique pour la croissance verte, biodiversité, formation professionnelle, société d'économie mixte à opération unique, etc.) ou dans le cadre de rapports d'information (mise en application de la loi du 03 juin 2010 relative au Grand Paris, évaluation du paquet énergie-climat en France ou le rapport sur les zones de revitalisation rurale). Le Président de la Commission de surveillance et le Directeur général ont présenté le 22 octobre 2014 le bilan d'activité du Groupe devant la commission des finances de l'Assemblée nationale.

Politique de partenariats du Groupe

Le groupe Caisse des Dépôts a noué de nombreux partenariats au niveau international, national et local. Ces partenariats se concentrent bien sûr sur les domaines d'activités dédiés des entités (fédérations professionnelles), mais ils sont également ouverts sur d'autres domaines, orientés vers la recherche et le monde associatif, témoignant d'un groupe ouvert à la recherche de solutions innovantes, utiles, au service de l'intérêt général et du développement économique.

PARTENARIATS INTERNATIONAUX DE LA CAISSE DES DÉPÔTS

Au niveau européen et international, les relations de la Caisse des Dépôts avec les grandes institutions financières, si elles comportent une dimension institutionnelle, visent à inscrire la Caisse des Dépôts dans la cartographie internationale de l'investissement de long terme et à répondre à des enjeux opérationnels

La Caisse des Dépôts est membre fondateur, avec ses homologues de la Cassa Depositi italiana, de la BEI et de la KfW allemande, du Club des investisseurs de long terme (CILT). Créé en 2009, comptant aujourd'hui 19 membres, il a pour objet de promouvoir les investissements de long terme dans l'économie réelle.

Les quatre fondateurs du CILT ont impulsé la création en juillet 2013, de l'Association européenne des investisseurs de long terme dont l'objectif est de favoriser l'investissement de long terme au profit de la croissance européenne.

La Caisse des Dépôts est membre du Forum mondial des Caisses des Dépôts, plateforme de coopération institutionnelle du Nord et du Sud, principalement d'Union européenne, du Maghreb et d'Afrique subsaharienne. Il a pour objet d'échanger sur les stratégies d'intervention dans les secteurs du financement des entreprises, des infrastructures, du développement et du logement.

PARTENARIATS NATIONAUX ET EUROPÉENS AVEC LES ASSOCIATIONS D'ÉLUS ET FÉDÉRATIONS PROFESSIONNELLES

La Caisse des Dépôts entretient des relations régulières avec ses partenaires institutionnels à travers des conventions qui prévoient des plans d'action annuels ou pluriannuels.

CAISSE DES DÉPÔTS

L'appui de la Caisse des Dépôts aux politiques publiques nationales ou locales (Art. L. 518-2 du Code monétaire et financier) nécessite une implication dans le tissu des associations d'élus locaux qui portent et animent la réflexion sur le déploiement de ces politiques.

Compte tenu de son expertise en matière d'ingénierie technique et financière, la Caisse des Dépôts joue un rôle essentiel auprès des pouvoirs publics et de leurs instances de coordination. Ces partenariats lui permettent d'identifier les besoins des collectivités et d'apporter son expertise à leurs champs de réflexion. Axées sur des thématiques communes, les nombreuses actions partenariales ont abouti à l'organisation de congrès, à l'élaboration de plans stratégiques ou à la publication d'études. Le groupe Caisse des Dépôts veille à ce que ces soutiens soient clairement décorrélés de toutes opérations commerciales pour éviter toutes situations de conflits d'intérêts.

A travers son antenne de Bruxelles, la Caisse des Dépôts entretient des relations régulières à l'échelon européen, notamment avec certaines associations telle que l'Union Sociale pour l'Habitat, la Maison européenne des pouvoirs locaux français qui représente l'AMF, l'ADF, l'AMGVF, la FVM, l'APVF, etc. Elle contribue aux travaux du Centre Européen des Entreprises à Participation publique et des entreprises d'intérêt économique général (CEEP), notamment sur l'investissement de long terme.

Dans le cadre de sa mission de banquier du service public de la justice, l'engagement de la Caisse des Dépôts auprès des professionnels du droit s'inscrit dans un partenariat qui complète la relation clients-fournisseurs sur les produits et services bancaires.

Ainsi, des partenariats ont été conclus avec:

- le Conseil Supérieur du Notariat,
- le Conseil National des Administrateurs judiciaires et des mandataires judiciaires,
- la Chambre Nationale des Huissiers de justice,
- le Conseil National des Greffiers des Tribunaux de commerce.

La Direction des Retraites est membre du Conseil d'Orientation des Retraites et contribue à ce titre aux rapports et études produits.

Elle est également membre et administrateur du GIP Union Retraite

FILIALES DU GROUPE

Nos filiales entretiennent des relations avec les fédérations professionnelles de leur champ d'activité au niveau national, européen et international. Elles adhèrent aux fédérations et associations suivantes :

- Bpifrance : La Fédération bancaire française (FBF), Association Française des Sociétés Financières (ASF), Association Française des Investisseurs pour la Croissance (AFIC) (Bpifrance Investissement),
- CNP Assurances : Fédération Française des Sociétés d'Assurances (FFSA),
- Transdev : Union des Transports Publics et Ferroviaires (UTP), Fédération Nationale des Transports de Voyageurs (FNTV) en France, Union internationale des transports publics (UITP) au niveau mondial,
- Egis : Syntec-Ingénierie (présidence), et de nombreuses fédérations techniques,
- Icade : Fédération Française du Bâtiment (FFB), Fédération des sociétés immobilières et foncières (FSIF),
- SNI : fédération des Entreprises sociales pour l'habitat (ESH),
- Qualium investissement : Association Française des Investisseurs pour la Croissance (AFIC), EVCA (European Venture Capital Association).

PARTENARIATS ET TRAVAUX DÉDIÉS AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dans le cadre de ses activités, chaque entité participe à des plates-formes afin de promouvoir son expertise, de participer à des échanges dans une logique de structuration d'une démarche commune. Sur les enjeux de développement durable, l'Établissement public et un certain nombre de filiales sont engagés dans des groupes de travail de place dont l'objet est d'aboutir à des notes, publications ou projets opérationnels concertés.

Au niveau du groupe Caisse des Dépôts, un certain nombre de partenaires sont noués, parmi lesquels :

- à caractère généraliste : la Fabrique écologique, la Fondation Nicolas Hulot, Entreprises pour l'Environnement, IDDRI, France Nature Environnement, Comité 21, Orée, C3D, ORSE, Pacte Mondial,
- immobilier durable : Qualitel, Effinergie...
- Énergie/Climat : The Shift Project, 2° Investing, Association Bilan Carbone...
- Innovation durable / prospective : Futuribles, Bluenove, Utopies, Club de Paris des directeurs de l'innovation,
- Villes et territoires durables : Énergie cities, INTA...
- Investissement responsable : Forum Investissement Responsable, PRI, UNEP-FI.
- De plus, sans adhérer à certaines organisations, la Caisse des Dépôts peut soutenir des projets et études de place.
- Enfin, l'Établissement public est membre du « Club développement durable des établissements publics », piloté par le Ministère de l'environnement et du développement durable.

Concernant les filiales :

- Icade est notamment membre du Plan Bâtiment Durable et du Club Vitecc. Icade participe à la transition énergétique du Grand Paris, copilote le groupe de travail sur le nouveau référentiel HQE (association HQE) et participe à la définition de la normalisation de l'aménagement durable des quartiers d'affaires avec l'Afnor.
- Bpifrance est signataire de la déclaration sur le Changement Climatique, partenaire de la Fédération des Femmes Administrateur et membre du Club Finance de l'Observatoire de la RSE.
- Egis est administrateur du collège de directeurs développement durable, de Décider ensemble, membre du Comité prospectif du Comité 21.

Les entités de recherche du Groupe sont également porteuses d'initiatives de place innovantes. CDC Biodiversité est administratrice de l'association CIBI créée en 2013 et porteuse d'un label Biodiversité et immobilier. Elle participe également à des groupes d'expertise internationaux (BBOP, Plateforme européenne Business and Biodiversity, No Net Loss Initiative) et est membre du Conseil d'orientation scientifique de la Fondation pour la Recherche et la Biodiversité.

CDC Climat Recherche contribue au débat public en participant à des groupes de travail (Comité de supervision de la Convention-cadre des Nations-Unies sur les changements climatiques), International Emissions Trading Association (IETA), 2° Investing (présidence).

CONTRIBUTIONS AUX THINK TANKS, ACTEURS DE PLACE, CHAIRES ET FONDATIONS ET ADHÉSION À DES CLUBS

Aucune entité du Groupe ne pratique les contributions et les dons aux partis politiques, aux hommes politiques et aux institutions connexes. Au niveau européen, la Caisse des Dépôts soutient financièrement plusieurs think tanks¹ qui travaillent sur les thématiques et les axes d'intervention du Groupe.

Au niveau national, la Caisse des Dépôts soutient financièrement une dizaine de think tanks² généralistes. Elle veille à ce que ce soutien s'accompagne d'un partenariat de travail sur des thématiques d'intérêt commun. Les modalités de participation du Groupe sont diverses : participation régulière de collaborateurs du Groupe à des séminaires de travail, interventions lors de colloques organisés par les think tanks, réalisation d'études commandées par la Caisse des Dépôts.

Les partenariats avec les think tanks répondent à certains critères et en premier lieu : les think tanks doivent être reconnus d'utilité publique, ils doivent travailler sur des thèmes économiques et sociétaux intéressant directement les activités du Groupe, le partenariat doit être un partenariat de travail effectif.

Le Groupe soutient et participe activement à des think tanks et organisations de dialogue portant sur les enjeux de développement durable relatifs aux secteurs d'interventions du Groupe.



Les partenariats et engagements des filiales du Groupe

INTÉGRATION DES PARTIES PRENANTES EXTERNES DANS LES COMITÉS SPÉCIALISÉS DES FILIALES

Icade a lancé fin 2014 un comité d'orientation stratégique regroupant un panel d'experts représentant des parties prenantes (élus, clients, experts environnementaux et sociaux, enseignants, chercheurs, partenaires, ...) et le comité exécutif.

Au sein de Bpifrance, le Comité National et des Comités Régionaux d'Orientation (CNO et CRO) ont été créés, selon des principes de représentation des principales parties prenantes - Etat, parlementaires, régions, organisations syndicales de salariés et d'employeurs - et de parité. Ils sont en charge d'émettre un avis, notamment sur la manière dont le groupe Bpifrance exerce ses missions d'intérêt général et sur ses interventions favorisant la transition écologique et énergétique pour le CNO, et sur la cohérence des orientations stratégiques du groupe Bpifrance avec les stratégies régionales de développement économique pour les CRO. En 2014, la stratégie RSE et la charte RSE ont été validées par la CNO.

Egis a mis en place dès 2010 un Comité d'orientation développement durable, présidé par le PDG et composé d'une vingtaine de parties prenantes externes et de quelques référents internes. En 2014, outre ses missions préalables, le comité a émis un avis sur le rapport RSE du groupe Egis.

Le comité scientifique de CDC Biodiversité est composé de personnalités reconnues dans les domaines de la recherche en écologie et en économie, le Comité Scientifique assure trois missions :

- Éclairer et conseiller l'action de CDC Biodiversité en l'adossant aux enjeux écologiques de demain et approfondir ces enjeux,
- Veiller à la cohérence scientifique et écologique des actions menées,
- Orienter les partenariats avec la recherche.

¹En 2014, il s'agit notamment de Aspen ou Finance watch

²En 2014, il s'agit de l'Institut Montaigne, de la Fondapol, de la Fondation Jean Jaurès, de Terra Nova, de l'Institut de l'entreprise, de l'Institut Jacques Delors, de la fondation Concorde, de l'Association d'Économie Financière, de la Fondation Cournot, de la Fondafip, et du Centre d'Études et de Prospective stratégique.

Relations clients

La notion de relation client doit être appréhendée en fonction des spécificités du groupe Caisse des Dépôts. Les clients du Groupe sont à la fois nombreux et très diversifiés : clients particuliers, professionnels ou institutionnels, bénéficiaires des prestations de la Caisse des Dépôts. La quasi-totalité des entités ont déployé des dispositifs de mesure et de suivi de la satisfaction clients. Cet enjeu est notamment crucial en termes de performance pour des entreprises telles que la Compagnie des Alpes, CNP Assurances, ou des activités de bailleur social, ou de gestion sous mandat des retraites.

Face à la vulnérabilité des ménages logés sur son parc et à la précarité grandissante, le **groupe SNI** s'est mobilisé pour prévenir et gérer les situations d'impayés. Les politiques sociales sont au cœur de la mission de bailleur social ; l'accompagnement du résident, dès l'entrée dans les lieux, et tout au long de sa « vie de locataire », est un facteur déterminant de l'insertion par le logement et du mieux vivre ensemble. Parce que nous savons qu'aujourd'hui les parcours de vie ne sont plus linéaires, que le travail ne garantit plus la stabilité financière, que la cellule familiale se déstructure et que l'isolement social s'accroît, il devient important d'intégrer une prise en compte globale et multi-dimensionnelle des problématiques. Fin 2013, une réponse opérationnelle du groupe a été apportée avec le lancement du projet ENPAI « Ensemble pour Prévenir et Accompa-

gner les situations d'Impayés » qui a réuni au travers de groupes de travail thématiques, les différents acteurs du processus. De nombreuses réunions se sont tenues durant l'année 2014 et ont notamment abouti à une amélioration des outils liés au système d'information, une évolution des processus de gestion (constitution du dossier d'aide au logement pour le compte du locataire, maîtrise de la gestion des charges locatives pour éviter les régularisations débitrices...), la création d'un guide « L'accompagnement social, un facteur clé pour prévenir les situations d'impayés » à destination des collaborateurs, en lien avec la gestion du recouvrement.

Les entités du groupe **CNP Assurances** mènent périodiquement des enquêtes de satisfaction que ce soit auprès des assurés ou auprès des partenaires-distributeurs. A l'international, ces enquêtes sont menées dans toutes les filiales. Pour la deuxième année consécutive, le groupe Caixa Seguradora, a été désigné meilleur assureur par le site ReclameAQUI qui récompense chaque année les entreprises en matière de relation clients.

Parallèlement, **la direction des retraites** de la Caisse des Dépôts qui assure la gestion de nombreux fonds de retraites a déployé différents dispositifs d'écoute et de satisfaction clients, totalisant plus 10 000 questionnaires traités.

La **Compagnie des Alpes** réalise quant à elle de nombreuses enquêtes de satisfaction dans ses deux grands domaines d'activités que sont les domaines skiables et les parcs de loisirs : la satisfaction clients ainsi mesurée est en hausse par rapport à 2013.

Les autres entités du Groupe en relation avec des clients personnes morales, telles que les collectivités locales, les entreprises réalisent aussi régulièrement des enquêtes ou mesures de satisfaction de la relation clients.



En savoir plus : supplément Gouvernance

Mécénat

Les entités du Groupe mettent en place des politiques de mécénat, en privilégiant un soutien à des actions ayant un lien avec les activités de ses filiales et entités.

Le mécénat de la **Caisse des Dépôts** fonctionne en régie directe. Il ne constitue donc pas une fondation d'entreprise. Son budget est de 3 millions d'euros répartis sur les axes suivants : prévention de l'illettrisme ; solidarité urbaine ; musique classique et contemporaine. La moitié des soutiens sont destinés à des problématiques sociales, prévention de l'illettrisme et insertion sociale par la pratique artistique ; plus de 15 % à des projets liés au programme musique. Le reste concerne les partenariats institutionnels comme le soutien à la Mission Centenaire. Les différents projets sont instruits et présentés, trois fois par an, à un comité de mécénat composé de personnalités internes à la Caisse des Dépôts. Cependant les axes d'intervention changeront à compter de 2015 et le comité de mécénat s'ouvrira en 2015 à des personnalités qualifiées extérieures. La Caisse des Dépôts est également propriétaire à Paris du Théâtre des Champs-Élysées dont elle soutient l'ensemble de la programmation et auquel elle apporte une subvention d'équilibre de 10 millions d'euros par an.

De plus, les directions régionales de la Caisse des Dépôts disposent également d'un budget global de 1,7 million d'euros, permettant de soutenir des actions sociales et culturelles dans les territoires ruraux et urbains ainsi que des dossiers d'envergure au niveau national.

Les filiales ont également mis en place des programmes de mécénat portant sur le mécénat de compétences et le soutien de chaires de recherche spécialisées. A titre d'exemple, 21 collaborateurs d'**Informatique CDC** ont participé en 2014 à la journée d'action citoyenne proposée par l'entreprise, permettant aux collaborateurs volontaires de faire une journée de volontariat. La **Fondation CNP** encourage l'engagement des salariés notamment en présentant des dossiers de demandes de financement pour des projets dans lesquels ils sont personnellement impliqués.

Par ailleurs, Egis a précisé en 2014 les principes de pilotage des actions de mécénat qui doivent être en cohérence avec les valeurs du groupe, la charte de déontologie et le code d'intégrité. Elle fixe également les axes privilégiés du mécénat :

- la solidarité (notamment les actions pouvant impliquer les collaborateurs - projet humanitaires, projets initiés par les collaborateurs)
- les actions innovantes contribuant à la transition énergétique et écologique
- la culture et le sport (valorisation de l'excellence, de l'esprit d'équipe, de l'esprit de conquête)

La fondation d'entreprise Egis vise à la promotion de l'innovation et de la créativité de l'ingénierie, en particulier dans les domaines du développement durable, et au soutien de recherches, formations, actions sociales et éducatives en faveur d'étudiants français ou étrangers.

CDC Développement solidaire

L'ASSOCIATION CDC DÉVELOPPEMENT SOLIDAIRE FONDÉE EN 1985 PAR DES SALARIÉS DU GROUPE EST AUJOURD'HUI ENCORE ANIMÉE PAR DES COLLABORATEURS BÉNÉVOLES DU GROUPE. ELLE BÉNÉFICIE DU SOUTIEN FINANCIER ET LOGISTIQUE DE LA CAISSE DES DÉPÔTS, QUI ABONDE LES DONS DES COLLABORATEURS DU GROUPE. SES DOMAINES D'INTERVENTIONS SONT L'ÉDUCATION LA SANTÉ ET LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DANS LES PAYS DU SUD. EN 2014, CDC DÉVELOPPEMENT SOLIDAIRE A SOUTENU 14 PROJETS POUR UN MONTANT GLOBAL DE 158 700 €, DANS 10 PAYS.







ACCELERER LES TRANSITIONS

LE GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS,
EN S'APPUYANT SUR SES SAVOIR-FAIRE,
SA CAPACITÉ À INNOVER DANS
SES FINANCEMENTS, COMME DANS
SON RÔLE D'OPÉRATEUR,
EST ENTIÈREMENT MOBILISÉ AUPRÈS
DES POUVOIRS PUBLICS,
DES COLLECTIVITÉS ET
DES ACTEURS ÉCONOMIQUES.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE (TEE)

La Transition écologique et énergétique (TEE) s'impose comme l'un des défis majeurs de ce début de 21^e siècle. Elle représente un enjeu de compétitivité, d'indépendance énergétique et constitue une véritable opportunité d'innovation et de création de valeur. En s'appuyant sur ses savoir-faire, sa capacité à innover dans ses financements comme dans son rôle d'opérateur, le groupe Caisse des Dépôts est entièrement mobilisé auprès des pouvoirs publics, des collectivités et des acteurs économiques.

FINANCER DIRECTEMENT LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE

CAISSE DES DÉPÔTS

EN 2014

2,5 MD€

DE NOUVEAUX INVESTISSEMENTS ET NOUVEAUX PRÊTS

HORIZON 2017

X 2

INVESTISSEMENTS EN FONDS PROPRES DANS LES ÉNERGIES RENOUVELABLES À L'HORIZON 2017

5 MD€

DE PRÊTS AUX PROJETS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉDIÉS À LA TEE D'ICI 2017

60 000

RÉNOVATIONS ÉNERGÉTIQUES DE LOGEMENTS SOCIAUX FINANCÉES / AN

BPIFRANCE

EN 2014

850 M€

D'INVESTISSEMENTS, PRÊTS, GARANTIES ET FINANCEMENTS DE L'INNOVATION AU SERVICE DE LA TEE

HORIZON 2017

1 MD€

PAR AN À HORIZON 2017

CNP ASSURANCES

EN 2014

560 M€

D'ENCOURS CONTRIBUTANT DIRECTEMENT À LA TEE, DONT

388 M€

D'OBLIGATIONS LIÉES À DES PROJETS ENVIRONNEMENTAUX SPÉCIFIQUES ("GREEN BONDS")

HORIZON 2017

1 MD€

À FIN 2017, SOIT UN DOUBLEMENT DES INVESTISSEMENTS DÉDIÉS

AU TOTAL, LES ENGAGEMENTS DU GROUPE EN FAVEUR DE LA TEE REPRÉSENTERONT 15 MILLIARDS D'EUROS SUR LA PÉRIODE 2014-2017.



Rapport d'activités du Groupe

L'ACTION DU GROUPE EN FAVEUR DE LA TEE FAIT L'OBJET D'UN CHAPITRE DÉDIÉ AU SEIN DU RAPPORT D'ACTIVITÉ DU GROUPE

Stratégie et enjeux TEE

Le groupe Caisse des Dépôts développe des solutions opérationnelles au cœur des territoires pour accélérer la mise en œuvre de la TEE et contribuer à une société plus performante, plus sobre en consommation de ressources naturelles et d'énergie.

Il a fait de la transition écologique et énergétique une priorité stratégique.

Investisseur institutionnel majeur, banque publique de référence des entreprises via Bpifrance, partenaire historique du développement des territoires, le groupe Caisse des Dépôts dispose de leviers puissants pour développer des outils qui permettront de financer la TEE et d'en accélérer la mise en œuvre. En tant qu'investisseur institutionnel de premier ordre avec plusieurs centaines de milliards d'euros d'actifs en gestion, **il engage ses portefeuilles financiers dans l'intégration des enjeux énergie/climat et créer ainsi un effet d'entraînement.**

Accroissement des nouveaux flux de financement en direction des « actifs verts », décarbonation des portefeuilles financiers, politique active en matière de TEE en tant qu'actionnaire... Autant de sujets concrets sur lesquels le groupe Caisse des Dépôts agit.

En tant que partenaire des entreprises, le Groupe veut accélérer leur transition écologique et énergétique. Cela passe notamment par l'augmentation de ses financements dédiés aux entreprises du secteur de la TEE mais également par la sensibilisation des entreprises en général aux problématiques de la TEE.

En tant que partenaire des territoires, le Groupe accompagne les collectivités territoriales, partenaires clés dans la mise en œuvre de la TEE en raison de leurs compétences et de leur rôle de mobilisation des différentes parties prenantes. L'action du Groupe doit passer par la priorisation des financements en faveur de projets « TEE », la création et le déploiement de solutions techniques dans les secteurs les plus émetteurs que sont l'immobilier, la mobilité, et l'énergie (production et distribution d'énergies renouvelables), et la préservation de la biodiversité dans les territoires.

Un séminaire interne de haut niveau pour accélérer la mise en œuvre de la TEE

LE RENFORCEMENT DE L'ACTION DU GROUPE EN FAVEUR DE LA TEE A MOBILISÉ LES CADRES DIRIGEANTS DU GROUPE EN NOVEMBRE 2014 À L'OCCASION D'UN SÉMINAIRE DE TRAVAIL.

DURANT UNE JOURNÉE, PLUS DE 150 MANAGERS ONT TRAVAILLÉ SUR LES 7 DOMAINES D'INTERVENTION DU GROUPE AYANT UN IMPACT SUR LA TEE : LOGEMENT, FINANCE, ENTREPRISES, TERRITOIRES, INFRASTRUCTURES, MOBILITÉ, NUMÉRIQUE. CES ATELIERS ONT PERMIS D'ÉLABORER DES PROPOSITIONS, PRÉSENTÉES AU COMITÉ DE DIRECTION AU PREMIER TRIMESTRE 2015. LA STRATÉGIE TEE DU GROUPE AINSI DÉFINIE DE MANIÈRE PARTICIPATIVE EST DÉPLOYÉE À PARTIR DE 2015. DURANT LA JOURNÉE DEUX TABLES RONDES AVAIENT RÉUNI QUINZE INTERVENANTS DONT PASCAL CANFIN, ANCIEN MINISTRE DÉLÉGUÉ AU DÉVELOPPEMENT, ALAIN ROUSSET, PRÉSIDENT DE LA RÉGION AQUITAINE, ANNE HOUTMAN, CONSEILLÈRE À LA COMMISSION EUROPÉENNE, ET JEAN-MARC JANCOVICI, PRÉSIDENT DE THE SHIFT PROJECT.



Reduire l'impact environnemental dans l'immobilier et le logement

Le secteur du bâtiment représente un quart des émissions domestiques de gaz à effet de serre. Bailleur, promoteur, financeur, le groupe Caisse des Dépôts se mobilise pour réduire l'impact environnemental de ce secteur.

DES BATIMENTS NEUFS PERFORMANTS

En 2014, 68 %³ de contrats immobilier financés et/ou construits par le Groupe sont dotés d'une certification environnementale. Concernant, **son activité d'investissement en fonds propres, la Caisse des Dépôts** s'est engagée, dans ses principes d'intervention, à retenir le critère de la performance environnementale pour l'investissement immobilier d'intérêt général en appliquant voire en anticipant la réglementation thermique en vigueur. 55 % des dossiers engagés en fonds propres en 2014 visent une certification environnementale (BBC effinergie+, RT 2012 ou label THPE). 100% des immeubles neufs livrés en 2014 par **Icade Foncière** sont certifiés HQE ou BREEAM et 84 % des logements produits en 2014 Icade Promotion ont reçu une certification. Grâce à ces actions, 29% des immeubles de bureaux d'Icade Foncière ont une certification environnementale HQE ou BREEAM et 76% des parcs d'Icade Foncière sont certifiés ISO 14001 en 2014.

Enfin, 57 % des opérations menées par la SNI en 2014 sont certifiées.

Dans le cadre de l'enveloppe de prêts Croissance verte, le fonds d'épargne s'est fixé pour objectif 2015 d'encourager l'obtention du label BEPOS (ou équivalent) avec pour cible un label par région.

En outre, Exterimmo intervient sur des projets patrimoniaux publics de construction/rénovation, porteurs de mesures d'efficacité énergétique. Ces actions de renforcement de l'efficacité énergétique constituent l'un des moyens de réduction des émissions de gaz à effet de serre dans les territoires. En 2014, Exterimmo s'est engagé dans une vingtaine d'opérations.

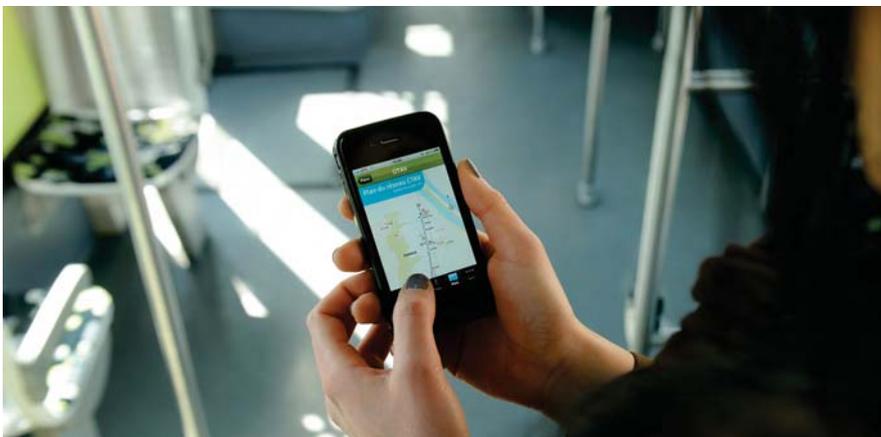
Smart city

AU-DELÀ DES BÉNÉFICES TECHNOLOGIQUES ET D'OPTIMISATION DES PROCESS ET DES RÉSEAUX DE LA VILLE PAR LA TECHNOLOGIE, LA « SMART CITY » PERMET DE FAIRE ÉMERGER UNE AUTRE FORME D'INNOVATION PLUS NUMÉRIQUE, FAISANT APPEL À L'INTELLIGENCE COLLECTIVE ET À LA MUTUALISATION. LA CAISSE DES DÉPÔTS PILOTE UN GROUPE DE TRAVAIL AVEC SIX MÉTROPOLIS SUR LA MAÎTRISE ET LA GOUVERNANCE DES DONNÉES URBAINES ET DE MOBILITÉ, AINSI QU'UNE ÉTUDE SUR LE CONCEPT ADAPTÉ AUX PETITES VILLES.

Acteur d'une ville durable

LA CAISSE DES DÉPÔTS ENCOURAGE LES CERTIFICATIONS ENVIRONNEMENTALES DES OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENTS URBAINS. ELLE EST AINSI ASSOCIÉE AUX CÔTÉS DE VINCI DANS LA SAS SEINE AMPÈRE QUI MÈNE UNE OPÉRATION D'AMÉNAGEMENT À SAINT-DENIS BAPTISÉE UNIVERSEINE SUR 6,5 HA : CETTE OPÉRATION EST CERTIFIÉE HQE AMÉNAGEMENT.

ICADE A PARTICIPÉ EN 2014 AU DÉVELOPPEMENT DE QUARTIERS D'AMPLEUR CERTIFIÉS HQE AMÉNAGEMENT, NOTAMMENT LA RICHE DANS L'AGGLOMÉRATION DE TOURS, QUARTIER DE 15,5 HA CERTIFIÉ HQE AMÉNAGEMENT.



³ (hors prêts sur fonds d'épargne, cette donnée sera disponible en 2015, le fonds d'épargne ayant fait évoluer son processus d'instruction dans ce sens)

REDUCTION DE LA CONSOMMATION ÉNERGETIQUE DES BÂTIMENTS

Les deux filiales immobilières du Groupe, SNI et Icade, ont mis en place des indicateurs de suivi et des plans d'actions visant à réduire la consommation d'énergie grise liée à la construction. Elles ont également développé des actions visant à réduire la consommation du patrimoine géré.

Pour améliorer sa performance énergétique globale, Icade met l'accent sur : les certifications environnementales, les rénovations des bâtiments (renouvellement des équipements, outil de modélisation des travaux d'économie d'énergie, optimisation de travaux énergie avec CEE,...), l'investissement dans le smart building (compteurs intelligents, énergie par usage), le recours aux énergies renouvelables, la participation des locataires (baux verts, contrats de performance énergétique sur deux opérations tertiaires d'envergure à Paris en 2015). Dans son activité de foncière,

Icade a réduit son intensité énergétique de 8 % en un an. Dans son activité de promotion, Icade s'engage notamment dans l'écoconception et mène depuis 2014 une analyse de cycle de vie et un bilan de GES de toutes ses opérations en compte propre. Icade a également participé en 2014 à un groupe de travail sur la maquette numérique afin de développer des solutions innovantes de conception et de gestion d'immeuble.

En phase de construction, le Groupe SNI réalise des constructions neuves performantes (RT2012), forme les responsables opérationnels et met à disposition des maîtres d'œuvre un référentiel technique et des guides de conception. En phase d'exploitation, la SNI met en place des contrats de suivi des installations techniques, met à disposition des guides pour les locataires, forme les gestionnaires, suit les charges.

De plus, des travaux sont en cours sur la précarité énergétique. Enfin, le Groupe SNI mène une politique active de rénovation énergétique de son parc. Les rénovations sont décidées sur la base : d'audits énergétiques; d'études de faisabilité énergétique; de minima techniques et d'optimisation des éco-financements.

Enfin, Egis conçoit, développe et fait réaliser des projets de construction dans tous les domaines du bâtiment public ou privé. Aménagement du territoire, dialogue entre les espaces construits, empreinte écologique... L'ensemble des thématiques de la construction durable est maîtrisé, aussi bien en construction neuve qu'en restructuration, réhabilitation ou requalification. En matière d'efficacité énergétique, Egis déploie une large gamme de prestations : conception bioclimatique, dimensionnement des réseaux, audit énergétique, suivi et mesure des performances...

RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION ÉNERGETIQUE DES BÂTIMENTS

	Consommation d'énergie liée à la construction des bâtiments = énergie grise	Consommation énergétique totale du patrimoine géré	Emission de CO ₂ /m ² du patrimoine géré	Réduction de la consommation énergétique du patrimoine détenu
Groupe SNI	34,5 kWh/m²/an Cette hausse est essentiellement liée à une fiabilisation des données saisies 29,2 kWh/m ² /an en 2013	179,70 kWh/m²/an sur les usages du DPE pour le patrimoine possédé	33,5 kg/m²/an sur les usages du DPE pour le patrimoine possédé	- 5,2 % 45% des rénovations ont été menées parmi le parc le plus énergivore 189.6 kWh/m ² /an en 2013 179.7 kWh/m ² /an en 2014
Icade	8% de logements neufs dépassant la RT 2012	457 kWh/m²/an périmètre d'immeubles significatifs d'Icade Foncière 6857 kWh/pers.	26 kg/m²/an périmètre des immeubles de bureaux significatifs, hors cliniques et commerces	-8% 24% de la consommation énergétique provient d'énergies renouvelables (hors périmètre clinique)

Promouvoir une mobilité durable



Le transport public de voyageurs agit positivement au sein d'un territoire, en réduisant la consommation d'énergie, les émissions de gaz à effet de serre, mais aussi les gaz polluants locaux, par voyageur transporté : c'est un vecteur essentiel à la réalisation de la TEE.

En tant qu'opérateur responsable, engagé au service des collectivités, **Transdev** développe l'usage du transport public et des mobilités douces associées en proposant des solutions plus souples (multimodales, intégrées, à la demande...), en aidant à l'extension et à l'optimisation des réseaux de transport de masse (tramways, trains, métros...), en innovant en terme d'expérience client ou de nouvelles mobilités. Conscient aussi de son impact direct en termes de consommation d'énergie ou d'émission de polluants, Transdev s'attache à améliorer de façon continue l'efficacité de ses opérations.

En 2014, Transdev a initié une nouvelle démarche RSE volontariste, favorisant en particulier la conduite des projets environnementaux innovants et emblématiques, qui se poursuivront en 2015 :

- la conception et le test d'avancées techniques pour une meilleure utilisation de l'énergie, par exemple le projet « WATT » à Nice (bus équipé d'une nouvelle solution de recharge électrique rapide, « SUNMOOV »

à Lyon, premier service d'autopartage de voiture électrique totalement autonome, l'utilisation du biogaz liquéfié aux Pays Bas à Eindhoven...).

- la continuation de son programme « d'éco conduite » (plus de 6000 systèmes d'aide à la maîtrise de la consommation installés dans le monde), l'optimisation de ses infrastructures (utilisation massive de l'énergie solaire à Ténérife, dépôt de bus « nouvelle génération » producteur de sa propre énergie à Toulon).

Prêts « croissance verte »

MIS EN ŒUVRE À PARTIR DE 2014, LES PRÊTS « CROISSANCE VERTE » SUR FONDS D'ÉPARGNE FINANCENT À DES CONDITIONS AVANTAGEUSES DES PROJETS EN FAVEUR DE LA TEE : RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ET CONSTRUCTION DE BÂTIMENTS PUBLICS, TRANSPORTS PROPRES, ÉNERGIES RENOUVELABLES.

EN 2014, LES PROJETS FINANCÉS ÉTAIENT PORTÉS PAR DE GRANDES COMME DE PETITES COLLECTIVITÉS LOCALES TÉMOIGNANT D'UNE PRISE EN COMPTE GRANDISSANTE DE CES ENJEUX SUR L'ENSEMBLE DES TERRITOIRES.

Egis développe de nombreuses solutions pour promouvoir une mobilité durable en soutenant notamment deux évolutions : l'efficacité des micro-mobilités et des derniers kilomètres; le traitement des transports comme systèmes interdépendants, le plus faible pénalisant l'ensemble.

Développer les énergies renouvelables

LA CAISSE DES DÉPÔTS INVESTIT DANS DES PROJETS D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

	Engagements (en M€)	Equivalent énergie enga- gée (en MW)	Dont énergie en production (en MW)
Photovoltaïque	111	369	270
Eolien	88	420	281
Biomasse	111	429	136
Micro-hydraulique	13	52	35
Autres filières géothermie, énergies marines, etc.	33		

S'adapter aux conséquences du changement climatique

Le groupe Caisse des Dépôts se mobilise et s'adapte pour apporter des solutions afin de limiter les conséquences du changement climatique et d'anticiper l'adaptation et la résilience des territoires.

Egis, société d'ingénierie et de conseils, se positionne sur la prise en compte des changements climatiques dans l'aménagement du territoire. Elle dispose d'une offre étendue en **gestion des risques climatiques** (notamment inondation), amélioration de la résilience urbaine et conseil en adaptation au changement climatique.

Pour les filiales immobilières du Groupe, **SNI et Icade**, l'intégration des meilleurs standards environnementaux permettra de limiter l'impact du changement climatique sur les bâtiments et leurs occupants. Les conséquences du changement climatique pour l'offre du Groupe SNI sont notamment liées à la forte variation des températures, notamment plus chaudes l'été. Les performances des nouveaux logements et les travaux sur les bâtiments existants permettront de mieux supporter ces nouvelles contraintes dans les logements et de conserver un patrimoine attractif. De plus, face à la raréfaction de la ressource en eau, et à l'augmentation de son coût pour les locataires, des systèmes hydro-économiques et de récupération d'eau de pluie sont déjà mis en place. Icade dans son activité de construction s'appuie sur les labels énergétiques afin d'adapter ses constructions au changement climatique. Sur ces thématiques, la société a également développé une activité de veille et participe au Club Vitecc.

La gestion du patrimoine forestier intègre aussi les risques induits par le changement climatique et notamment la multiplication d'épisodes climatiques extrêmes, pour lesquels des assurances sont prises. La **Société Forestière** met en œuvre des mesures spécifiques tenant compte des impacts du changement climatique sur les forêts : réduction de la durée de l'exposition aux risques des peuplements et identification des

essences susceptibles de se développer dans un climat différent. Ces mesures sont traduites dans les plans simples de gestion, tous agréés par l'administration en charge des forêts.

Pour la Compagnie des Alpes, les conséquences du changement climatique commencent à être détectables, sous différentes formes : un recul des glaciers des Deux Alpes et Tignes, quoique ralenti par rapport aux années 2000, un raccourcissement de la période d'enneigement, des pluies plus fréquentes et plus fortes dans les parcs parisiens et belges, une chaleur plus forte en Hollande en été. Dès à présent, les domaines skiables s'adaptent. Ainsi, les techniques de damage évoluent afin d'optimiser la qualité de la neige. En complément, les stations doivent sécuriser les débuts et fins de saison par la production de neige de culture. Elles sont alors attentives aux débits des cours d'eau utilisés afin de maintenir la biodiversité en aval des prélèvements.

LA CAISSE DES DÉPÔTS ACCOMPAGNE LE "PROGRAMME ACTION CAMPUS" 2014-2015 DU RÉSEAU FRANÇAIS DES ÉTUDIANTS POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE (REFEDD) VISANT NOTAMMENT LA SENSIBILISATION DES JEUNES SUR LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS L'OPTIQUE DE LA COP 21 (CONFÉRENCE DE PARIS POUR LE CLIMAT)



CDC CLIMAT RECHERCHE ANIME LE CLUB VITECC (VILLES TERRITOIRES ET CHANGEMENT CLIMATIQUE), EN PARTENARIAT AVEC MÉTÉO FRANCE ET L'OBSERVATOIRE NATIONAL SUR LES EFFETS DU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE (ONERC). SON OBJET : IDENTIFIER LES ENJEUX LOCAUX DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET ANALYSER LES MOYENS D' ACTIONS ET LES OUTILS DE FINANCEMENT UTILISABLES, À DESTINATION DES DÉCIDEURS LOCAUX PUBLICS ET PRIVÉS. CDC CLIMAT RECHERCHE MÈNE AUSSI DEUX PROJETS DE RECHERCHE SUR L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE : LE PROJET ADAPTATIO, PORTANT SUR L'AMÉNAGEMENT DE QUARTIERS URBAINS (PROJET GICC AVEC EIVP, CSTB, ELIOTH, ET VILLE DE PARIS), ET LE PROJET ABSTRACT-COLURBA PORTANT SUR L'ANALYSE DES LEVIERS ET BARRIÈRES À LA PRISE DE DÉCISION DE STRATÉGIES D'ADAPTATION DES ACTEURS LOCAUX (AVEC L'ADEME, L'AFD ET L'ONERC).

Biodiversité et préservation du patrimoine naturel

En 2014, le groupe Caisse des Dépôts a entamé les travaux de définition de sa stratégie biodiversité, avec deux ambitions : intégrer l'enjeu biodiversité dans les activités du Groupe et tendre vers une trajectoire à biodiversité positive ; contribuer à la transition écologique des entreprises et des territoires. Un plan d'action dédié est lancé en 2015, en articulation avec la stratégie TEE du groupe Caisse des Dépôts.

Au premier rang de son action se trouve sa filiale **CDC Biodiversité**. Son premier levier est la compensation : en assistant les maîtres d'ouvrage dans leurs actions de compensation, notamment en prenant en charge l'ensemble de leurs obligations. En 2014, environ 2500 ha sont sécurisés, dont 60% de milieux ouverts (steppe, prairies, marais, tourbières...) et 40% de boisements. Sur ces terrains, elle réalise des plans de gestion, préalables à la réalisation de travaux de restauration puis d'entretien. Par ailleurs, CDC Biodiversité travaille sur le paiement pour Préservation des Services éco-systémiques, les trames verte et bleue, la biodiversité en ville (toitures écosystémisées, éclairage public et nuisance lumineuse)...

Des solutions innovantes pour la biodiversité

**INITIATIVE DE LA CAISSE DES DÉPÔTS
PILOTÉE ET GÉRÉE PAR CDC BIODIVERSITÉ,
LA MISSION ÉCONOMIE DE
LA BIODIVERSITÉ A POUR OBJECTIF DE
CRÉER ET EXPÉRIMENTER DES OUTILS
INNOVANTS AFIN DE CONCILIER
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
ET PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ.**



www.mission-economie-biodiversite.com

Gérer durablement les forêts

La **Société Forestière**, filiale spécialisée du Groupe, assure la gestion de 240 000 ha de forêts (1,5 % de la forêt française) dont l'exploitation des massifs de la Caisse des Dépôts et de CNP Assurances (plus de 100 000 ha). Ce sont autant de territoires non constructibles ni artificialisables.

L'activité de gestion forestière a à la fois des impacts positifs (bois morts en forêt, préservation des zones humides) et négatifs (passage d'engins lourds en forêt, travaux d'entretiens de plantation). Elle développe une gestion spécifique des ripisylves forestières et des milieux particulièrement sensibles pour maintenir la faune et flore autochtones.

Les propriétaires institutionnels (dont le groupe Caisse des Dépôts) adhèrent à la certification PEFC (Program for the Endorsement of Forest Certification), ce qui garantit le caractère durable de la gestion et notamment la préservation de la biodiversité. La gestion forestière mise en œuvre par la Société Forestière est certifiée ISO 9001. De plus, la Société forestière a conclu en 2014 de nouveaux contrats Natura 2000, et des partenariats avec le Conservatoire régional d'espaces naturels et les Centres Régionaux de la Propriété Forestière sur un massif forestier. Plusieurs types d'actions peuvent être réalisés dans le cadre de la gestion forestière durable, par exemple le comptage ornithologique et la mise en place de nichoirs pour des rapaces protégés en forêt de Gaudinière.

A l'international, filiale de CNP Assurances, le groupe Caixa Seguradora au Brésil soutient des opérations de reforestation favorisant la biodiversité, les ressources en eau et la conservation des sols.



Réduire les impacts sur la biodiversité

La Compagnie des Alpes (CDA) poursuit ses efforts en vue de diminuer son empreinte sur la biodiversité, due à la présence et l'exploitation des équipements. Tous les domaines skiables et la moitié des parcs sont situés sur ou à proximité de zones protégées comptant de nombreuses espèces protégées. Grâce à l'expérience réussie de la mise en place d'un Observatoire naturel à Flaine, la CDA a décidé de leur déploiement sur l'ensemble de ses domaines skiables. Ils permettent de suivre les impacts des activités d'exploitation et de développement sur toutes les composantes de l'environnement : faune, flore, paysages, eau, biotopes particuliers. Ils contribuent à l'analyse des mesures de réparation et de compensation engagées lors de projets d'aménagement, mais aussi à une meilleure planification des travaux en fonction des zones d'habitat ou des périodes de reproduction. Des initiatives innovantes ont été menées comme le déplacement de marmottes dont l'habitat est perturbé par des travaux, le broyage de l'aulne vert favorisant l'implantation du Tétra Lyre, ou l'installation de ruches.

Les parcs de loisirs bénéficient aussi d'un environnement naturel qu'ils mettent en valeur pour leurs visiteurs à travers des parcours pédagogiques. Au total, 8 parcs sur les 12 gardent un tiers ou plus de leur site à l'état naturel (forêt, marais ou sable). Les produits phytosanitaires y sont de moins en moins utilisés et ne le sont plus du tout dans un tiers d'entre eux. Walibi Sud-Ouest a obtenu cette année une certification Eve (Espace Végétal Ecologique). Les parcs animaliers participent à la sauvegarde et à la recherche sur les espèces menacées.

Icade a mis en place un plan d'action spécifique concernant la diminution de son impact sur la biodiversité et a notamment développé à titre expérimental avec CDC Biodiversité sur le site des Portes de Paris un outil mesurant les impacts les plus importants de ses activités sur les services écosystémiques ainsi que sa dépendance à ces activités. Icade fait également partie des sept premières entreprises pilotes à obtenir le label « Biodiversity » pour la construction du futur siège de Veolia à Auberwilliers. Afin de ne pas participer à l'étalement urbain, Icade privilégie la densité raisonnée et la qualité des opérations : logements collectifs de trois à cinq niveaux, logements individuels groupés, immeubles de bureaux compacts. Le **Groupe SNI** a mis en place un indicateur spécifique de mesure de l'étalement urbain, utilisé pour tous les projets neufs. L'analyse en 2014 a montré que 82 % des projets ne favorisent pas l'étalement urbain et 13 % ont un impact faible, 5 % contribuent à l'étalement urbain. Grâce à deux outils opérationnels, le Groupe SNI est également en capacité de prendre en compte la biodiversité dans la gestion de son patrimoine : la cartographie du patrimoine à proximité des zones protégées (Parcs nationaux, régionaux, ZNIEFF ou zones d'intérêt communautaires) et la réalisation d'un guide pour l'aménagement durable des espaces extérieurs et d'un contrat de gestion différenciée des espaces verts.

Par ailleurs, la **Caisse des Dépôts** a augmenté sa participation dans le fonds Brownfields 2 dédié à l'acquisition de sites industriels ou tertiaires français pollués afin d'accélérer la reconversion des friches industrielles urbaines (dépollution et réhabilitation).

Enfin, **Egis** dispose d'une offre étendue en ingénierie et urbanisme, notamment en mutation urbaine (reconversion de friches, patrimoine ferroviaire, ...), traitement des sols pollués et optimisation des emprises des ouvrages. Egis a également développé les expertises nécessaires à l'inventaire des ressources d'un territoire, à l'analyse des impacts d'une activité, à la définition et la mise en oeuvre des solutions pour éviter, réduire et compenser ces dommages.

Des critères de financement plus exigeants

Le **fonds d'épargne** dans l'instruction de ses prêts trace désormais le label de référence concernant la biodiversité (Biodiversity). Pour les prêts concernant le foncier dans le cadre d'opérations d'aménagement (Gaia Court terme), un avis de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) sur l'étude d'impact environnemental du projet est désormais demandé. Le fonds d'épargne expérimente actuellement une méthodologie d'analyse extra-financière permettant de prendre en compte des critères de développement durables tels que l'étalement urbain, la proximité avec les transports, etc. Enfin, plusieurs études ont été menées en 2014 sur le secteur du logement social : une étude sur le développement de la filière bois, en ayant comme préoccupation la préservation de la biodiversité et une étude est en cours dans le cadre du partenariat avec l'Union Sociale pour l'Habitat sur la prise en compte de la biodiversité dans les constructions de logements sociaux.

DE NOMBREUX IMPACTS SUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET LA COHÉSION SOCIALE DANS LES TERRITOIRES

L'impact de l'activité du groupe Caisse des Dépôts en matière d'emploi et de développement régional est consubstantiel à sa mission, confiée par le législateur, qui est de contribuer au développement économique du pays et à l'intérêt général.

Son action soutient ainsi la croissance sur les territoires, participe à l'accroissement de la cohésion sociale et contribue à la création

d'emplois notamment dans les secteurs du bâtiment, de l'économie sociale et solidaire, des transports, du tourisme, ... : son champ d'activité étant très vaste et ses modes d'intervention et secteurs d'interventions très différents.



COHÉSION SOCIALE

CAISSE DES DÉPÔTS

715 000

CLIENTS RELIÉS
AUX RÉSEAUX NUMÉRIQUES HAUT DÉBIT
D'INITIATIVE PUBLIQUE

TRANSDEV

43 000

VÉHICULES DANS LE MONDE

Les transports publics contribuent directement au développement territorial notamment par la création d'emplois stables, la valorisation du foncier, l'amélioration de la qualité de vie

CNP ASSURANCES

TAUX DE REFUS
D'ASSURANCE EMPRUNTEUR

< 0,2 %

DEPUIS 6 ANS



ATTRACTIVITÉ, EMPLOI LOCAL

COMPAGNIE DES ALPES

15

DOMAINES SKIABLES

15

PARCS DE LOISIRS

Les sites de tourisme participent à l'essor du tourisme régional et favorisent l'emploi direct, notamment local, mais aussi l'emploi indirect (commerces, transports, immobilier, prestations sportives ou culturelles, restauration,...)

EGIS

10 M D€

D'INVESTISSEMENTS CONÇUS OU CONTRÔLÉS
DANS LES PROJETS D'ÉQUIPEMENT
DES TERRITOIRES DANS LE MONDE

Travaillant à l'aménagement du territoire pour le compte d'acteurs publics et privés, la plupart des projets conduits par Egis concourent au développement local

CDG INFRASTRUCTURE

1,1 M D€

D'ACTIFS DE TYPE INFRASTRUCTURE

Les investissements dans les infrastructures permettent de renforcer l'accès aux services de mobilité, d'énergie ou de télécommunication pour les populations, et le développement économique des territoires



**LOGEMENTS SOCIAUX ET
INTERMÉDIAIRES, IMMOBILIER**

CAISSE DES DÉPÔTS

122 767

LOGEMENTS SOCIAUX FINANCÉS

->245 000

EMPLOIS INDIRECTS INDUITS

Selon le secteur un logement construit
induit la création de deux emplois

ICADE

4 000

LOGEMENTS CONSTRUITS PAR AN

GROUPE SNI

280 000

LOGEMENTS GÉRÉS SUR
TOUT LE TERRITOIRE

Au-delà des emplois directs de l'entreprise, la gestion immobilière génère des emplois de service des sociétés prestataires participant à l'entretien du patrimoine et des emplois liés à la construction des logements



PATRIMOINE NATUREL

SOCIÉTÉ FORESTIÈRE

268 000

HECTARES DE FORÊTS GÉRÉS

->1 168 000 M³

DE BOIS COMMERCIALISÉS,
DONT 743 000 M³ DE BOIS D'ŒUVRE

CDC BIODIVERSITÉ

2 500 HA

SÉCURISÉS POUR PRÉSERVER
LA BIODIVERSITÉ



**CROISSANCE,
ENTREPRISES, EMPLOIS**

CAISSE DES DÉPÔTS

20,5M D'€

DE PRÊTS
SUR FONDS D'ÉPARGNE

SOIT +1% DE PIB

Les prêts sur fonds d'épargne contribuent
au financement de l'investissement dans les territoires

118 000

EMPLOIS SOUTENUS DANS
LES TPE ET L'ÉCONOMIE
SOCIALE ET SOLIDAIRE

La Caisse des Dépôts a poursuivi son soutien
aux structures de l'ESS permettant aux demandeurs d'emplois
et bénéficiaires de minima sociaux de créer leur entreprise

BPIFRANCE

39 000

ENTREPRISES
ACCOMPAGNÉES

90 %

DES DÉCISIONS
PRISES EN RÉGION

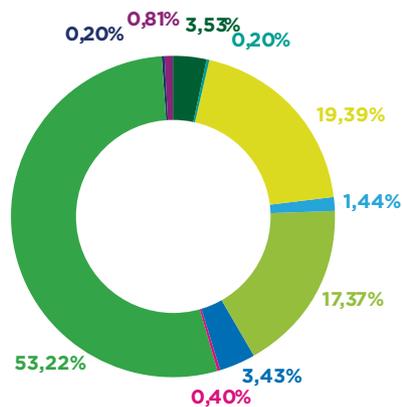
Bpifrance a apporté des financements aux entreprises
répartis dans l'ensemble des régions entreprises
jouant ainsi un rôle stratégique dans le renforcement
du tissu économique français, la création d'emplois et
l'attractivité internationale du territoire

TRANSITION FINANCIÈRE INVESTISSEMENT RESPONSABLE

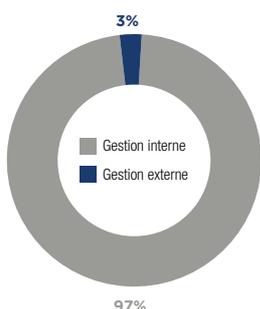
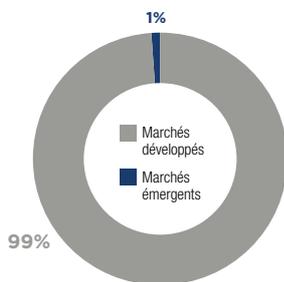
Les enjeux

Avec plus de 149 milliards d'euros d'encours sous gestion au 31/12/2014, les équipes de gestion de l'Établissement public interviennent sur des actifs diversifiés, majoritairement placés sur les marchés développés. Certaines filiales de la Caisse des Dépôts, dont CNP Assurances et Bpifrance, contribuent également au financement de l'économie. Ces activités sont exercées dans une démarche d'investissement responsable : les décisions de placement sont effectuées dans une optique de long terme, en intégrant les enjeux environnementaux, sociaux et de bonne gouvernance (ESG).

LES INVESTISSEMENTS DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC



- Taux = autres
- Immobilier
- Dette privée
- Infrastructure
- Actions cotées
- Obligations souveraine
- Capital investissement
- Forêts
- Obligations corporate
- Monétaire



CETTE PRATIQUE FINANCIÈRE SERT DES OBJECTIFS TRANSVERSAUX AU GROUPE

Protéger la valeur de ses investissements à long terme : certains facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance peuvent avoir un effet sur la performance économique à long terme des actifs dans lesquels la Caisse des Dépôts investit. Sa propre performance financière est donc, au long cours, conditionnée à la bonne évaluation, la maîtrise de ces risques, et à la promotion de bonnes pratiques ESG auprès de ses investissements.

Exercer ses responsabilités vis-à-vis de ses relations d'affaires : le rôle d'investisseur institutionnel de la Caisse des Dépôts et son poids financier lui confèrent une certaine influence sur les pratiques d'autres acteurs du système financier : sociétés de gestion, courtiers, entreprises, etc. Il s'agit d'une opportunité, mais aussi d'une responsabilité. Le Groupe s'appuie sur cette capacité d'influence pour promouvoir la prise en compte des enjeux environnementaux, sociaux et de bonne gouvernance par les différents intervenants dans le processus d'investissement.

DES MISSIONS QUI REVIENNENT PLUS PARTICULIÈREMENT A L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC

Contribuer à la mission d'intérêt général du Groupe : cette mission confiée par le législateur implique que la Caisse des Dépôts est en mesure d'évaluer et prendre en compte l'impact global de ses investissements. A cette fin, les activités financières de la Caisse des Dépôts doivent contribuer à réduire les externalités négatives telles que le changement climatique, et favoriser les externalités positives, comme l'innovation.

S'inscrire en cohérence avec les politiques publiques nationales : la Caisse des Dépôts peut accompagner la mise en œuvre de certaines politiques de la République française, notamment dans le cas de mandats qui lui sont confiés à cette fin. Ceci inclut les initiatives publiques en faveur de la RSE, que ce soit dans le domaine de la transition énergétique ou de la transparence sur les pratiques environnementales et sociales des entreprises.



Novethic, une expertise Caisse des Dépôts au service de la promotion de l'ISR

LE LABEL ISR NOVETHIC : UN ATOUT FRANÇAIS AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT EUROPÉEN DE L'ISR LE CENTRE DE RECHERCHE DE NOVETHIC ATTRIBUE, DEPUIS CINQ ANS, UN LABEL QUI ATTESTE DE LA RIGUEUR DES PRATIQUES D'INVESTISSEMENT SOCIALEMENT RESPONSABLE DES FONDS QUI EN BÉNÉFICIENT.

IL PERMET À PLUS DE 110 FONDS LABELLISÉS DE FAIRE RAYONNER, EN FRANCE ET AU-DELÀ, L'ISR PRATIQUÉ PAR CES GÉRANTS. UN QUART DES SOCIÉTÉS DE GESTION QUI EN BÉNÉFICIENT AUJOURD'HUI NE SONT PAS FRANÇAISES.

A L'AUTOMNE 2014, NOVETHIC A BÉNÉFICIÉ D'UNE RECONNAISSANCE IMPORTANTE PUISQUE SON EXPERTISE LUI A PERMIS D'ÊTRE CHOISI PAR LE FORUM POUR L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE ALLEMAND (FNG) POUR DÉVELOPPER LE PREMIER LABEL ISR EN ALLEMAGNE.

Les engagements du Groupe

La Charte d'investissement responsable de la Caisse des Dépôts présente la réponse du Groupe à ces défis. Elle recouvre les champs de la politique de financement responsable du Groupe, sa mise en œuvre par les différentes équipes de gestion, ainsi que les processus de mobilisation interne, de promotion externe et de transparence afférents.

ELLE REPOSE SUR TROIS PILIERS :

1- L'intégration ESG :

Dans l'ensemble de ses décisions de gestion, la Caisse des Dépôts cherche systématiquement à analyser et à prendre en compte les paramètres environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) susceptibles d'avoir un impact sur la performance de ses investissements.

2- L'engagement actionnarial dans une optique de long terme :

La Caisse des Dépôts est un investisseur engagé dans la durée ; elle suit l'évolution des enjeux ESG des entreprises dans lesquelles elle investit et les accompagne pour encourager leur progrès. Pour cela elle s'appuie sur deux mécanismes :

- **Le vote** : La Caisse des Dépôts exerce systématiquement son droit de vote sur l'intégralité des assemblées générales des entreprises détenues en portefeuille. Elle s'appuie sur des standards exigeants pour déterminer ses positions de vote. Les Principes de gouvernance qui guident son action sur les sociétés cotées sont transparents, de manière à favoriser le dialogue avec les parties concernées.

- **Le dialogue** : A l'instar du dialogue entretenu sur les questions financières et opérationnelles, si la Caisse des Dépôts détecte un enjeu de nature environnementale, sociale ou de gouvernance avec une entreprise, elle s'efforce d'engager un dialogue constructif avec cette dernière. C'est notamment le cas lorsqu'une résolution proposée en assemblée générale s'éloigne des principes de gouvernance appliqués par l'institution.

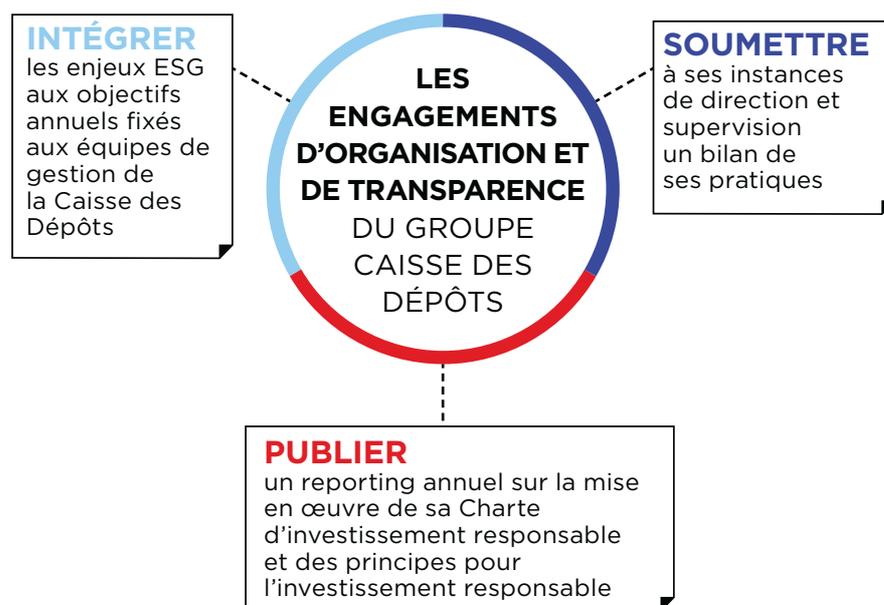
3- L'exclusion : La Caisse des Dépôts s'efforce d'accompagner les entreprises dans une démarche de progrès en matière de RSE, créatrice de valeur pour l'investisseur, l'entreprise, et la société. Lorsqu'une telle démarche n'est pas envisageable faute de respect des grandes normes du droit français et international applicables, la Caisse des Dépôts exclut les sociétés

et les Etats concernés de son univers d'investissement. Il s'agit notamment des sociétés fabricant, stockant ou commercialisant des mines antipersonnel et des bombes à sous-munitions.

Afin d'assurer la bonne application de ces principes, la Caisse des Dépôts se fixe des engagements d'organisation et de transparence :

Principes généraux sur le gouvernement des entreprises cotées

Charte d'Investissement Responsable de la Caisse des Dépôts



EXEMPLES DE FACTEURS ESG

ENVIRONNEMENT

- Optimisation de la consommation de ressources (eau, énergie, matières premières)
- Gestion des déchets
- Émissions de gaz à effet de serre
- Protection de la biodiversité
- Énergies renouvelables
- Pollution

SOCIAL

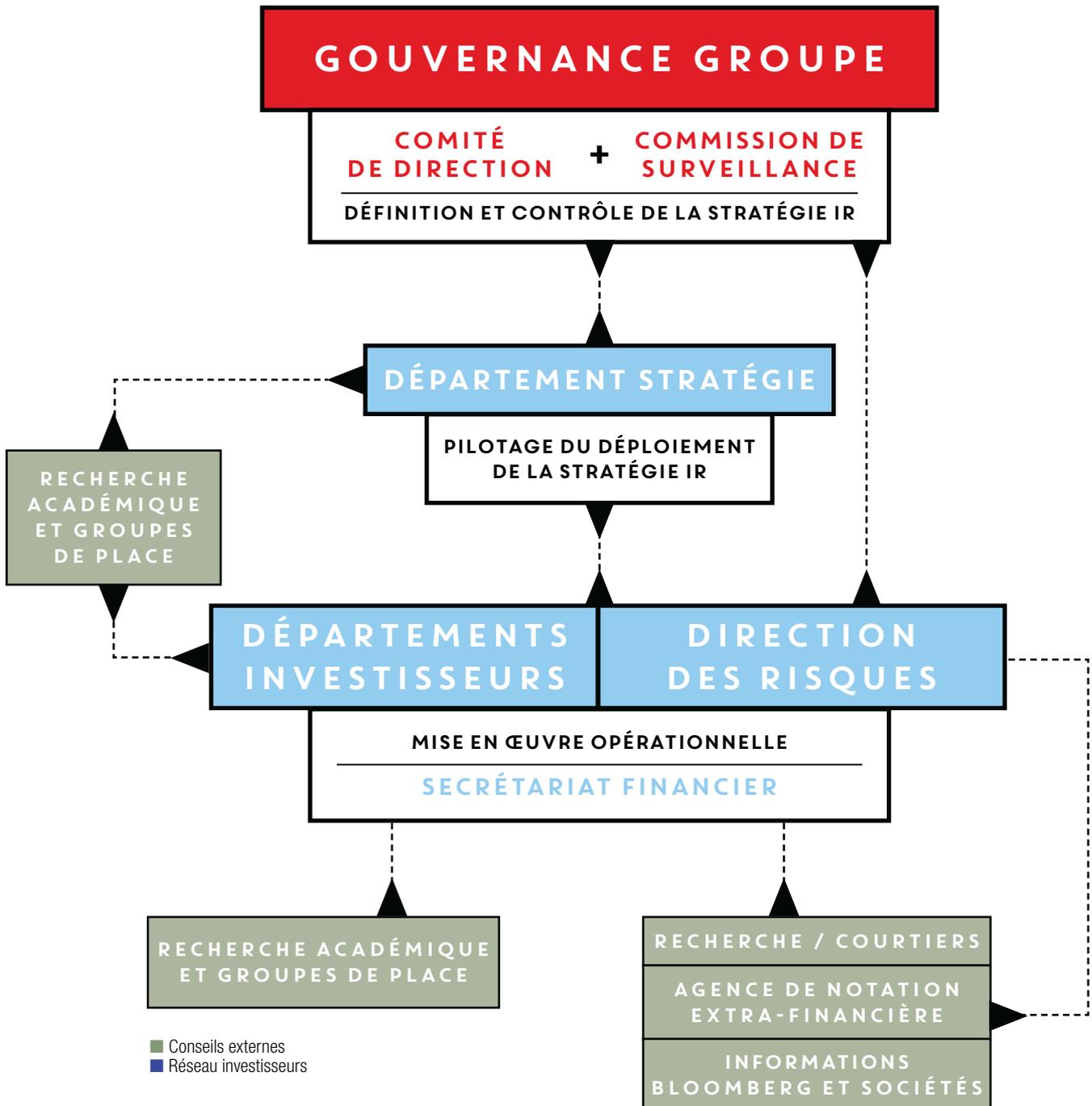
- Santé / sécurité
- Diversité / équité H/F
- Formation et Développement des compétences
- Communautés locales
- Droits de l'homme
- Qualité de l'emploi
- Rotation salariés (turnover)
- Innovation

GOVERNANCE

- Composition et fonctionnement du conseil
- Politique et pratiques de rémunération
- Protection des actionnaires minoritaires
- Déontologie et éthique des affaires
- Qualité du management

Une organisation intégrée

L'ORGANISATION INTERNE DE L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE À LA CAISSE DES DÉPÔTS



LES ÉQUIPES D'INVESTISSEMENT AU CŒUR DE LA MISE EN ŒUVRE DES ENGAGEMENTS D'INVESTISSEUR RESPONSABLE

Pour assurer le déploiement de l'investissement responsable au cœur de l'ensemble de ses métiers d'investissement, le Groupe a mis en place une organisation transversale, intégrée et au plus près des décisionnaires. Ainsi, la responsabilité pour l'analyse des principaux enjeux ESG n'est pas distincte de la responsabilité pour l'analyse stratégique et financière. Toutes deux sont effectuées par les équipes d'investisseurs de la Caisse des Dépôts et viennent systématiquement alimenter la décision d'investissement. Des analyses tierces sont cependant établies sur certains enjeux récurrents, et pour l'ensemble des dossiers représentant un seuil d'engagement financier significatif.

LE SUCCÈS DE CE MODÈLE ORGANISATIONNEL REPOSE SUR DEUX PRÉREQUIS :

La formation à l'investissement responsable : l'expertise ESG ne relevant pas de spécialistes dédiés, et faisant rarement partie des cursus académiques, la formation continue des équipes d'investissement à ce type d'analyse est un enjeu pour le Groupe. Suite à la mise à disposition d'un module de formation en e-learning en 2012, la Caisse des Dépôts a proposé à ses équipes plusieurs modalités de formation, principalement sous la forme de participation à des séminaires internes ou externes. En 2014, des formations transversales ont ainsi été proposées sur la Transition Énergétique et Écologique, ainsi que sur les Principes Directeurs de l'OCDE à l'attention des multinationales.

La mobilisation des équipes : la majorité des équipes d'investissement de la Caisse des Dépôts se voit fixer un objectif collectif annuel, par la direction générale, et/ou individuel en matière d'investissement responsable. En outre, le déploiement de l'investissement responsable a constitué en 2014 l'un des critères de performance de versement de la prime d'intéressement pour les collaborateurs de la Caisse des Dépôts, témoignant de l'importance accordée par le Groupe au sujet.

La participation à des travaux de place et à des projets de recherche concourt à la formation continue des équipes, et témoigne de leur mobilisation au service d'une meilleure appréciation par les marchés financiers de l'impact économique et financier des enjeux ESG.

Panorama des pratiques d'investisseur responsable

La Caisse des Dépôts a mis en place, depuis 6 ans, un indicateur de suivi du déploiement de sa politique d'investissement responsable. Cet indicateur composite de pilotage recouvre de manière détaillée l'ensemble des fonctions d'investissement du Groupe, qu'elles relèvent de l'Etablissement public ou de ses filiales. Il permet d'apprécier la mise en œuvre de la Charte d'investissement responsable et d'identifier des axes de progrès, ciblés ou transversaux.

COMMENT L'INTERPRÉTER?

L'indicateur permet d'établir un bilan qualitatif global de la façon dont les équipes de gestion de la Caisse des Dépôts ont déployé, sur leur périmètre, les différentes composantes de sa stratégie d'investissement responsable :

1- ENGAGEMENTS PRIS EN FAVEUR DE L'IR

Ces engagements sont de nature complémentaire :

- Les engagements externes généraux, dès lors qu'ils s'appliquent à l'équipe d'investissement.
- Les engagements externes portant sur une classe d'actif/ une thématique particulière, dès lors qu'ils s'appliquent à l'équipe d'investissement.
- Les engagements et objectifs internes pris par une équipe vis-à-vis des instances de gouvernance du groupe Caisse des Dépôts.

2- INTÉGRATION ESG DANS LES PRATIQUES DE GESTION

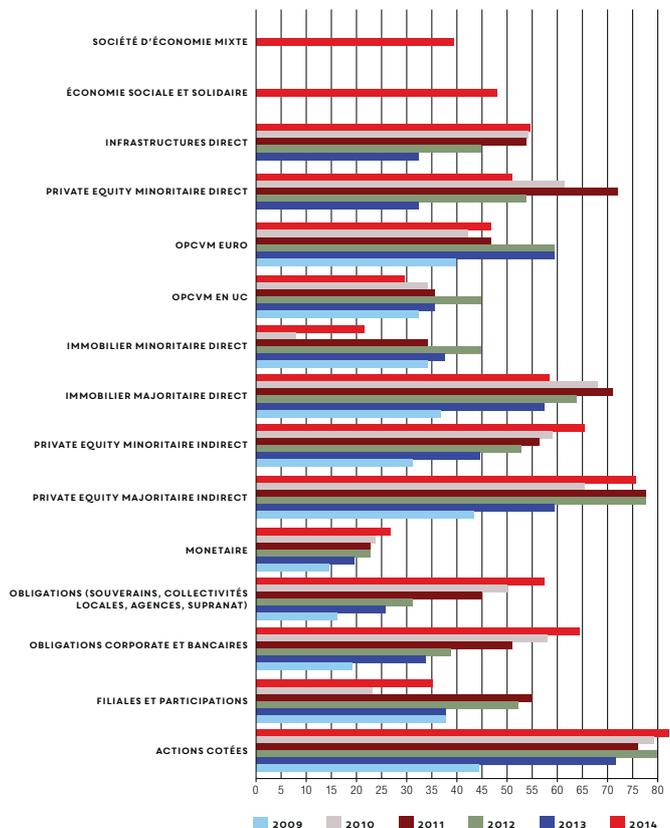
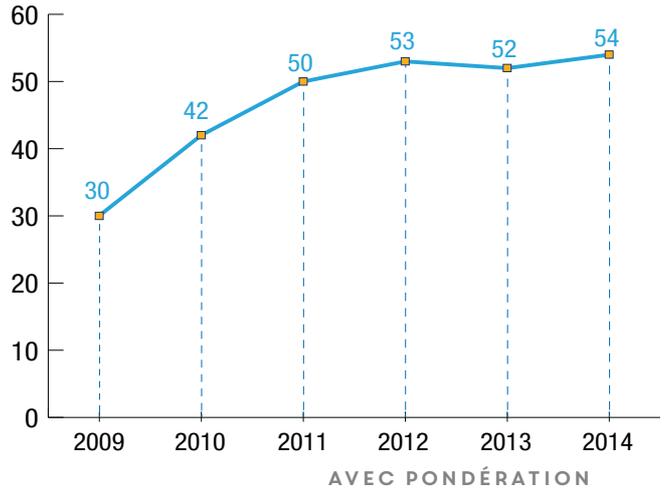
Elle est déclinée en 5 étapes :

- La mise en œuvre des exclusions
- La collecte et l'analyse d'informations ESG sur les investissements, afin que l'équipe d'investissement développe une opinion propre quant à leur performance ESG
- La prise en compte, systématique et documentée, de cette analyse ESG dans les décisions d'investissement
- La démarche de dialogue actif sur les questions E S et G auprès des sociétés en portefeuille
- La mesure de l'impact ESG de l'investissement.

3 _ MOBILISATION DES ÉQUIPES D'INVESTISSEMENT

Elle implique simultanément:

- La formation des équipes aux enjeux ESG
- L'intégration d'objectifs d'investissement responsable aux objectifs individuels des gérants
- La mobilisation pour diffuser les bonnes pratiques au sein du Groupe et sur la place.

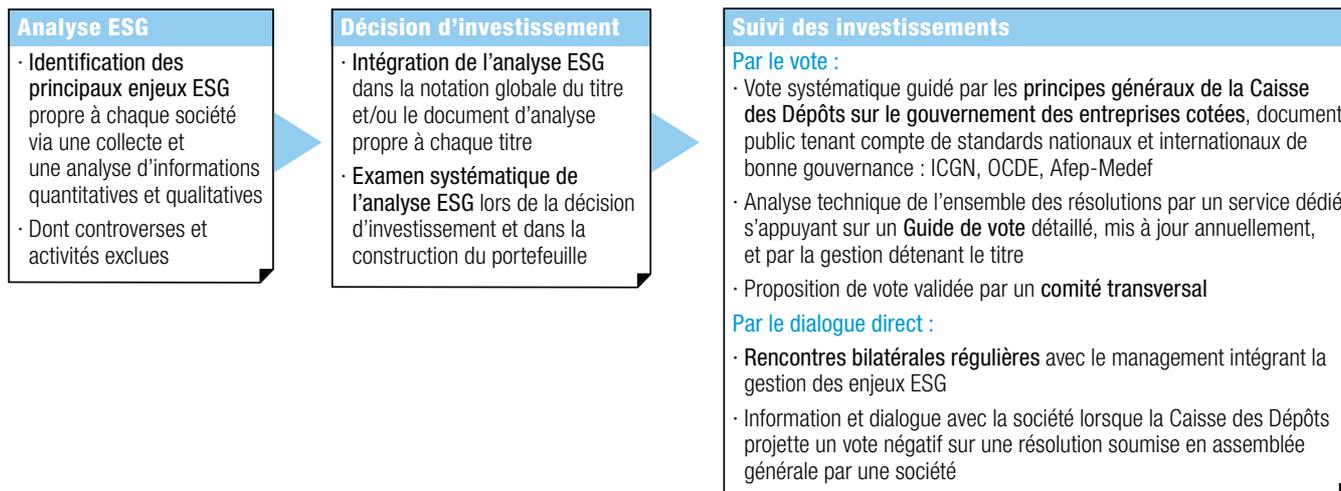


Après le renforcement des exigences en matière d'investissement responsable du Groupe en 2013, 2014 a été marquée par des réorganisations et la création de nouvelles équipes de gestion. Ces changements de périmètre au sein des métiers occultent le fait qu'à méthodologie

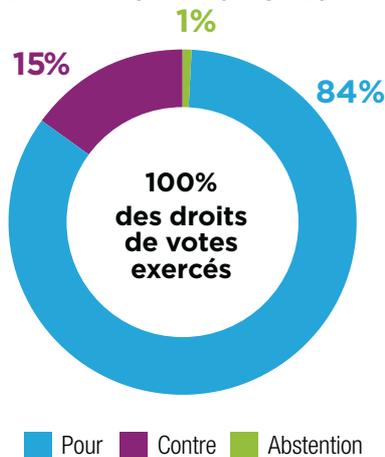
d'analyse égale, l'ensemble des équipes de gestion ont renforcé ou maintenu leurs pratiques d'investisseur responsable, se traduisant par une progression globale des pratiques du Groupe.

Actions cotées

La Caisse des Dépôts mène une politique d'intégration des critères ESG couvrant l'ensemble de ses décisions d'investissements en actions. Ses équipes de gestion effectuent systématiquement une analyse des risques et opportunités ESG associés à un titre et la prennent en compte dans la construction du portefeuille.



RÉPARTITION DES VOTES



Bien qu'elle ne représente qu'un poids minoritaire au capital des sociétés, la Caisse des Dépôts se montre un actionnaire actif. Ses gérants exercent ses droits de vote pour l'ensemble des assemblées générales des sociétés dont elle détient des titres et instaurent un dialogue régulier avec les sociétés, notamment sur leurs enjeux ESG.

FOCUS : EXERCER SON INFLUENCE AFIN DE PROMOUVOIR LES BONNES PRATIQUES AUPRES DE SES INVESTISSEMENTS

Le vote en Assemblée Générale constitue l'un des droits les plus puissants de l'actionnaire, lui permettant de se prononcer tant sur des décisions stratégiques et des opérations sur le capital, que sur des pratiques de gouvernance structurantes et, de façon croissante, sur des stratégies et pratiques environnementales des entreprises. C'est pourquoi, **la Caisse des Dépôts a de nouveau exercé ses droits de vote sur l'ensemble de ses positions en 2014**, en s'appuyant sur un guide de vote fondé sur ses Principes généraux sur le gouvernement des entreprises cotées, publics.

Le dialogue direct entre les équipes de gestion de l'Etablissement public et le management des sociétés en portefeuille permet à l'actionnaire Caisse des Dépôts de signaler des points d'interrogation et d'attention sur la gestion des enjeux ESG par les sociétés.

En 2014, certains des sujets ESG identifiés ont trouvé des issues satisfaisantes, dont :

- l'amélioration de la représentativité des femmes au Conseil

- la nomination d'un directeur RSE
- la transparence accrue sur la rémunération

Un effort particulier a été amorcé pour renforcer le suivi des problématiques environnementales des sociétés en portefeuille.

VIA DES INITIATIVES COLLABORATIVES

En complément de ce dialogue bilatéral direct entretenu avec chaque entreprise sur les enjeux qui lui sont propres, la Caisse des Dépôts s'associe ponctuellement à d'autres investisseurs afin de susciter une réponse à des problématiques plus transversales. L'objectif de ces **prises de positions publiques est d'adresser des signaux quant aux attentes et besoins partagés des investisseurs responsables**, de manière à inciter d'autres acteurs économiques à une meilleure prise en compte des enjeux ESG.

80%
DES ÉCHANGES
BILATÉRAUX
DE LA GESTION ACTION
POUR COMPTE PROPRE
ONT INTÉGRÉ EN 2014
DES PROBLÉMATIQUES
ÉNERGIE-CLIMAT

Du fait du calendrier de négociations internationales, de nouvelles démarches collaboratives ont été amorcées sur les enjeux climatiques en 2014.

SIGNATAIRE DE L'INVESTOR STATEMENT ON CLIMATE CHANGE

La Caisse des Dépôts fait partie des 367 investisseurs qui ont signé cette déclaration reconnaissant l'impact du changement climatique sur leurs investissements

http://20nagd2iv3kl3tlgmf32bvkf.wpengine.netdna-cdn.com/wp-content/uploads/2014/09/GloballInvestorStatement2014_Final.pdf

SIGNATAIRE DE LA DÉCLARATION PUT A PRICE ON CARBON

347 investisseurs institutionnels ont demandé aux gouvernements d'instaurer un prix du carbone stable, juste, et incitatif afin de reorienter les investissements au profit de la lutte contre le changement climatique

<http://www.worldbank.org/content/dam/Worldbank/document/Carbon-Pricing-Statement-060314.pdf>

MEMBRE DU CARBON DISCLOSURE PROJECT

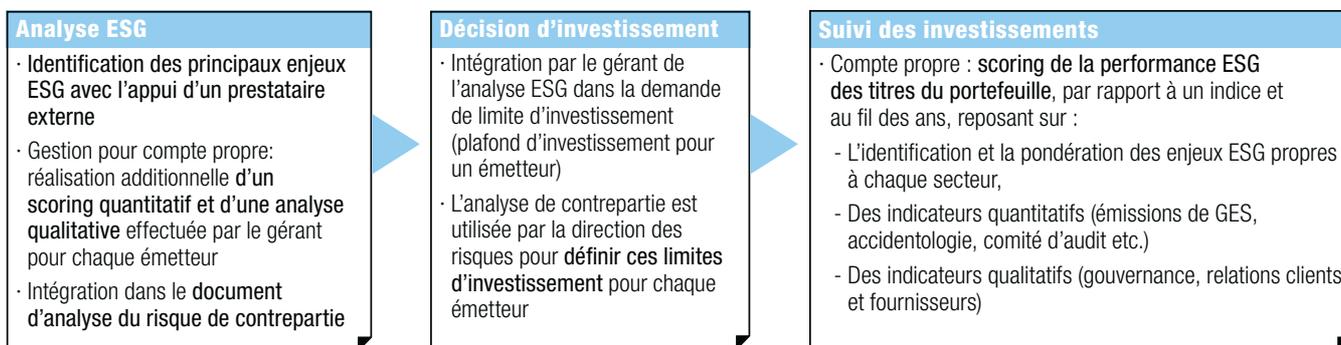
La Caisse des Dépôts soutient l'initiative changement climatique du CDP, qui incite les entreprises à plus de transparence sur leurs émissions de gaz à effet de serre et les risques et opportunités associées au changement climatique.

<https://www.cdp.net/en-US/Programmes/Pages/CDP-Investors.aspx>

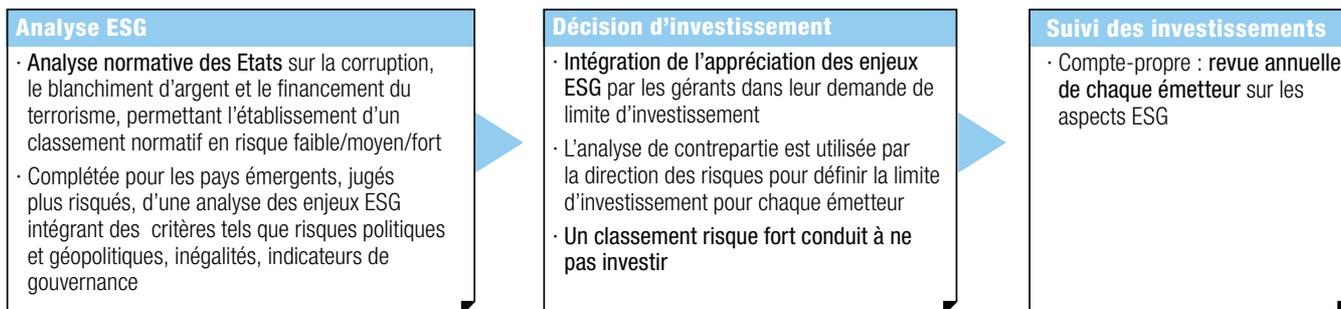
La gestion obligataire

Les équipes de gestion des actifs de taux de la Caisse des Dépôts déploient progressivement une démarche d'intégration des risques ESG des entreprises dans leurs décisions d'investissement. Leur analyse est complétée de celle de la direction des risques et du contrôle interne, qui intègre les risques environnementaux, sociaux et de gouvernance des contreparties dans ses analyses. Des critères spécifiques concernent les émetteurs souverains.

OBLIGATIONS CORPORATE



OBLIGATIONS SOUVERAINES



FOCUS : QUE PENSER DES OBLIGATIONS ENVIRONNEMENTALES?

Le marché des « green bonds » a poursuivi son fort essor en 2014, avec 36,6Md\$ d'obligations émises. Ces titres de dette, émis par des entreprises, des institutions financières privées ou publiques, ou encore des collectivités locales, visent à financer ou refinancer des actifs présentant un bénéfice environnemental (énergie renouvelable, efficacité énergétique, transports en commun etc). Si elles affichent une ambition écologique auto-déclarée, il appartient à l'investisseur de s'assurer que les obligations soient structurées de manière à crédibiliser

leurs allégations environnementales (fléchage, certification, reporting etc). Ce fléchage des financements ne doit pas dispenser d'une évaluation des problématiques sociales et de gouvernance des titres.



340M€
D'ENCOURS DANS
DES OBLIGATIONS
ENVIRONNEMENTALES

Capital investissement

La Caisse des Dépôts investit dans des actifs non cotés, gérés dans une optique de diversification et de placement à long terme en intégrant une démarche d'investissement responsable. Les équipes de l'Etablissement public souscrivent à des fonds externes qui accompagnent les entreprises non cotées dans les différentes étapes de leur développement. Ils sont sélectionnés et suivis sur la base de critères financiers et ESG. L'activité de capital investissement direct du Groupe est menée au travers de ses filiales spécialisées, Bpifrance et Qualium Investissement qui sont signataires des PRI et ont formalisé une démarche d'investissement responsable. Nouvelle filiale de co-investissement avec des fonds souverains étrangers, CDC International Capital s'est dotée, à sa création, d'une procédure d'investissement responsable, dont elle assurera la mise en œuvre simultanément à la construction de son portefeuille.

CAISSE DES DÉPÔTS

Analyse ESG

- Due diligence ESG préalable à toute souscription dans un fonds : questionnaire évaluant l'engagement et le degré de prise en compte des critères ESG par le fonds
- Les résultats donnent lieu à une note ESG

Décision d'investissement

- Résultats présentés au comité d'investissement et partie intégrante de la décision d'investissement
- Intégration à la documentation contractuelle de clauses d'accompagnement ESG des investissements et de reporting du fonds quant à l'évolution ESG du portefeuille et de la société de gestion

Suivi des investissements

- Dialogue régulier pour promouvoir la prise en compte des facteurs ESG
- Collecte et analyse des reportings ESG adressés par les fonds, permettant de suivre l'évolution des pratiques et performances ESG

BPIFRANCE

Analyse ESG

- Réalisation d'un état des lieux ESG, permettant de diagnostiquer d'éventuels problèmes ESG réhibitoires et d'identifier les enjeux les plus déterminants pour la société, afin d'y sensibiliser les dirigeants et susciter une démarche de progrès

Décision d'investissement

- Conclusions de l'état des lieux présenté au comité d'investissement
- Intégration d'une clause de responsabilité sociétale de l'entreprise au pacte d'actionnaires

Suivi des investissements

- Dialogue régulier avec le management des sociétés, permettant d'effectuer un point sur les enjeux ESG clés de l'entreprise
- Programme de sensibilisation et d'accompagnement des entrepreneurs sur les enjeux RSE pertinents pour leur société

QUALIUM

Analyse ESG

- Due diligence systématique sur les enjeux ESG

Décision d'investissement

- Conclusions de l'état des lieux présenté au comité d'investissement
- Exclusion de tout investissement ayant un impact environnemental négatif ainsi que certains secteurs (jeux, armement etc.)
- Intégration dans le plan d'affaires des risques matériels identifiés

Suivi des investissements

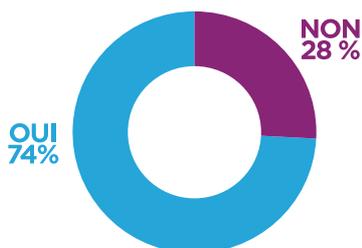
- Définition d'axes de progrès en matière ESG pour chaque participation, faisant l'objet d'un suivi avec le management
- Reporting ESG du fonds transmis aux souscripteurs

FOCUS : L'IMPACT DES INVESTISSEMENTS DU GROUPE DANS LES ENTREPRISES NON COTÉES ?

La Caisse des Dépôts effectue un suivi annuel des pratiques ESG de l'ensemble des fonds de capital investissement dans lesquels elle investit. Il englobe à la fois les pratiques RSE des sociétés de gestion, et les pratiques ESG des entreprises dans lesquelles ces fonds ont investi. La Caisse des Dépôts compte ainsi encourager les fonds à un comportement socialement responsable, dans leur propre gestion et celle de leur portefeuille.

En 2014, la majorité des sociétés de gestion ont adopté des pratiques visant à préserver l'environnement dans leur fonctionnement quotidien. Elles sont 74% à avoir mis en place des mesures concrètes de préservation de l'environnement. Les mesures sont multiples : recyclage (encre/toner/papier), économies d'énergie, empreinte carbone des transports etc.

AVEZ-VOUS MIS EN PLACE DES MESURES DE PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT ?



*Recyclage, mobilité responsable, économie d'énergie...
Sources : CDC, Bpifrance 2014, Périmètre sociétés de gestion répondantes : 176

Plus de 60% des sociétés de gestion ont également mis en place des projets à caractère social en 2014. Par exemple, il peut s'agir de la mise en place d'un dispositif d'intéressement pour leurs salariés.

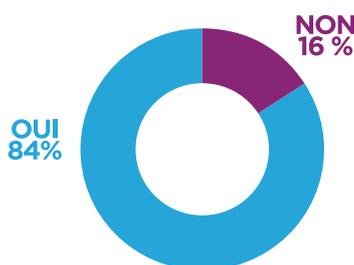
VOTRE SOCIÉTÉ A-T-ELLE MIS EN PLACE DES PROJETS/ CAMPAGNES À CARACTÈRES SOCIAL AU COURS DE L'ANNÉE ÉCOULÉE ?



Sources : Caisse des Dépôts 2014, Périmètre sociétés de gestion répondantes : 75

Concernant leurs pratiques d'investissement, plus de 80% des sociétés de gestion disposent d'une politique expliquant la façon dont elles intègrent les critères ESG dans leurs processus d'investissement. Ce chiffre reflète le caractère discriminant donné à ce critère par la Caisse des Dépôts lorsqu'elle sélectionne les fonds dans lesquels elle investit. Il aura naturellement vocation à tendre vers une cible de 100% avec le renouvellement progressif du portefeuille de fonds.

AVEZ-VOUS UNE POLITIQUE D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE, DE TYPE ESG, FORMALISÉE ?



Sources : Caisse des Dépôts 2014, Périmètre sociétés de gestion répondantes : 75

Les entreprises soutenues par ces fonds ont contribué positivement à l'emploi. En outre, un effort de bonne gouvernance a été réalisé par l'introduction d'administrateurs indépendants dans les organes de gouvernance.

20488
CRÉATIONS NETTES
D'EMPLOIS PAR
LES 792 ENTREPRISES
INVESTIES
RÉPONDANTES

62%
PART DES ENTREPRISES
RÉPONDANTES
AYANT AU MOINS
UN ADMINISTRATEUR
INDÉPENDANT

Sources : Etablissement public, Bpifrance

Actifs immobiliers

D'une valeur de 5,1 Md€, le portefeuille d'immobilier de placement de la Caisse des Dépôts est composé de bureaux, de commerces, de bâtiments résidentiels, de bâtiments industriels, d'hôtels et de bâtiments à usages mixtes. Il est constitué et géré en intégrant des facteurs environnementaux ayant un impact avéré sur la valeur des actifs à long terme, dont la performance énergétique et la desserte. La rénovation environnementale du parc constitue l'un des principaux enjeux dans la gestion du portefeuille.

Analyse ESG

- Due diligence systématique sur les enjeux environnementaux, techniques et énergétiques, afin de privilégier l'acquisition de bâtiments à haute qualité environnementale et/ou haute performance énergétique, bien desservis par les transports en commun, et dont le loyer permet d'amortir le coût des travaux visant à améliorer leur performance énergétique.

Décision d'investissement

- Acquisition d'actifs labellisés ou certifiés, ou dont la performance peut être portée à des niveaux équivalents.
- Les conclusions de l'audit technique permettent d'estimer, dans le business plan du projet évalué, le montant des travaux à conduire pour améliorer la performance énergétique de l'actif après son acquisition.

Suivi des investissements

- Rénovation environnementale du parc existant intégrée au plan de travaux à long terme (2020-2030) reposant sur des facteurs d'utilisation, d'obsolescence naturelle et de performance énergétique des actifs. Les critères de décision s'articulent autour de l'efficacité de l'investissement environnemental, la durée potentielle de vacance et de ratio coût des travaux sur la valeur de l'actif.
- Audits et suivi réguliers des actifs afin d'en contrôler la performance en matière d'eau, énergie, émissions de gaz à effet de serre et déchets. Il est facilité par la mise en place d'annexes environnementales aux baux, permettant l'échange d'information régulier entre locataires et bailleurs.
- Intégration de la capacité de suivi ESG des actifs dans la sélection des property managers, sociétés qui gèrent au quotidien les immeubles détenus par la Caisse des Dépôts.

Infrastructures

Filiale de la Caisse des Dépôts, CDC Infrastructure est dédiée à l'investissement dans les actifs essentiels au développement économique français : infrastructures énergétiques, de transport et de télécommunication notamment. Elle gère un portefeuille d'actifs d'environ 1,1 Md€ dans une optique de rentabilité récurrente sur le long terme, avec le souci de l'impact sociétal de ses investissements. Elle met en œuvre une Charte d'investissement responsable depuis 2012. L'Établissement public investit également dans des infrastructures.

CDC INFRASTRUCTURE

Analyse ESG

- Identification des projets d'infrastructure via une matrice ESG interne. Pour les infrastructures existantes, elle permet d'identifier de bonnes pratiques, des axes d'améliorations éventuelles, et des risques majeurs. Pour les nouvelles infrastructures, elle permet de s'assurer de la compatibilité du projet avec les engagements ESG de CDC Infrastructure.
- L'analyse est complétée par une évaluation des impacts environnementaux (énergie, GES, eau, biodiversité)
- Revue des partenaires sous l'angle ESG

Décision d'investissement

- Intégration des analyses dans la documentation d'investissement, influant sur :
 - L'allocation d'actifs, au profit d'actifs à faible empreinte carbone
 - L'élaboration du projet avec les partenaires industriels et financiers. Des engagements ESG sont intégrés dans l'accord de consortium (nouvelles infrastructures) ou le pacte d'actionnaires (infrastructures existantes).

Suivi des investissements

- Implication dans la gouvernance afin d'y établir une approche responsable
- Pour les nouvelles infrastructures, elle définit des indicateurs ESG durant la phase de construction et s'assure que le reporting soit effectué. Exigence de respect des standards RSE envers les industriels du BTP et leurs sous-traitants.
- Pour la phase d'exploitation de l'infrastructure, elle établit un plan d'action ESG avec le management de la société opératrice, qui s'accompagne d'indicateurs et d'un reporting.
- Pour limiter son empreinte carbone, CDC Infrastructure effectue une évaluation de l'impact carbone de ses actifs et de son portefeuille.

341 M€

MONTANT DES INVESTISSEMENTS DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC DANS LES ÉNERGIES RENOUVELABLES EN 2014

L'Établissement public investit dans des projets locaux contribuant directement à la transition énergétique et à la cohésion sociale dans les territoires français. Des critères ESG sont pris en compte dans la sélection et l'élaboration de ces

projets, tels que la maîtrise environnementale des chantiers, l'impact en termes d'emploi local, et la protection des droits de l'actionnaire minoritaire dans la gouvernance des investissements.

Accompagner les régimes de retraite dans leurs démarches d'investisseur responsable

Premier gestionnaire des retraites publiques en France avec cinq régimes couvrant plus de dix millions de personnes, la direction des retraites et de la solidarité de la Caisse des Dépôts propose une offre de service globale en gestion financière et extra-financière à ses clients. L'accompagnement en matière d'investissement responsable est l'un de ses domaines d'expertise. Cette offre est proposée aux clients de la Caisse des Dépôts soucieux de prendre en compte des critères ESG dans leurs décisions d'investissements.

Accompagné depuis plusieurs années dans cette démarche, l'Ircantec en est la meilleure illustration. La Caisse des Dépôts conseille et oriente le régime vers des placements qui reflètent son identité et qui respectent ainsi sa valeur phare : l'intergénérationnel.

Les formations dispensées aux administrateurs en 2014

LA CAISSE DES DÉPÔTS A ACCOMPAGNÉ LES ADMINISTRATEURS DE L'IRCANTEC À TRAVERS UNE SÉRIE DE SEPT FORMATIONS. DEUX D'ENTRE-ELLES ONT PORTÉ SUR DES THÉMATIQUES DE L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE QUE SONT L'ENGAGEMENT ACTIONNARIAL ET LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE. DES INTERVENANTS EXTÉRIEURS QUALIFIÉS Y SONT RÉGULIÈREMENT INVITÉS. CES FORMATIONS VISENT À FACILITER L'ACQUISITION, PAR LES ADMINISTRATEURS DU RÉGIME, DE L'ENSEMBLE DES ÉLÉMENTS LEUR PERMETTANT DE MIEUX ANALYSER LES DOCUMENTS QUI LEUR SONT PRÉSENTÉS, DE PRENDRE DES DÉCISIONS ÉCLAIRÉES MAIS AUSSI D'ÊTRE FORCE DE PROPOSITION.

Focus sur la transition énergétique

FORT DE SA DÉMARCHE D'INVESTISSEUR RESPONSABLE ET DE SON ENGAGEMENT SUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, LE RÉGIME A DÉCIDÉ EN 2014 DE DÉVELOPPER SA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT EN MATIÈRE D'OBLIGATION « VERTE » OU « GREEN BONDS ».

C'EST UN MARCHÉ, QUI, DEPUIS SA CRÉATION EN 2007, EST EN FORTE CROISSANCE, AVEC UN TAUX DE CROISSANCE ANNUEL MOYEN DU VOLUME D'ÉMISSION SUPÉRIEUR À 40%.

L'IRCANTEC DÉTIENT 3,35 % DE GREEN BONDS DANS SES OBLIGATIONS, ALORS QUE CES ACTIFS REPRÉSENTENT AUJOURD'HUI MOINS DE 1% DES VOLUMES GLOBAUX D'OBLIGATIONS.

LES GREEN BONDS PERMETTENT AUX SOCIÉTÉS ÉMETTRICES D'ENTREPRENDRE DES INVESTISSEMENTS IMPORTANTS AYANT UNE FORTE VALEUR AJOUTÉE SOCIALE ET/OU ENVIRONNEMENTALE.

L'IRCANTEC SOUHAITE LES ACCOMPAGNER, TOUT EN INSISTANT SUR L'ASPECT QUALITATIF ET MÉTHODOLOGIQUE DE CES TITRES.

LE RÉGIME ENCOURAGE DONC SES SOCIÉTÉS DE GESTION À FORMALISER LEURS MÉTHODOLOGIES SUR LES CRITÈRES EXIGÉS POUR LEUR BONNE APPRÉCIATION.

EN AMONT

En élaborant avec les administrateurs des régimes de retraites une stratégie d'engagement et d'intégration ISR (intégration de critères ESG dans la sélection des actifs en portefeuille, mise en œuvre d'une démarche d'engagement actionnarial dans les sociétés où le régime est investi...). La DRS s'appuie pour cela sur des réseaux spécialisés (réseau investisseur de la Caisse des Dépôts, Novethic, sociétés de gestion, prestataires externes...)

ACCOMPAGNEMENT ISR

PAR LA DIRECTION DES
RETRAITES ET DE LA
SOLIDARITÉ
S'EXERCE :

PARALLÈLEMENT

Des programmes de formation et des communications sont mis en place pour informer et enrichir les connaissances des administrateurs et des bénéficiaires du régime.

EN AVANT

La DRS contrôle et suit les décisions prises par les administrateurs, afin de les accompagner au mieux dans la mise en application de ces décisions

Cohérents avec les attentes de ses clients et avec l'ambition du Groupe de contribuer à la diffusion de pratiques de gestion responsables, ces engagements ISR visent à promouvoir une gestion pérenne et responsable des cotisations des actifs, pour les accompagner au mieux durant leur retraite.

L'INNOVATION AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

SILVER MOBILITÉ : ADAPTER LES TRANSPORTS AUX PERSONNES AGÉES EN FRANCE

Pour relever ce défi, la Caisse des Dépôts, ses filiales Transdev et Icade, ainsi que la société Automobilité, start-up rochelaise nouvellement créée, ont expérimenté deux offres combinées et adaptées de mobilité (véhicules électriques et transport à la demande) pour des personnes âgées autonomes résidant en établissements d'hébergement dédiés (Ehpa). Deux résidences de services rochelaises - Villa Royale et Villa Océane - sont partenaires pour expérimenter ces nouveaux services complémentaires qui préviennent des situations d'isolement, de rupture du lien social, ou de dépendance. Cette initiative a été menée sur 10 mois dans le cadre du Lab CDC : l'incubateur de projets innovants du groupe Caisse des Dépôts. L'expérimentation a notamment permis de valider l'existence d'un besoin mal couvert (mobilité des populations séniors) ainsi que l'intérêt de différents acteurs (usagers, résidences de service privées, collectivités, bailleurs sociaux).



INTÉGRER LA BIODIVERSITÉ DANS LES RÉSIDENCES SOCIALES

Dans le cadre de l'appel à projet du Lab cdc 2014, Efidis, filiale du groupe SNI, et CDC Biodiversité ont mené une expérimentation visant à intégrer la biodiversité dans la gestion des résidences. Objectif : contribuer à l'amélioration

de la biodiversité en milieu urbain et rendre les espaces extérieurs des parcs immobiliers plus attractifs, plus économes et plus respectueux de l'environnement.

La résidence des Folles à Choisy-le-Roi (94) a été choisie comme site pilote. L'expérimentation a démarré en septembre 2014 pour se terminer fin mai 2015. Après les phases de diagnostic physico-chimique et écologique, et de concertation avec les habitants et la Ville, plusieurs actions ont été déployées sur le site : végétalisation structurante de l'entrée de la résidence, installation de bacs plantés le long des trottoirs pour sécuriser la circulation piétons et éviter le stationnement sauvage, mise en place d'un rucher, création d'un jardin partagé constitué de 18 parcelles cultivables en pleine terre, réaménagement complet d'un espace boisé et création d'un sentier pédagogique, revégétalisation différenciée d'espaces verts.

Les conclusions sont positives pour le bailleur, et les résidents sont très satisfaits. Le projet devrait permettre le développement d'une offre pour CDC Biodiversité, et une meilleure prise en compte de la biodiversité dans les process de gestion et d'aménagement d'Efidis



DIX MOIS D'EXPÉRIMENTATION DE DÉSAMIANTAGE EN MILIEU OCCUPÉ

Le groupe Caisse des Dépôts (fonds d'épargne, Egis, Scet, groupe SNI) expérimente depuis septembre 2014 un procédé d'intervention permettant de retirer la colle amiantée présente sous les revêtements de sol. L'innovation porte sur l'usage d'un solvant naturel, d'une hydro-gommeuse prototypée et d'un mode opératoire économe, ingénieux et adapté au logement occupé. Trois tests itératifs, conduits avec un laboratoire indépendant, un maître d'œuvre, deux chimistes, une société experte en désamiantage, ont permis de vérifier l'intérêt du protocole d'intervention prédéfinis, présentant trois promesses : une réduction de la pénibilité au travail, un haut niveau de sécurité, une économie des coûts.

Suite à l'expérimentation menée dans le cadre du Lab cdc, les entités parties prenantes pourraient désormais s'engager dans une phase de chantiers tests de plus grande ampleur jusqu'à la fin de l'année 2015 en vue de valider, à terme, le caractère reproductible du process et de la solution.



UN APPEL À PROJETS DÉDIÉ À LA TEE

Cinq projets lauréats ont été retenus, parmi plus de 75 idées de projets, pour être incubés d'avril à décembre 2015 par le Lab cdc, qui dédie cette nouvelle saison d'incubation du Lab cdc à la transition énergétique et écologique (TEE), sujet majeur pour le groupe Caisse des Dépôts. Parmi ces 75 dossiers proposés par le Groupe, des collectivités et des start-up, 11 propositions d'offres innovantes ont été présélectionnées.

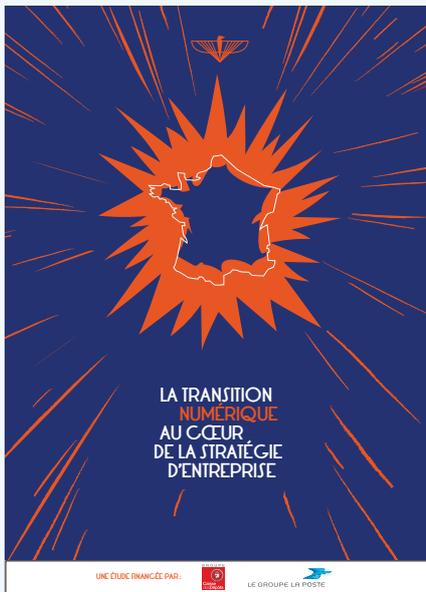
Un jury d'experts a finalement retenu 5 projets lauréats :

- eBus connexion : accélérer la transition des réseaux de transport vers des bus électriques « zéro émission » ;
- ValTer Biomasse : valoriser les territoires par la production durable de bois énergie sur des zones inondables, en friche ou délaissées d'infrastructures ;
- Péage positif : lutter contre la thrombose urbaine en récompensant les usagers adoptant des pratiques de mobilité qui permettent une réduction de la congestion et amélioration de la qualité de l'air ;
- PowerToGaz renouvelable : transformer la puissance de l'énergie hydraulique en hydrogène pour des applications industrielles ;
- Spot : mutualiser des espaces de travail à distance.

Ces cinq projets ont été retenus pour leur potentiel économique, la répliquabilité de leur offre, leur innovation, leur faisabilité, leur transversalité (mobilisation de plusieurs acteurs au sein du Groupe, voire au-delà) et leur alignement avec la stratégie TEE du groupe Caisse des Dépôts. Créé en avril 2013, le Lab cdc propose de tester rapidement (9 mois), avec des ressources limitées, un service innovant à forte valeur sociétale, auprès de futurs clients et usagers.

La méthodologie du Lab cdc s'inspire fortement du monde entrepreneurial ; elle se veut pragmatique et économe en ressources. Elle permet d'innover : les équipes projets positionnent leur offre comme s'il s'agissait d'accompagner le lancement d'une start-up. Avec le Lab cdc, le groupe Caisse des Dépôts dispose d'un processus souple et efficace dédié à l'innovation. Le Lab cdc capitalise sur l'aptitude des collaborateurs du Groupe et de ses partenaires à entreprendre au service de l'intérêt général.

FINANCER DES RECHERCHES INNOVANTES



LES BARBARES ATTAQUENT : LA TRANSITION NUMÉRIQUE AU CŒUR DE LA STRATÉGIE D'ENTREPRISE

Cette étude fournit un cadre de modélisation et d'analyse de la transition numérique, outil stratégique à l'attention des entreprises. Son objectif ? Guider leur positionnement face aux nouveaux modèles d'affaire du numérique. Ce travail a été réalisé par Nicolas Colin (co-fondateur de l'incubateur « The Family ») et s'appuie sur les ressources du groupe Caisse des Dépôts et du groupe La Poste. Il repose sur trois grandes convictions : le développement des start up est riche d'enseignements pour les entreprises en place ; le succès des entreprises dans la transition numérique est une condition de l'épanouissement des start up ; les start up et les grandes entreprises ont des synergies à créer.

<http://www.caissedesdepots.fr/mediatheque/rapports-et-etudes/numerique.html>

L'INTÉGRATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LE SECTEUR FINANCIER ET SA GOUVERNANCE

La lutte contre le changement climatique est une étape vers le renforcement de la stabilité financière mondiale. D'un côté, les retours sur investissements sont affectés par les pertes liées aux impacts du changement climatique mondial. De l'autre, un changement de paradigme compatible avec la limitation du réchauffement de la température à 2°C présente de nouvelles opportunités d'investissements productifs. Ce rapport réalisé par l'IDDRI et CDC Climat analyse les pratiques des institutions internationales de gouvernance et de régulation financière et des institutions nationales prenant en compte les risques et opportunités qui découlent du changement climatique. Partant d'une description des outils et processus existants, sont également identifiés les points d'entrée potentiels pour renforcer les mandats de ces institutions. Enfin, cette publication propose un cadre pour structurer la discussion sur les options politiques et les lignes directrices, en se concentrant sur l'offre, la demande et les différentes phases de mise en œuvre des investissements à faibles émissions de carbone et résilients au changement climatique.

<http://www.cdclimat.com/L-integration-du-changement.html>



VADEMECUM « INNOVATION ET VILLES DURABLES : REPÈRES POUR L'ACTION »

Né à l'initiative du pôle de compétitivité ADVANCITY, et issu d'un partenariat avec le Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie et la Caisse des Dépôts, ce vademecum a été élaboré pour accompagner les acteurs locaux dans la mise en situation réelle d'innovations urbaines. Il propose des recommandations méthodologiques et opérationnelles issues de l'observation des meilleures pratiques. Aboutissement d'un travail piloté par des experts représentant dix organisations engagées, à divers titres, dans des projets urbains, il est une réponse aux nouveaux défis associés à la mise en place de démonstrateurs urbains, de stratégies de smart cities et plus généralement, de démarches d'expérimentation et d'innovation urbaines pour des villes durables. Ce vademecum s'adresse en premier lieu aux acteurs publics impliqués dans des démarches d'innovation urbaine, qu'il s'agisse du montage d'objets-démonstrateurs ou de politiques plus globales visant à créer les conditions d'émergence de dynamiques durables d'expérimentation et d'innovation urbaines, et de leur financement.

<http://www.advancity.eu/>

« L'INNOVATION QUI CHANGE LE MONDE » OU COMMENT INNOVER POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'étude « L'innovation qui change le monde », réalisée par Utopies think-tank et cabinet de conseil en développement durable, a été soutenue par la Caisse des Dépôts. Elle repose sur une conviction : « l'innovation est l'avenir du développement durable, et inversement ». Les entreprises entrent dans une nouvelle phase de maturité de leurs démarches de développement durable : en les intégrant complètement aux stratégies business et en visant la transformation intégrale des offres ; l'innovation permettant de transformer les externalités sociales ou environnementales en opportunités. L'étude s'appuie sur plus d'un an d'analyse de la convergence entre les stratégies d'innovation et de développement durable dans de nombreuses entreprises. Elle propose notamment des entretiens avec des experts internationaux des deux sujets et une revue des pratiques des entreprises les plus avancées.

 <http://www.utopies.com/fr/publications/innovation>

LA CONSOMMATION EN FRANCE A L'HORIZON 2030

Futuribles International a coordonné, entre avril 2013 et avril 2014, une vaste étude, visant à repérer les comportements de consommation émergents pour en estimer les perspectives de développement. Cette étude, soutenue par la Caisse des Dépôts, contribue ainsi à éclairer les réflexions sur les liens entre la création de richesse et l'utilisation des ressources naturelles non renouvelables. Elle montre qu'il existe des leviers susceptibles de favoriser la transition vers des modes de vie et de consommation plus sobres, et plus respectueux des écosystèmes.

 <http://www.futuribles.com>



OPEN INNOVATION SOCIÉTALE

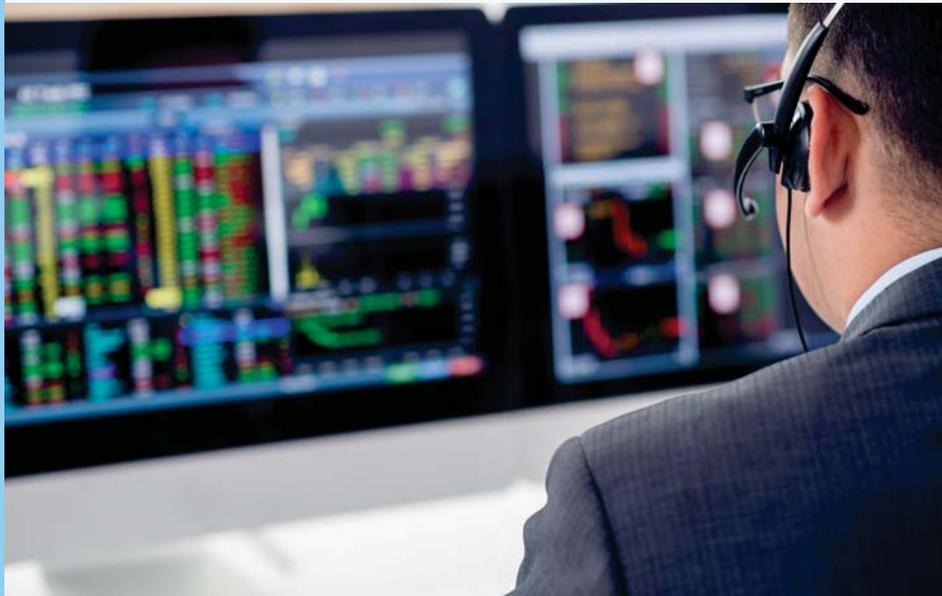
Le service innovation et développement durable de la Caisse des Dépôts a contribué, aux côtés de Bluenove, Butagaz, GDF Suez, Humanis et Orange, à la rédaction d'un livre blanc sur l'Open Innovation Sociétale.

Destiné aux décideurs, représentants d'organisations et responsables politiques, cette étude apporte une vision stratégique des enjeux et des opportunités d'une démarche d'Open Innovation Sociétale dans l'entreprise. On y retrouve des grandes tendances, des analyses, des chiffres clés, des témoignages, des retours concrets d'expérience, des bonnes pratiques... L'Open Innovation Sociétale s'inscrit dans le prolongement de principes inhérents au pilotage du développement durable dans les organisations : elle permet de mettre l'accent sur la transversalité des projets dans l'entreprise, la contribution des collaborateurs, la mobilisation d'outils digitaux permettant le travail collaboratif et la création de valeur

 <http://www.caissedesdepots.fr/actualites>



DES EXPERTISES AU CŒUR DU GROUPE



CDC CLIMAT - LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES PUBLIQUES ET LA TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE FAIBLEMENT CARBONÉE

Cette étude, réalisée conjointement par l'OCDE et CDC Climat Recherche, montre comment les institutions financières publiques favorisent la transition énergétique vers une économie faiblement carbonée en finançant la lutte contre le changement climatique au niveau national. Elle recense les principaux outils et instruments dont se servent cinq institutions pour mobiliser les investissements du secteur privé, essentiellement dans les pays de l'OCDE, dans des projets et infrastructures sobres en carbone de trois secteurs : les transports durables, l'efficacité énergétique et l'énergie renouvelable.

De 2010 à 2012, ces cinq institutions – le groupe Caisse des Dépôts en France ; la KfW Bankengruppe en Allemagne ; l'UK Green Investment Bank ; la Banque européenne d'investissement et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement – ont apporté un total de plus de 100 milliards d'euros d'investissements en fonds propres et de financement en faveur de tels projets.



<http://www.cdcclimat.com>

Institut CDC pour la recherche



INSTITUT CDC POUR LA RECHERCHE: PUISSANCE ET LIMITES DES INDICATEURS D'IMPACT

Dans le cadre de ses partenariats, l'Institut CDC pour la Recherche a co-organisé début 2015 avec le Département Développement Economique et Economie Sociale de la Caisse des Dépôts et Confrontations Europe, un séminaire sur le thème « Puissance et limites des indicateurs ou mesures d'impact : objectifs, enjeux, acteurs ». Ce séminaire a permis de mettre en perspective les différentes méthodologies de mesures d'impact qui existent actuellement dans les champs de l'investissement responsable, de l'économie sociale ou encore dans l'analyse des décisions d'investissement public, afin de développer une réflexion transversale et cohérente entre ces objectifs. Ces questionnements s'inscrivent dans un contexte où se développent les recherches sur la quantification d'un certain nombre d'effets économiques, en matière environnementale, dans l'utilisation des critères ESG, ou encore dans les champs des entreprises sociales. Parallèlement, les investisseurs recherchent de nouveaux outils pour mieux guider leurs choix financiers, en particulier dans le domaine de l'investissement social. Le séminaire a notamment permis d'étudier les potentialités, les limites et les champs d'application des outils de mesure d'impact.



www.confrontations.org



NOVETHIC APPUIE LA MOBILISATION DES INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS AUTOUR DU CLIMAT ET DES ENJEUX ESG

En 2014, Novethic a lancé le Cercle des Institutionnels qui lui permet aujourd'hui de fédérer les investisseurs français qui souhaitent approfondir la compréhension de l'impact de certains critères Environnementaux, Sociaux ou de Gouvernance (ESG) sur leurs portefeuilles et des actions qu'ils peuvent entreprendre pour les maîtriser. Le colloque annuel de Novethic, organisé début décembre 2014, a également permis de lancer l'appel à la mobilisation des investisseurs sur le climat en rassemblant à Paris les principaux leaders européens de ce mouvement. Enfin, début 2015, le centre de recherche de Novethic a réalisé l'étude « Les investisseurs mobilisés sur le changement climatique ». Cette étude permet de comprendre qui sont les investisseurs responsables qui animent la mobilisation sur la lutte contre le changement climatique. Elle passe en revue les pratiques de plus de 550 acteurs financiers dans le monde. Des fondations et investisseurs éthiques qui désinvestissent les énergies fossiles, aux grands fonds de pension qui font de l'engagement actionnarial auprès des compagnies pétrolières, toutes les stratégies sont possibles.



MISSION D'ÉCONOMIE DE LA BIODIVERSITÉ : LES INITIATIVES INNOVANTES POUR LE FINANCEMENT DE LA BIODIVERSITÉ

La nécessité de mettre un terme à la perte de diversité biologique situe désormais l'enjeu de sa conservation au premier plan des préoccupations environnementales au niveau international. La France est l'un des pays mobilisés dans ce mouvement d'engagement collectif. Mais les moyens financiers à mobiliser pour y parvenir dépassant largement les ressources actuellement disponibles, la recherche d'initiatives de financement innovantes s'impose.

Cette étude a été réalisée à l'initiative du ministère des Affaires étrangères et du Développement international, par la Mission d'économie de la biodiversité, le CIRad (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement) et le GRET. Elle permet de recenser vingt types d'initiatives susceptibles à la fois de mobiliser de nouvelles sources de financement pour la conservation et la restauration des écosystèmes et de contribuer, en réduisant les pressions sur la biodiversité, à diminuer leurs besoins de financement.







RESPONSABILITÉ INTERNE

RESSOURCES HUMAINES, IMPACTS
ENVIRONNEMENTAUX,
ACHATS, ÉTHIQUE DES AFFAIRES :
LE GROUPE MET EN OEUVRE
UNE POLITIQUE RESPONSABLE

RESSOURCES HUMAINES

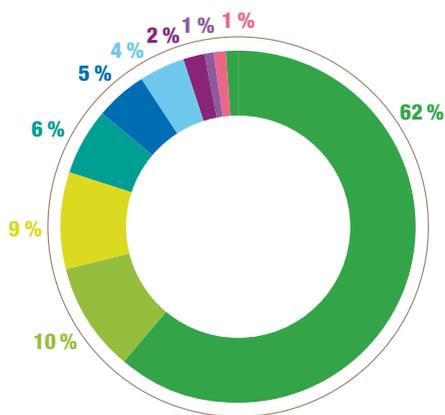
Décliner la stratégie du Groupe

LES SPÉCIFICITÉS DU GROUPE

Le groupe Caisse des Dépôts est composé de femmes et d'hommes aux profils et aux origines très diverses. Il conjugue notamment les compétences et les savoir-faire de collaborateurs du secteur public et du secteur privé, qui interviennent dans des secteurs d'activité et des métiers d'une très grande variété. Avec plus de 117 000 collaborateurs dans le monde, le groupe Caisse des Dépôts a poursuivi en 2014 une politique active de l'emploi placée sous le signe de cette diversité professionnelle. Plus de 11 000 recrutements ont ainsi été réalisés en France.

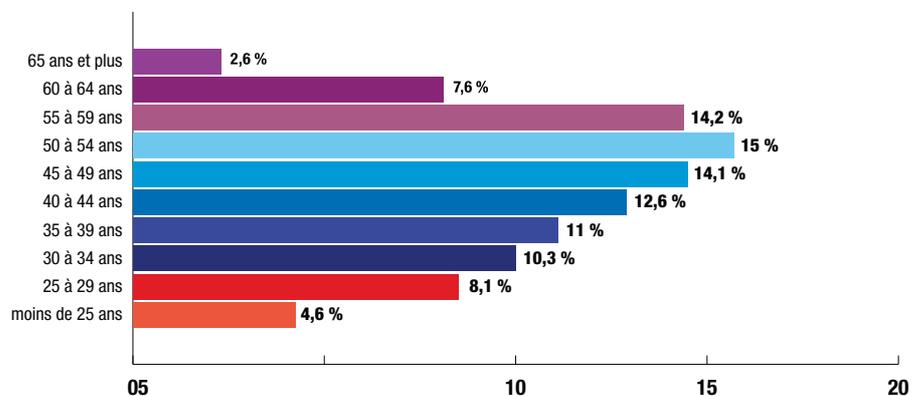
La pluralité des filiales permet au Groupe d'être présent dans des domaines tels que le transport, l'ingénierie et les infrastructures (Egis, Transdev) ou encore dans le logement et l'immobilier (Icade, SNI).

RÉPARTITION DES EFFECTIFS GROUPE EN FRANCE PAR ACTIVITÉ AU 31/12/2014



PYRAMIDE DES ÂGES AU 31/12/2014

(PÉRIMÈTRE SOCIAL ÉLARGI)



Par rapport à 2013, une baisse des effectifs « monde » à hauteur de 7,6 % est constatée. Cette tendance s'explique majoritairement par des évolutions de périmètre :

- les sociétés d'exploitation d'Egis (- 3 819 salariés) qui ne sont plus prises en compte dans le périmètre du Groupe,
- Belambra (- 990 salariés) repositionné comme participation du Groupe et non plus filiale.

Par ailleurs, Transdev a poursuivi en 2014 une politique de recentrage de ses activités (-5 647 salariés). Le taux d'encadrement s'élève à 26 % pour l'ensemble du Groupe. La proportion de cadres varie cependant d'une entité à l'autre : 61 % de cadres pour Icade, 27 % au sein du groupe SNI et 78 % dans le groupe Egis.

**EFFECTIF TOTAL DU GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS - FRANCE ET MONDE AU 31 DÉCEMBRE 2014
(PÉRIMÈTRE SOCIAL ÉLARGI)**

Effectif	France		Europe		Monde (hors Europe)		Total
Etablissement public *	6 490	100%	-	-	-	-	6 490
Entités rattachées EP	468	100%	-	-	-	-	468
Qualium Investissement	29	100%	-	-	-	-	29
CDC Climat	40	100%	-	-	-	-	40
France Brevets	14	100%	-	-	-	-	14
CDC Biodiversité	35	100%	-	-	-	-	35
Novethic	15	100%	-	-	-	-	15
Société forestière et filiales	175	100%	-	-	-	-	175
SCET	414	100%	-	-	-	-	414
CDC International Capital	15	100%	-	-	-	-	15
CDC Fast	29	100%	-	-	-	-	29
CDC Arkhinéo	11	100%	-	-	-	-	11
CDC Infrastructure	15	100%	-	-	-	-	15
CNP Assurances et filiales	3 101	67%	689	15%	868	19%	4 658
Informatique CDC et CNP-TI	1 145	100%	-	-	-	-	1 145
SNI et filiales	4 353	100%	-	-	-	-	4 353
Icade et filiales	1 528	100%	1	0,1%	-	-	1 529
Egis et filiales**	4 191	53%	570	7%	3 145	40%	7 906
Compagnie des Alpes***	3 857	82%	851	18%	23	0,5%	4 731
Bpifrance	2 263	100%	-	-	-	-	2 263
Transdev	34 078	41%	23 992	29%	24 980	30%	83 050
Effectif total	62 266	53%	26 103	22%	29 016	25%	117 385

* Effectif total hors agents ou salariés exerçant leur activité au sein de CNP Assurances

** Hors effectifs des sociétés d'exploitation France et international

*** Effectif en équivalent temps plein

Le Groupe affiche sa présence dans 60 pays. Près de 47% des effectifs sont situés hors de

France, principalement aux Etats-Unis (26%), aux Pays-Bas (22%) et en Australie (9%).

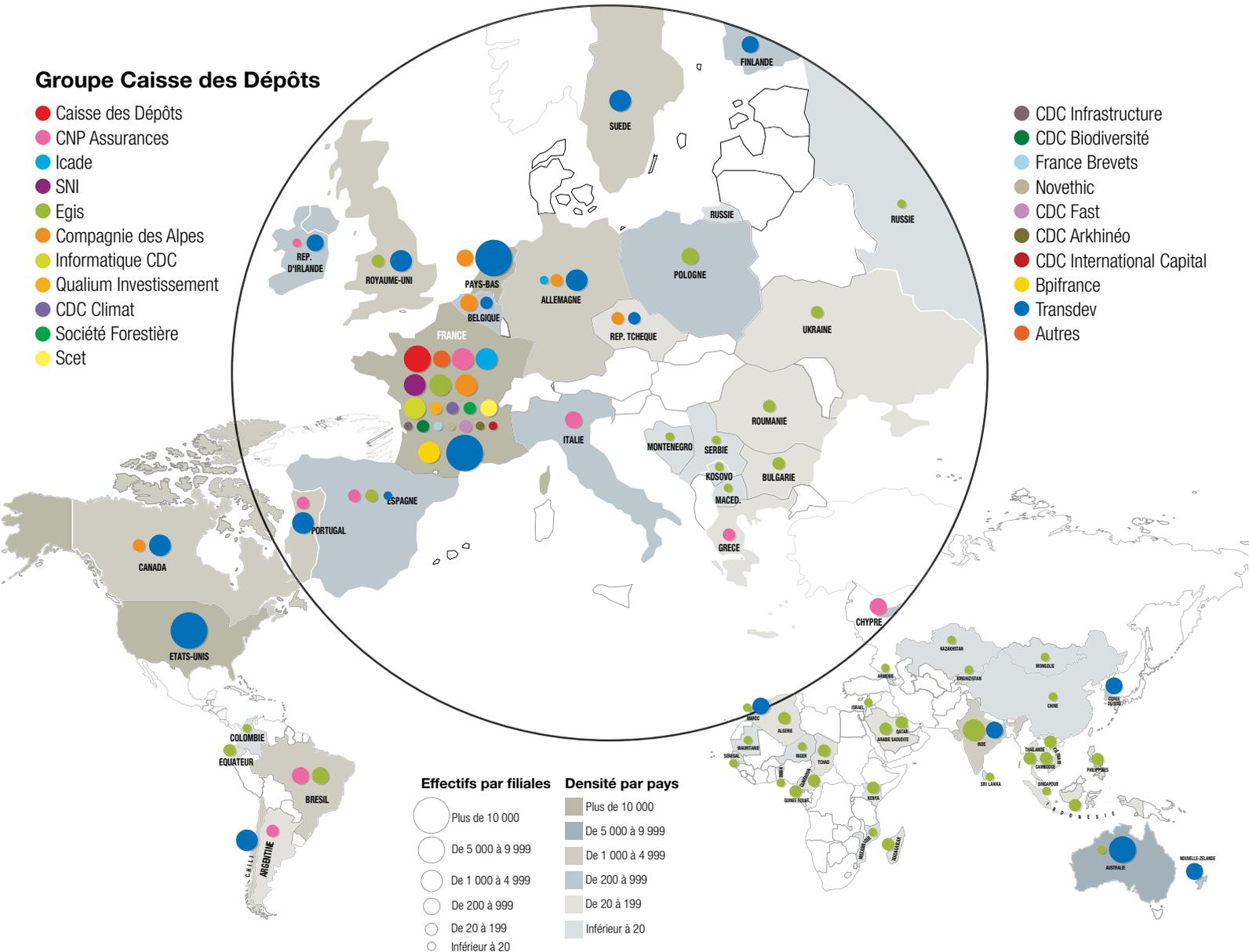
L'effectif en France reste tout de même majoritaire avec 62 266 salariés.

CARTE DES IMPLANTATIONS INTERNATIONALES DU GROUPE

Groupe Caisse des Dépôts

- Caisse des Dépôts
- CNP Assurances
- Icade
- SNI
- Egis
- Compagnie des Alpes
- Informatique CDC
- Qualium Investissement
- CDC Climat
- Société Forestière
- Sctet

- CDC Infrastructure
- CDC Biodiversité
- France Brevets
- Novethic
- CDC Fast
- CDC Arkhinéo
- CDC International Capital
- Bpifrance
- Transdev
- Autres



UN DIALOGUE SOCIAL ORGANISÉ AU NIVEAU DU GROUPE ET DE CHAQUE ENTITÉ

Les instances de concertation et d'information de niveau Groupe ont été constituées dans l'objectif de développer un dialogue social transversal, axé notamment sur la stratégie et les évolutions du Groupe. Ces instances ne se substituent pas aux instances d'information et de consultation des entités du Groupe et n'interfèrent pas dans les attributions respectives de celles-ci.

LES INSTANCES DE CONCERTATION DU GROUPE

Le premier accord sur l'organisation sociale du Groupe date du 2 octobre 2001. Il a été révisé par l'avenant du 18 juin 2008, par l'avenant du 13 mai 2013, et plus récemment par l'avenant du 23 juillet 2014 dont l'objet est d'intégrer les dispositions de la Loi de 2008 relatives à la représentativité syndicale dans le dialogue social de Groupe.

Cet accord met en place deux instances :

- le Comité mixte d'information et de concertation (CMIC) et ses commissions théma-

tiques (commission de suivi de l'emploi et des métiers du Groupe, commission égalité professionnelle entre les femmes et les hommes).

Le CMIC s'est réuni 2 fois en 2014. Il est composé de 6 représentants syndicaux et de 29 représentants du personnel issus de l'ensemble des entités du Groupe.

- les délégués syndicaux sont au nombre de 52 (26 titulaires et 26 suppléants). Les délégués syndicaux, qui se réunissent une fois tous les deux mois, ont un double rôle de négociation et de représentation.

Des accords de niveau Groupe peuvent être négociés sur des thèmes transversaux et engageant plusieurs ou toutes les entités du périmètre social.

Trois accords de Groupe ont été signés depuis la création de ces instances :

- l'accord d'égalité professionnelle femme/homme du 7 décembre 2004 ;
- l'accord mobilité du 29 janvier 2010 ;
- l'accord de Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC)

Ils sont complétés dans certaines structures par des accords spécifiques sur leur périmètre.

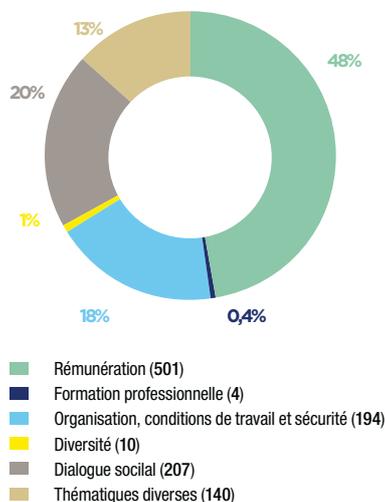
DES INSTANCES DE DIALOGUE AU NIVEAU DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC ET DES FILIALES

Le dialogue social s'exerce dans le cadre de dispositions légales conventionnellement enrichies. Chaque entités, que se soit l'Etablissement public ou les filiales du Groupe, porte la responsabilité de la qualité des relations et du dialogue social au sein de son périmètre. L'ensemble des entités du Groupe soumises à l'obligation légale a développé au moins une procédure d'information, de concertation ou de négociation avec les collaborateurs ou leurs représentants. Les entités formées d'une « entreprise dominante et d'entreprises qu'elle contrôle » ont constitué un comité de groupe (Egis, groupe SNI, CNP Assurances, Compagnie des Alpes). Le comité de groupe reçoit des informations sur l'activité, la situation financière et l'évolution de l'emploi dans le Groupe et dans chacune des entreprises qui le compose. Il reçoit la communication des comptes et du bilan consolidés, ainsi que le rapport du commissaire aux comptes correspondant.

Par ailleurs, dans les entités implantées à l'international, un comité d'entreprise européen a été institué (Egis, Compagnie des Alpes) et à venir pour Transdev. Enfin, l'ensemble des filiales a mis en place des dispositifs ou des accords visant à respecter le principe de non-discrimination syndicale.

RÉPARTITION DES ACCORDS CONCLUS SIGNÉS SELON LEURS THÈMES

(PÉRIMÈTRE SOCIAL ÉLARGI)



LES ROLES ET LA STRATÉGIE DU GROUPE AU CŒUR DES POLITIQUES RH

La Direction des Ressources Humaines Groupe (DRH) participe à la déclinaison des perspectives stratégiques du Groupe en proposant et animant une politique des ressources humaines pour contribuer à la performance économique et sociale du Groupe. Elle agit dans une logique de pilote et de régulateur (en particulier sur la politique d'emploi et la politique salariale de l'Etablissement public), de prestataire de services pour mieux répondre aux besoins des personnels, des managers et des acteurs de la filière RH, et d'acteurs du dialogue social et de la qualité des relations humaines et sociales.

La DRH assure à la fois la gestion des ressources humaines de l'Etablissement public et le soutien des politiques portées par les filiales du Groupe. Elle impulse et coordonne les missions transversales sur les sujets pour lesquels une dimension Groupe a une valeur ajoutée particulière : gestion des cadres dirigeants et de l'Université CDC, dialogue social, gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, formations, mobilités entre entités, politique de la diversité, suivi du climat social dans le respect du principe de subsidiarité. Dans ce cadre, les filiales sont, au premier niveau, responsables de leur politique des ressources humaines.

Afin de s'assurer de la cohérence des politiques RH mises en place au sein du Groupe et de favoriser le partage des connaissances et des bonnes pratiques, la DRH Groupe anime la « Ligne métier RH » avec les DRH des filiales et leurs équipes pour accroître le dialogue entre les entités. En 2014, le comité s'est réuni 10 fois. La DRH Groupe établit des lignes directrices pour l'ensemble du Groupe en respectant l'identité de chacune des entités sur la promotion de la diversité et de l'égalité des chances, sur l'amélioration de la qualité de vie au travail et sur l'adaptation et le développement des compétences.

La DRH s'attache à recueillir régulièrement les perceptions et attentes des collaborateurs du Groupe, à travers un baromètre social. Lors de la dernière édition, en 2012, près de 13 000 collaborateurs s'étaient exprimés. Une prochaine édition est organisée en 2015.

Redéfinie en concertation avec les DRH des filiales en 2014, la politique RH du Groupe s'articule autour de six axes :

- la gestion des cadres dirigeants,
- le développement des compétences managériales,
- la mobilité et la GPEC,
- l'action sociale et la prévoyance,
- l'égalité des chances et la responsabilité sociale d'entreprise,
- l'innovation dans la qualité de vie au travail et le numérique.

« Déclaration sociale du Groupe »

LE GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS DÉCLARE QU'IL EST ATTACHÉ À LA PROMOTION ET AU RESPECT DES GRANDS PRINCIPES INTERNATIONAUX SUR LES DROITS HUMAINS DANS TOUS SES DOMAINES D'ACTIVITÉ ET SES SPHÈRES D'INFLUENCE, QU'IL S'AGISSE DES PRINCIPES ET DROITS FONDAMENTAUX PROCLAMÉS PAR LA DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME, LA DÉCLARATION ET LES CONVENTIONS DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL, OU LES PRINCIPES DU PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES DONT LA CAISSE DES DÉPÔTS EST SIGNATAIRE. TRANSDEV, CNP ASSURANCES ET EGIS SE SONT ENGAGÉS À RESPECTER LES PRINCIPES DU PACTE MONDIAL DANS LE DOMAINE DES DROITS DE L'HOMME, DU DROIT DU TRAVAIL, LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION.

Faire de la performance sociale le levier de la performance économique

PROMOUVOIR LA DIVERSITÉ ET L'ÉGALITÉ DES CHANCES

Le groupe Caisse des Dépôts s'engage à promouvoir les principes de diversité et de parité, considérés comme un facteur de progrès. Il constitue un axe fort de la politique RH de toutes les entités.

La politique de ressources humaines favorise l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, l'intégration des personnes handicapées, la gestion de carrière des seniors et la pluralité des recrutements. Le groupe Caisse des Dépôts marque ainsi sa volonté de lutter contre toute forme de discrimination dans les parcours professionnels des collaborateurs.

La réaffirmation de la priorité donnée à ces enjeux se traduit dans la nouvelle organisation de la DRH Groupe décidée fin 2014, avec la création d'un nouveau département dédié au pilotage et au suivi des actions touchant à l'égalité des chances et à la qualité de vie au travail.

PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Le Groupe mène une politique volontariste de mixité et de promotion des femmes et a signé, fin 2013, une convention avec la ministre du Droit des femmes, comportant des objectifs chiffrés.

Dans ce cadre, le Groupe s'est engagé à confier, d'ici fin 2016, 40 % des mandats sociaux à des femmes et à nommer 30 % de femmes au sein de chaque comité de direction ou Comex et dans tous les cercles dirigeants du Groupe, d'ici 2017.

Pour cela, des dispositifs et des outils de mesure de l'évolution de la place des femmes dans chaque entité du Groupe ont été mis en place (observatoire de la mixité, indice de parité, rapport de situation comparée femmes/hommes, rapport de suivi de l'accord sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans le Groupe, ...).

En 2014, un comité de pilotage des mandats sociaux, présidé par Pierre-René Lemas, Directeur général du Groupe et dirigé par Odile Renaud-Basso, directrice générale adjointe du Groupe, a été mis en place. Fin 2014, sur 1 981 mandats sociaux, 535, soit 27 %, étaient confiés à des femmes. L'objectif est de confier 1 mandat sur deux à une femme lors des renouvellements de mandats.

Le pourcentage de femmes au sein du comité de direction de l'Etablissement public est passé de 15 % à 40 % entre 2012 et fin 2014. Le comité de direction du Groupe intégrait 24 % de femmes fin 2014. La part relative des femmes dans les conseils d'administration et les conseils de surveillance des filiales du Groupe était en moyenne de 34 % fin 2014.

Le réseau professionnel féminin du Groupe Caisse des Dépôts, Alter-Egales, initié en 2011, a aussi ouvert en fin d'année aux femmes non cadres exerçant des fonctions d'encadrement. Il a notamment pour objectifs de créer des synergies, de mettre en visibilité les compétences des femmes et de favoriser le développement de la parentalité.

CNP Assurances a fait le pari de la diversité, labellisé par le groupe AFNOR, elle est l'une des premières entreprises à avoir reçu cette distinction. Au travers de son « Accord égalité professionnelle » qui comporte des engagements chiffrés en termes de progression des femmes sur un certain nombre de classifications, CNP Assurances montre sa détermination à « féminiser » l'ensemble de ses métiers et instances de gouvernance.

En 2014, Transdev a engagé une réflexion associant l'ensemble de ses collaborateurs sur le thème de la mixité en tant que levier de performance. La communauté créée, intitulée « LIME UP », est un moyen convivial et collaboratif de faire évoluer les mentalités sur le sujet et vise à amorcer un changement culturel au sein du groupe Transdev. Les collaborateurs peuvent ainsi partager des bonnes pratiques, des documents, des informations, proposer des idées mais aussi poser des questions sur le sujet. Afin de garantir la continuité de cette démarche, deux membres du Comité Exécutif la sponsorisent.

**PROPORTION PAR GENRE ET CATÉGORIE DES EFFECTIFS FRANCE
AU 31 DÉCEMBRE 2014 (PÉRIMÈTRE SOCIAL ÉLARGI)**

	FRANCE					
	Cadres		Non cadres		Total	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Etablissement public *	48%	52%	29%	71%	38%	62%
Entités rattachées EP	49%	51%	45%	55%	46%	54%
Qualium Investissement	68%	32%	-	100%	59%	41%
CDC Climat	47%	53%	-	100%	45%	55%
France Brevets	91%	9%	33%	67%	79%	21%
CDC Biodiversité	58%	42%	-	100%	51%	49%
Novethic	29%	71%	-	100%	27%	73%
Société forestière et filiales	87%	13%	58%	42%	71%	29%
SCET	62%	38%	13%	87%	52%	48%
CDC International Capital	79%	21%	-	100%	73%	27%
CDC Fast	57%	43%	33%	67%	52%	48%
CDC Arkhinéo	100%	-	50%	50%	91%	9%
CDC Infrastructure	57%	43%	-	100%	53%	47%
CNP Assurances et filiales	48%	52%	26%	74%	39%	61%
Informatique CDC et CNP-TI	69%	31%	59%	41%	69%	31%
SNI et filiales	46%	54%	34%	66%	37%	63%
Icade et filiales	59%	41%	25%	75%	46%	54%
Egis et filiales **	71%	29%	42%	58%	65%	35%
Compagnie des Alpes	58%	42%	60%	40%	59%	41%
Bpifrance	44%	56%	17%	83%	39%	61%
Transdev	66%	34%	76%	24%	76%	24%
Effectif total	57%	43%	65%	35%	63%	37%

*Effectif total hors agents ou salariés exerçant leur activité au sein de CNP Assurances

** Hors effectifs des sociétés d'exploitation France et international

PROGRESSER EN MATIÈRE D'INSERTION DE COLLABORATEURS EN SITUATION DE HANDICAP

L'ensemble des entités du Groupe a pour objectif de faciliter l'accueil, l'insertion et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap. Ces actions passent par la sensibilisation via des actions de communication en interne, des participations à des manifestations externes à l'entreprise, des formations liées à la sensibilisation des salariés.

L'Établissement public a dépassé depuis 2012 le taux d'emploi légal de 6%. L'année est caractérisée par une forte hausse du taux d'emploi direct atteignant 5,20% contre 4,54% l'année précédente, soit près de 300 bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE).

Le volume d'achats auprès des secteurs adapté et protégé s'est maintenu, soit près de 913 700 €.

L'Établissement public s'est attaché à compenser autant que possible les conséquences du handicap rencontrées par les collaborateurs.

Au titre de la convention signée entre le FIPHP et la Caisse des Dépôts, plus de 481 000 € ont été consacrés aux actions de maintien dans l'emploi en 2014.

La Caisse des Dépôts partenaire de la régate Handivoile

LA CAISSE DES DÉPÔTS A PARTICIPÉ EN 2014 À LA RÉGATE HANDIVOILE, ANIMATION OFFICIELLE EN PRÉAMBULE DE LA ROUTE DU RHUM À SAINT MALO. LE SKIPPER DU BATEAU S'EST CLASSÉ 3ÈME SUR LE PODIUM.



Transdev poursuit son engagement en faveur de l'éducation dans le monde et a notamment soutenu un projet de « bus école » pour les enfants handicapés des quartiers défavorisés de Calcutta.

Dès 2010, Egis a eu une démarche volontariste pour l'intégration professionnelle des personnes en situation de handicap en signant une convention avec l'Agefiph. En parallèle, un accord interne a été signé avec les partenaires sociaux. Il a été renouvelé pour la période 2012-2015. En 2014, plusieurs actions de sensibilisation et de communication ont été menées.

DÉVELOPPER LES ACTIONS MENÉES EN FAVEUR DES JEUNES ISSUS DE QUARTIERS OU DE MILIEUX DÉFAVORISÉS

Dans le cadre de sa politique d'égalité professionnelle et d'égalité des chances, des actions ont été mises en œuvre en faveur des jeunes issus de quartiers prioritaires et/ou de milieux sociaux défavorisés.

Une rencontre (speed-meeting) a été organisée en mai 2014 entre les recruteurs de l'Établissement public et une vingtaine de jeunes présentés par l'association MOZAIK/RH. Cette initiative a donné lieu à l'accueil de 4 apprentis au sein de l'Établissement public. L'Établissement public a mis en œuvre une politique d'insertion professionnelle en faveur des personnes éloignées de l'emploi. En 2014, 35 personnes ont bénéficié d'un contrat aidé par l'État (CUI).

En 2014, 5 jeunes ont été embauchés via le parcours d'accès aux carrières territoriales, hospitalières et de l'État (PACTE) et 4 PACTE sont devenus fonctionnaires. Ce dispositif permet de faciliter l'entrée des jeunes de 16 à 25 ans non qualifiés à des emplois de catégorie C.

En partenariat avec l'association « Nos quartiers ont des talents », le Groupe a accompagné vers l'emploi plus d'une centaine de jeunes diplômés de l'enseignement supérieur, avec le soutien de plus de 140 parrains et marraines volontaires du Groupe (cadres supérieurs et dirigeants). 7 jeunes sur 10 ont ainsi décroché un emploi durable, à la hauteur de leurs qualifications.

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL DES SALARIÉS

Pour le groupe Caisse des Dépôts, la qualité de vie au travail constitue un enjeu primordial. Le bien-être au travail est considéré comme un élément de réussite collective, la qualité des

relations humaines et sociales au plan individuel et collectif constituant un facteur de l'efficacité économique.

VEILLER À LA SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Les enjeux en matière de santé et de sécurité au travail varient fortement selon l'activité et les métiers exercés dans chacune des entités du Groupe.

Les questions de santé et de sécurité sont couvertes par les accords en vigueur négociés dans les entités. La prévention des risques psychosociaux est prise en charge par les différents dispositifs mis en place (cellules d'écoute, comités de suivis des RPS, plateformes téléphoniques pour écouter et soutenir les collaborateurs en situation difficile, ...).

Au sein de CNP Assurances, en plus des formations incendie/évacuation et sauveteurs secouristes du travail, un rappel sur les consignes liées à l'habilitation électrique des divers sites et des sessions de prévention aux gestes et postures pour le site de Paris ont été mises en œuvre. Une formation pour les nouveaux membres du CHSCT a également été mise en place.

Au sein de l'Établissement public, la proposition du programme d'actions de prévention des risques professionnels a reçu un avis favorable de l'ensemble des organisations syndicales lors du CHSCT du 4 mars 2014. Le bilan 2014 a été présenté lors de la séance plénière du 5 février 2015.

Ce programme ambitieux s'articule autour de 4 axes, 16 objectifs et 42 actions :

- Le premier axe contribue à promouvoir la politique de prévention des risques à tous les niveaux de l'Établissement public, à faciliter le fonctionnement des CHSCT et à conforter la fonction des assistants de prévention.
- Le second axe vise essentiellement le processus d'évaluation des risques dans le cadre de la refonte du document unique.
- Le troisième regroupe des actions importantes pour la prévention des risques au quotidien.
- Le dernier axe rassemble les actions de formation spécialisées récurrentes.

Par ailleurs, la mission interne pour les risques psycho-sociaux (MIRPS), intervient à la demande pour améliorer les situations de travail dans leurs dimensions individuelles et collectives.

Ces dispositifs contribuent à l'animation et à la coordination du réseau des acteurs de la

NOMBRE DE TRAVAILLEURS EN SITUATION DE HANDICAP AU 31 DÉCEMBRE 2014

Etablissement public	279
Entités rattachées EP	25
SCET	2
CNP Assurances et filiales	131
Informatique CDC et CNP-TI	29
SNI et filiales	238
Icade et filiales	66
Egis et filiales	73
Compagnie des Alpes	1
Bpifrance	46
Transdev	2 056
Total groupe	2 956

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL DANS LE GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS AU 31 DÉCEMBRE 2014 (PÉRIMÈTRE SOCIAL ÉLARGI)

Nombre d'accidents du travail avec arrêt	3 791	90,6%
Nombre d'accidents de trajet avec arrêt	389	9,3%
Nombre d'accidents mortels	6	0,1%
Nombre total d'accidents du travail	4 186	100,0%
Accidents sur effectif total	117 385	3,6%

MALADIES PROFESSIONNELLES DANS LE GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS AU 31 DÉCEMBRE 2014 (PÉRIMÈTRE SOCIAL ÉLARGI)

Maladies professionnelles recommandation 194 OIT	causées par l'exposition à des agents	chimiques	1
		physiques	0
		biologiques & maladies infectieuses ou parasitaire	0
	affectant des fonctions et organes cibles	maladies de l'appareil respiratoire	0
		maladies de la peau	0
		troubles musculo-squelettiques	19
		troubles mentaux et du comportement	4
	cancer professionnel	causé par des agents chimiques ou biologiques	0
	autres maladies	autres maladies	62
	Total		86

ABSENTÉISME AU SEIN DU GROUPE EN 2014 (EN JOURS OUVRÉS - PÉRIMÈTRE SOCIAL ÉLARGI)

	Maladie	CLM/CLD Invalidité	Accidents du travail et du trajet	Congés maternité ou d'adoption	Absences diverses ⁽¹⁾	TOTAL
Etablissement public	36 427	17 237	1 824	7 762	7 326	70 576
Entités rattachées EP	10 025	1 396	2 049	1 102	839	15 411
CNP Assurances et filiales	40 009	2 023	870	6 344	4 538	53 784
Informatique CDC et CNP-TI	5 202	989	60	772	740	7 763
SNI et filiales	75 766	-	13 908	11 270	5 858	106 802
Icade et filiales	10 410	3 040	833	4 180	4 247	22 710
Egis et filiales	14 062	9 502	703	10 862	2 652	37 781
Compagnie des Alpes*	494	-	98	168	21	781
Bpifrance **	10 763	0	282	8 338	2 291	21 674
Transdev	418 351	-	7 943	30 501	52 724	509 518
Total	621 508	34 187	28 570	81 299	81 236	846 799

* Holding du groupe ** Hors BPI Investissement (1) événements familiaux (mariage, décès dans la famille...), enfants malade, déménagements.

prévention des risques psychosociaux (chefs de service, représentants du personnel, médecins de prévention, assistantes sociales, assistants et conseiller de prévention, inspecteur santé et sécurité au travail.

De plus, la qualité du management ayant un impact direct sur les RPS, des actions de formations et de sensibilisations ont été mises en place, via des formations managériales. Transdev a décidé de faire de la lutte contre l'absentéisme une de ses priorités opérationnelles. Une méthodologie basée sur l'utilisation d'un outil baptisé « matrice absentéisme » a été

élaborée, proposant 40 actions pragmatiques permettant d'agir sur les principaux leviers de l'absentéisme : la culture managériale, le poste de travail, l'organisation du travail et l'environnement socio-économique des collaborateurs. A ce titre, deux réseaux ont proposé des solutions innovantes et efficaces : Citéa à Valence a lancé une démarche autour de la qualité de vie au travail, permettant de réduire de près de 4 points son taux d'absentéisme en 3 ans. Transdev à Villepinte a lancé une démarche, à partir de la plateforme collaborative interne du groupe « Innov'box », en demandant à ses collaborateurs leurs idées pour renforcer leur envie de venir

travailler. 140 idées ont été proposées pour un réseau de près de 600 collaborateurs.

AMÉNAGER ET ORGANISER LE TEMPS DE TRAVAIL

Plus de 14 % des collaborateurs bénéficient d'un dispositif de temps partiel et 571 sont en télétravail.

28 % des salariés du Groupe relèvent d'un régime de travail au forfait jour ou heure, les autres relèvent d'un régime horaire variable.

Adapter et développer les compétences des salariés aux besoins du groupe

APPRÉHENDER L'ÉVOLUTION DES MÉTIERS ET DU CAPITAL HUMAIN DANS LE GROUPE PAR LA GPEC

En 2014, la direction des ressources humaines a poursuivi sa démarche de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) entamée suite à la signature de l'accord GPEC Groupe le 17 février 2012. L'objectif de cette démarche est d'accroître sa capacité d'anticipation par une meilleure appréhension de l'évolution de ses métiers et de son capital humain et d'anticiper sur les compétences nécessaires à l'exercice de ses missions et activités.

Tout en prenant en compte les particularités des métiers, ainsi que les spécificités des besoins propres à chaque entité du Groupe, cet accord vise à renforcer la cohérence et les pratiques en vigueur en instaurant un cadre de référence commun en matière de GPEC.

En 2014, un accent plus particulier a été mis sur les filières disposant de la transversalité la plus importante afin de développer les synergies entre les entités du Groupe.

Au niveau de l'Etablissement public, les travaux ont été concentrés sur l'élaboration de passerelles entre les emplois. Le résultat de cette démarche a fait l'objet d'une formation à l'attention des conseillers RH de proximité dont la fonction a été amplifiée au service d'un accompagnement renforcé du parcours professionnel des collaborateurs. Simultanément, les liens entre GPEC et formation ont été renforcés, le plan de formation étant adossé de façon plus étroite aux conclusions de la GPEC.

Au sein du groupe Egis, une action de communication « My parcours with Egis » a permis en 2014 de présenter aux collaborateurs les opportunités de parcours ainsi que les passerelles possibles entre les différents métiers du Groupe. Dans une démarche prospective, la cartographie des principaux métiers a été actualisée en lien avec l'évolution de l'activité et l'orientation du marché dans l'objectif de mieux anticiper les impacts en termes d'emploi et de compétences et les actions d'adaptation à conduire.

DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES AU NIVEAU DU GROUPE

La DRH a déployé en 2014 un référentiel de compétences destiné aux cadres dirigeants de l'Etablissement public et des filiales du Groupe. Pour accélérer la montée en compétence des managers, ce référentiel de compétences a également été adapté pour être décliné en 2015 auprès des managers du Groupe.

En 2014, près de 2 000 cadres du Groupe ont bénéficié de l'offre de formation managériale de la Caisse des Dépôts.

NOMBRE MOYEN DE JOURS DE FORMATION PAR STAGIAIRES AU SEIN DU GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS EN 2014 (PÉRIMÈTRE SOCIAL ÉLARGI)

	Total
Nombre de stagiaires	123 855
Nombre de jours	223 220
Durée moyenne des formations	1.8

Dans le cadre de la nouvelle organisation de la DRH, l'Université CDC reprend et intègre les cursus précédemment mis en œuvre par CDC Campus, tout en continuant à garantir la qualité des programmes d'accompagnement collectif proposés aux dirigeants et managers. L'Université CDC organise également des séminaires de connaissance du Groupe dont le programme a été modernisé en 2014. Elle assure la gestion de carrière des dirigeants et des talents qui ont été sélectionnés pour rejoindre les viviers « Perspectives Groupe » et « Ressources Dirigeants ». L'offre de développement collectif de l'Université CDC est au service du développement stratégique du Groupe. Elle vise à favoriser les relations entre pairs des différents métiers et structures, en respectant les équilibres femmes/hommes. Elle permet une meilleure connaissance du Groupe et met en mouvement ses participants pour consolider les 5 compétences clés du référentiel de compétences des dirigeants. L'offre de l'Université propose une ouverture vers des horizons nouveaux pour dé-

velopper l'intelligence collective par la diversité des problématiques proposées, une ingénierie pédagogique toujours en mouvement et une veille nécessaires en puisant sur le marché les meilleures expertises.

Plus des trois quarts des entités effectuent une évaluation des besoins de formation via les entretiens d'évaluation, auprès des managers ou lors de la définition du plan de formation. Toutes dispensent des formations internes ou financent des formations externes.

Certaines ont créé des dispositifs de formations pour répondre à des besoins spécifiques, comme Egis Campus et CDA Campus.

PILOTER LA CRÉATION D'EMPLOI ET LA MOBILITÉ

En 2014, le Groupe a recruté près de 22 400 collaborateurs dans le monde et plus de 22 100 départs ont été enregistrés (le ratio de remplacement est passé de 82 % à 101 % en un an). Le développement de la mobilité constitue un levier important de la politique des ressources humaines du Groupe qui répond tant aux aspirations des collaborateurs en matière d'évolution professionnelle qu'à la nécessité d'améliorer la gestion des compétences dans le Groupe. En 2014, 2 855 mobilités inter et intra entités ont été réalisées au sein du Groupe.

Le nombre de mobilités est plus important au sein de chacune des entités du Groupe (plus de la moitié des mouvements) qu'entre ces dernières. Cela peut s'expliquer par la diversité des statuts, des métiers, et des secteurs d'activité du Groupe, ou encore par la conjoncture et des réorganisations.

RÉPARTITION DES MOBILITÉS GROUPE

	2014	
Mobilités inter-entités	1 333	47%
Mobilités intra-entités	1 522	53%
Total	2 855	100%

RÉPARTITION DES ENTRÉES ET SORTIES PAR ENTITÉ EN 2014 (PÉRIMÈTRE SOCIAL ÉLARGI)

	Entrées	Départs	Ratio de remplacement
France et international			
Etablissement public	573	637	90%
Entités rattachées EP	77	82	94%
Qualium Investissement	0	1	0%
France Brevets	5	2	250%
Novethic	7	6	117%
Société forestière et filiales	47	43	109%
SCET	62	85	73%
CNP Assurances et filiales	389	487	80%
Informatique CDC et CNP-TI	116	78	149%
SNI et filiales	936	815	115%
Icade et filiales	289	184	157%
Egis et filiales	2 004	1 592	126%
Compagnie des Alpes*	33	29	114%
Bpifrance	236	172	137%
Transdev	17 689	18 065	98%
Total	22 463	22 278	101%

*holding du groupe

RÉORGANISER ET CONDUIRE LE CHANGEMENT

Lors de réorganisations, les entités concernées mettent en place, en lien avec leur DRH et/ou avec la DRH Groupe, des dispositifs d'accompagnement des personnels qui sont construits au cas par cas en fonction de l'ampleur de la réorganisation. Ils peuvent recouvrir des formes très différentes : entretiens individuels, coaching, formations professionnalisantes, accompagnement du changement, droit d'option des personnels pour exercer ou non une nouvelle activité, communication interne ciblée, le cas échéant, mise en place d'un dispositif d'écoute. Ces actions s'appliquent à tous les salariés de l'entreprise à des degrés variables en fonction de l'ampleur de la réorganisation.

FONCTIONNEMENT INTERNE

Un engagement interne partagé au sein du Groupe

L'engagement interne du groupe Caisse des Dépôts se traduit par des programmes d'actions internes adaptés aux enjeux de chaque entité. Le pilotage est exercé de manière autonome au sein de chaque filiale.

LE PROGRAMME ÉCOTIDIEN POUR L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC

Depuis 2010, l'Etablissement public conduit activement une politique de Responsabilité Sociétale de l'Organisation (RSO)⁶ par l'intermédiaire de son programme « Ecotidien, ensemble protégeons notre environnement ». Il porte sur la gestion des ressources et consommables, sur l'optimisation des pratiques, et sur la responsabilité sociale interne de la Caisse des Dépôts. Chaque année des actions ciblées sont développées dans le cadre de démarches globales pluriannuelles. En 2014, le comité de pilotage Ecotidien a validé la définition de définition de huit plans d'action 2015-2016 : achats responsables, immobilier et énergie, papier et impression, déchets, alimentation, carbone, sensibilisation et communication, mobilité durable.

De plus, l'année 2014 a été marquée par la définition et la décision de création d'une structure dédiée à la responsabilité sociale et environnementale interne directement rattachée au Secrétariat général, ainsi que par la signature de la charte Paris Action Climat.

DES PLANS D' ACTIONS INTERNES DÉVELOPPÉS AU SEIN DES FILIALES

Les entités du Groupe ont intégré dans leurs actions la maîtrise des impacts environnementaux et sociétaux dus à leur fonctionnement propres. Elles ont mis en place depuis plusieurs années des actions de sensibilisation et de formation à la RSE, à destination de leurs collaborateurs.

TOUS LES ACHETEURS DE CNP ASSURANCES ONT ÉTÉ SENSIBILISÉS ET/OU FORMÉS AUX EXIGENCES RSE

Pour la plupart des entités, ces politiques de sensibilisation sont réajustées suite à la réalisation de leur Bilan Carbone[®] ou bilan des émissions de gaz à effet de serre. Des modules de formation aux éco-gestes, aux critères ESG et à l'investissement responsable, ou des actions ponctuelles de sensibilisation (événements, supports de communication etc.) sont ainsi déployés en interne.

En 2014, les filiales progressent dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs plans d'actions internes.

Les enjeux de mesure et d'optimisation des impacts environnementaux internes sont particulièrement importants dans les plans d'actions environnementaux internes (efficacité énergétique, processus d'achats responsables). Des mesures de prévention et de réduction des émissions de gaz à effet de serre sont aussi mises en place et plus particulièrement des mesures liées aux transports des collaborateurs fortement émetteurs de CO₂.

Des mesures de réduction de la consommation des ressources (eau, énergie, papier) sont également déployées. Enfin, des mesures de recyclage et d'élimination des déchets font partie intégrante des politiques de RSE internes.

Le respect des engagements formulés par certaines entités est assuré par l'adoption de démarches de certifications internes (ISO 14001, SD 21000, HQE exploitation) répondant à des critères environnementaux dans leur processus de management ou dans la gestion durable de leurs locaux.

En dehors de la Caisse des Dépôts elle-même, 5 filiales (CNP Assurances, Compagnie des Alpes, Egis, Groupe SNI, Icade) publient leurs politiques et résultats RSE dans le cadre de leur rapport annuel.

24 085

EN 2014, ICADE A RÉALISÉ
24 085 HEURES DE FORMATION,
DONT 6,5% SUR DES THÈMES
ENVIRONNEMENTAUX

Déploiement d'un programme Eco gestes ou d'une politique RSE interne en 2014

Plans d'actions complets avec suivi d'indicateurs

Bpifrance
Caisse des Dépôts
(Etablissement public)
CNP Assurances
Egis
Icade

Plans d'actions partiels/sensibilisation

Compagnie des Alpes
CDC Climat
CDC International Capital
Groupe SNI
Informatique CDC
Qualium Investissement
Société forestière
Transdev

⁶Pour l'Etablissement public, le terme RSO (Responsabilité Sociale de l'Organisation) est utilisé en référence à son statut d'organisation publique. La mention RSE (Responsabilité Sociale de l'Entreprise) est utilisée pour les filiales du Groupe.

Maitrise des impacts environnementaux

Les entités du Groupe améliorent la mesure de leurs impacts environnementaux et déploient des plans d'action dans un objectif de réduction de ces impacts. Les résultats de l'année 2014 sont particulièrement encourageants en termes d'efficacité énergétique, toutes les entités du Groupe ayant diminué leurs consommations énergétiques. Lorsque les comparaisons étaient possibles entre 2013 et 2014, les entités du Groupe ont réduit leurs émissions de CO₂ et leur consommation d'énergie de 18 %. Des efforts significatifs ont également été réalisés en termes de génération de déchets, avec 23 % de déchets en moins en 2014 par rapport à 2013, pendant que la consommation d'eau a décliné de 12 %.

MESURE DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (T EQ CO₂)*

	Emissions de CO ₂ : Scopes 1+2+3 (T)			dont électricité (T)	dont gaz (T)	dont vapeur et froid réseau chaleur (T)
	2014	2013	évolution 2013/2014	2014	2014	2014
Caisse des Dépôts (Etablissement public)	47 423	-	-	830	1 212	2 126
Bpifrance	669	720	- 7%	-	-	-
CDC Climat	170	220	- 23%	27	-	28
CNP Assurances	19 984	20 439	- 2%	1 321	520	1 253
Groupe SNI	535 705	656 200	- 18%	-	-	-
Icade	627	723	- 13%	416	47	164
Informatique CDC	-	5 226	-	-	-	-

Périmètre : Caisse des Dépôts (Etablissement public) : Données issues du Bilan carbone® 2013

Bpifrance : Pour la première fois en 2014, le périmètre concerne les émissions de CO₂ du Groupe Bpifrance sur l'ensemble de ses sites (siège social et implantations du réseau), et non uniquement sur le siège social. Les données 2013 présentées dans le tableau ci-dessus ont été reconstituées sur les périmètres élargis en 2014, les données sont dès lors comparables d'un exercice social à l'autre. A titre d'information, sur le périmètre 2013 (siège social de Bpifrance), les émissions de gaz à effet de serre représentaient 414 tonnes en 2014 contre 484 tonnes en 2013.

MESURER ET RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

La plupart des entités du Groupe doit établir un bilan des émissions de gaz à effet de serre tous les trois ans, il s'agit d'un outil de diagnostic et de pilotage. Les principaux postes émetteurs identifiés sont les déplacements des collaborateurs et l'énergie consommée par les bâtiments et les usages.

Afin de réduire les impacts de leur fonctionnement, des mesures de prévention, de réduction et de réparation des différents rejets dans l'air sont prises.

19 166
UNITÉS CARBONE COMPENSÉES
PAR LA CAISSE DES DÉPÔTS
(ETABLISSEMENT PUBLIC)
EN 2014

*Périmètre : Bpifrance, Groupe SNI, Icade, Qualium Investissement.

†Périmètre : Caisse des Dépôts (Etablissement public), Bpifrance, CDC Climat, CNP Assurances, Egis, Groupe SNI, Icade, Informatique CDC.

AMÉLIORER L'EFFICACITÉ ÉNERGETIQUE DANS LES BATIMENTS

CONSUMMATION D'ÉNERGIE

	Consommation totale d'énergie (mwh ef)			dont électricité (mwh ef)		dont gaz (mwh ef)		dont vapeur + froid (réseau chaleur) (mwh ef)		dont fioul, gazole (mwh ef)	
	2014	2013	évolution 2013/2014	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013
Caisse des Dépôts (Etablissement public)	40 974	50 629	-19%	20 871	25 435	5 500	8 306	14 280	16 483	322	405
Biodiversité	-	-	-	32	-	0	-	0	-	0	-
Bpifrance	7 703	7 829	-2%	7 225	7 037	478	792	-	-	0	-
CDC Climat	387	451	-14%	276	332	0	-	111	119	0	-
CNP Assurances	28 215	25 167	+12%	21 500	22 500	2 257	2 300	3 900	-	558	367
Egis	15 742	19 312	-18%	12 848	16 606	796	221	2 098	2 485	-	-
Groupe SNI	4 395	14 085		2 004	8 729	1 422	3 864	969	1 492	-	-
Icade	6 348	6 665	-5%	5 339	5 341	196	418	813	906	0	0
Informatique CDC	16 727	21 729	-25%	16 243	20 730	482	950	-	-	0,9	49
Qualium	154	-	-	61	-	0	-	93	-	-	-
Société Forestière	33	-	-	33	-	0	-	0	-	-	-
Transdev	689 100	-	-	226 000	-	190 400	-	-	-	272 700	-

Périmètres : **Bpifrance** : Pour la première fois, le périmètre concerne la consommation d'énergie facturée au Groupe Bpifrance sur l'ensemble de ses sites (siège social et implantations du réseau), et non uniquement sur le siège social. Les données 2013 présentées dans le tableau ci-dessus ont été reconstituées sur les périmètres élargis en 2014, les données sont dès lors comparables d'un exercice social à l'autre. **CDC Climat** : Total des consommations EDF et Climespace pour le bâtiment ramené à la superficie utilisée par CDC Climat, **Egis** : Relevé sur facture sur plus de 65 % des surfaces, extrapolation à l'ensemble des bâtiments France (hors plateaux projets sous le contrôle d'une autre entité), **Caisse des Dépôts** (établissement public) : Consommation en énergie finale avec facteurs de conversion certifiés par les fournisseurs d'énergie et consommations de gaz converties en PCI (=valeur PCS x 0.9), **Groupe SNI** : Taux de couverture de 55 % du patrimoine. La variation 2013/14 s'explique notamment par un changement de méthodologie, **Icade** : périmètre corporate corrigé DJU, **Transdev** : bâtiments de Transdev, **Informatique CDC** : consommations métiers et consommations internes.

NB : les données ne sont pas corrigées des variations climatiques.

Remarques : **Egis** : Les écarts de consommation de gaz en 2013 et 2014 s'expliquent par l'apparition de l'énergie gaz pour le siège social, le Start, qui comporte de plus un restaurant inter-entreprises.

PROGRAMMES MIS EN ŒUVRE POUR AMÉLIORER L'EFFICACITÉ ÉNERGETIQUE EN INTERNE

Les entités mettent en place des programmes visant à améliorer l'efficacité énergétique dans leurs bâtiments et de leur processus d'exploitation. Les mesures visant à améliorer l'efficacité énergétique sont diverses. Elles relèvent de la politique immobilière (exigences de performance énergétique des bâtiments, gestion technique centralisée de la température et du chauffage) et d'actions ponctuelles et/ou spécifiques (utilisation de LED).

Déploiement d'un programme Eco gestes ou d'une politique RSE interne en 2014

Plan d'actions complets avec suivi d'indicateurs

Bpifrance
Caisse des Dépôts (Établissement public)
CNP Assurances
Egis
Icade

Plans d'actions partiels/sensibilisation

Compagnie des Alpes
CDC Climat
CDC International Capital
Groupe SNI
Informatique CDC
Qualium Investissement
Société forestière
Transdev

La Caisse des Dépôts (Etablissement public), Icade et Informatique CDC ont recours à des contrats d'électricité 100% verte.

DEPLACEMENTS DE COLLABORATEURS (DOMICILE/TRAVAIL ET PROFESSIONNELS)

Le principal poste d'émissions de gaz à effet de serre des déplacements domicile/travail des collaborateurs reste encore majoritairement la voiture (4 416 TeqCO₂ en 2014), suivi par les transports en commun locaux (TER, RER, Métro, Bus, Tram) (148 TeqCO₂).

Les entités du groupe Caisse des Dépôts cherchent à prévenir et réduire l'impact des déplacements de leurs collaborateurs. Des mesures incitatives sur les déplacements ou des chartes voyageurs privilégiant les transports doux et bas carbone sont utilisées. Elles mentionnent la priorité aux déplacements en train, transports en commun et covoiturage par rapport au taxi et à l'avion ou incite à la location de voitures écologiques. Des plans d'action et de sensibilisation s'organisent autour de la promotion de l'éco-conduite (Egis), le développement de la visioconférence, du télétravail et d'outils de communication professionnels (Etablissement public, CDC Biodiversité, CDC Climat, Egis, Groupe SNI, Icade, Informatique CDC), la mise en place de prises de rechargement pour véhicules électriques (Informatique CDC). Enfin, les parcs automobiles de Bpifrance et d'Egis évoluent vers des modèles moins émetteurs en CO₂. Les filiales ayant recours à des prestataires externes (Icade) demandent à ces derniers d'optimiser les modes de transports utilisés en termes d'émission de CO₂.

Les semaines européennes du Développement durable et de la Mobilité et la sécurité routière sont l'occasion de sensibiliser deux fois par an les collaborateurs.

MESURE DES ÉMISSIONS DE GES PAR MODE DE TRANSPORTS (T EQ CO2) – DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS

	TOTAL des déplacements		dont transports en commun et train	dont voitures et 2 roues	dont avions
	2014	2013	2014		
Caisse des Dépôts (Etablissement public)	3 013	-	89	1 651	1 273
Bpifrance	2 039	1 540	-	-	-
CDC Biodiversité	-	-	-	-	-
CDC Climat	40	41	3	0	37
CDC Infrastructure	-	-	-	-	-
CNP Assurances	2 944	3 152	13	1 606	1 324
Compagnie des Alpes	-	-	-	-	-
Egis	-	12 111	-	-	-
Groupe SNI	797	3 067	Non consolidé	797	Non consolidé
Informatique CDC	-	397	-	-	-
Qualium Investissement	-	-	-	-	-
Scet	-	-	-	-	-
Société forestière	-	-	-	-	-
Transdev	-	1 876	-	-	-

Périmètre : **Bpifrance** : Changement de périmètre ; les données 2013 n'intégraient pas les déplacements de l'Investissement alors que 2014 couvre tout le périmètre des déplacements professionnels Bpifrance.

Remarques : **Groupe SNI** : La donnée 2013 est issue du bilan carbone 2010 car il n'existait pas de données plus récentes lors de la période de reporting 2013.

UN GROUPE DE PROSPECTIVE ET D'INNOVATION ÉTUDIE LE BUREAU DE DEMAIN ET LE TÉLÉTRAVAIL CHEZ ICADE

78%

À LA COMPAGNIE DES ALPES, 78 % DES DOMAINES SKIABLES ET 15 % DES PARCS ONT MIS EN PLACE DES NAVETTES POUR LEURS EMPLOYÉS AFIN DE LIMITER LE RECOURS AUX VÉHICULES PERSONNELS

16 131

HEURES DE VISIOCONFÉRENCE ET 267 COLLABORATEURS CONCERNÉS PAR LE TÉLÉTRAVAIL EN 2014 POUR LA CAISSE DES DÉPÔTS (ETABLISSEMENT PUBLIC)



Mise en œuvre de programmes pour améliorer l'efficacité énergétique dans le bâtiment

Plan d'actions complets avec suivi d'indicateurs

Caisse des Dépôts (Etablissement public)
CNP Assurances
Egis
Icade
Informatique CDC

Plans d'actions partiels/sensibilisation

Bpifrance
Groupe SNI
Transdev
CDC Climat

Mesures de prévention de recyclage et d'élimination des déchets

Plan d'actions complets avec suivi d'indicateurs

Caisse des Dépôts (Etablissement public)⁹
 CNP Assurances
 Compagnie des Alpes
 Egis
 Groupe SNI⁹
 Icade
 Informatique CDC
 Qualium Investissement
 Transdev

Plans d'actions partiels/sensibilisation

Bpifrance
 CDC Biodiversité
 CDC Climat
 Société forestière



RECYCLAGE LUDIQUE À LA CAISSE DES DÉPÔTS (ETABLISSEMENT PUBLIC) : INSTALLATION EN 2015 DE TROIS MACHINES CANIBAL, COLLECTEURS DE CANETTES, BOUTEILLES ET GOBELETS QUI INCITENT AU RECYCLAGE GRÂCE À UN SYSTÈME ORIGINAL DE JACKPOT

MESURES EN FAVEUR DE LA REDUCTION DES DECHETS

En termes de fonctionnement interne, l'enjeu des déchets pour le Groupe concerne essentiellement la production de déchets liée aux activités de bureau et de maintenance.

En 2014, les différentes entités du Groupe ont pour la plupart présenté à minima des mesures de sensibilisation au recyclage et à l'élimination des déchets. Pour neuf entités, la réduction de la production de déchets se traduit par un plan d'action avec suivi d'indicateurs.

La plupart des mesures engagées concerne l'organisation du tri sélectif dans les bureaux et les activités de maintenance (papier, cartouches d'encre, piles, huile, emballages, bouchons en plastique etc.) et la collecte de téléphones mobiles et d'objets usagés (piles, ampoules etc.) récupérés par des entreprises de recyclage partenaires.

CNP Assurances et Informatique CDC réalisent des campagnes de collecte du matériel informatique en vue de sa réutilisation¹⁰.

CONSOMMATION D'EAU

	Consommation d'eau (m ³)			Consommation d'eau par collaborateur (m ³)
	2014	2013	Evolution 2013/2014	2014
Caisse des Dépôts (Etablissement public)	79964	118747	-33%	16,48
Bpifrance	9392	8831	6%	11,1
CDC Climat	677	792	-15%	15,74
CNP Assurances	32913	41100	-20%	11
Egis	30000	21360	-	7,45
Groupe SNI	20418	4465	357%	13
Icade	12887	19639	-34%	12
Informatique CDC	13105	12829	2%	-
Qualium	500	-	-	16
Société Forestière	200	-	-	-
Transdev	42985	-	-	194

Périmètre : **Groupe SNI** : Par extrapolation du résultat obtenu sur 40 % du périmètre Groupe.

Remarques : **Caisse des Dépôts** (Etablissement public) : L'évolution entre 2013 et 2014 s'explique par une fuite d'eau importante sur le site de Blois, détectée et réparée fin 2013.

Egis : L'évolution 2013/2014 n'est pas pertinente compte tenu d'une modification du périmètre (en 2014, prise en compte de l'arrosage sur des sites non répertoriés les années précédentes), **Transdev** : La forte consommation d'eau par collaborateur s'explique par le nettoyage du matériel roulant inhérent à l'activité de la filiale

⁹ Plans en cours d'élaboration

¹⁰ CNP Assurances : 43 % sont donnés ou cédés, le reste étant démantibulé par une société spécialisée.

Informatique CDC : 470 gros équipements informatiques (serveurs...) et 2027 équipements de type bureautique (ordinateurs, écrans...). L'ensemble des déchets informatiques générés par la filiale est recyclé par un établissement et service d'aide par le travail (Esat) faisant appel à des personnes en situation de handicap ou éloignées du travail. Lorsque cela est possible, les équipements informatiques remis en état par l'Esat sont mis à disposition des écoles et associations, notamment auprès de celles de la ville d'Arcueil.

CONSOMMATION ET OPTIMISATION DES RESSOURCES : EAU ET PAPIER

L'enjeu sur l'eau et le papier des entités se concentre principalement sur les consommations liées aux activités de bureaux et à l'entretien des espaces verts. Il faut noter que peu de filiales se trouvent dans des zones à fort stress hydrique, mis à part CNP Assurances (4% de zones exposées), Egis, et Transdev. Dans ces rares zones (Chypre, Australie...), une attention particulière est portée à la consommation de l'eau, notamment en adaptant les infrastructures ou en appliquant des mesures spécifiques lors des niveaux d'alertes décidés par les gouvernements régionaux.

MESURE DE LA CONSOMMATION D'EAU ET PROGRAMMES POUR REDUIRE LA CONSOMMATION D'EAU

En 2014, les entités du groupe Caisse des Dépôts se sont attachées à réduire leur consommation d'eau, notamment au niveau des consommations courantes (fontaines d'eau alimentées par le réseau chez Bpifrance, suppression des bouteilles en plastique par le recours aux appareils de distribution d'eau à microfiltration Castalie chez Qualium Investissement, réduction du recours aux bonbonnes d'eau par l'Etablissement public etc.).

MESURE DE LA CONSOMMATION DE PAPIER ET PROGRAMME POUR REDUIRE SA CONSOMMATION : RECYCLAGE, PAPIER ECO-LABELLISE

Les gammes de papier utilisé par les entités du Groupe sont progressivement orientées vers du papier recyclé ou éco-labellé, garantissant un faible impact environnemental (papier ecolabel européen ou norme PEFC). Des mesures de réduction de la consommation et de recyclage sont également mises en place dans les différentes entités du Groupe – sensibilisation des collaborateurs, poubelles individuelles de tri, programmation par défaut des appareils de reprographie en impression recto verso et noir et blanc, système de libération des impressions par badge (Egis), réduction du nombre d'imprimantes).

CONSOMMATION DE PAPIER EN TONNE (DONT PAPIER RECYCLÉ ET ÉCO LABELLISÉ)

	Consommation de papier (t)			Part de papier labellisé consommé en 2014 (%)	Part de papier recyclé consommé en 2014 (%)
	2014	2013	Evolution 2013/2014		
Caisse des Dépôts (Etablissement public)	736,41	257	-	100	0
Biodiversité	0,39	-	-	100	0
Bpifrance	142,7	133,1	7%	100	0
CDC Climat	2	2	0%	100	100
CDC Infrastructure	12	-	-	100	0
CNP Assurances	695	754	-8%	99,88	8,96
Compagnie des Alpes	669	554	21%	89	89
Egis	115	153	-25%	-	-
Groupe SNI	177,5	122,4	45%	60	16
Icade	56	-	-	64	-
Qualium	3	2,2	36%	100	-
Société Forestière	3,43	7,8	-56%	100	0
Transdev	959	-	-	-	26

Périmètres : **Bpifrance** : périmètre élargi et données 2013 reconstituées sur le même périmètre + Investissement reconstitué et pris en compte, **CNP Assurances** : fonctionnement interne + métiers. Pour la première année en 2014, une partie des courriers clients ont été édités sur du papier recyclé, **Caisse des Dépôts (Etablissement public)** : Le périmètre pris en compte pour cet indicateur a été totalement revu, avec pour objectif de mesurer l'intégralité des papiers consommés par la CDC, alors que jusqu'en 2013, seuls les achats de papier de reprographie étaient pris en compte. Toutefois, les données recueillies pour 2014 ne couvrent pas l'intégralité du périmètre ainsi défini : seules les consommations de papier recueillies pour la campagne Ecofolio ont pu être ajoutées aux achats de papier de reprographie à INAPA. Par rapport à la nouvelle définition de l'indicateur, les données recueillies représentent 58% du périmètre ciblé. A noter que ce taux de couverture a été calculé d'après les volumes du bilan carbone[®] 2013. **Egis** : Mise en place d'un nouveau système d'impression par libération de badge au cours de l'année 2014. La coexistence de plusieurs systèmes a compliqué la consolidation de données. En 2014, 21 millions de feuilles ont été consommées, avec une baisse de plus de 25 % par rapport à 2013. **Groupe SNI** : Par extrapolation du résultat obtenu sur 40 % du périmètre Groupe.

LES ENTITÉS DU GROUPE ÉDITENT DE NOMBREUX SUPPORTS DE COMMUNICATION. ELLES ONT DONC MIS EN PLACE DES BONNES PRATIQUES, NOTAMMENT EN TERMES DE DÉMATÉRIALISATION DES SUPPORTS ET CONCERNANT LES MOYENS D'IMPRESSION. LA MAJORITÉ DES ENTITÉS DU GROUPE PRIVILÉGIENT L'UTILISATION DE PAPIERS RECYCLABLES ET CERTIFIÉS « GESTION DURABLE » (FSC, PEFC OU ECO-LABEL EUROPÉEN), LE RECOURS À DES IMPRIMEURS IMPRIM'VERT, L'UTILISATION D'ENCRE VÉGÉTALES OU ENCORE LA LIMITATION D'APLATS DE COULEURS.



Politique d'achats responsables

La majorité des entités du Groupe a déjà formalisé une politique d'achats responsables intégrant des critères RSE pour partie ou totalité de leurs achats. Plusieurs entités du Groupe ont intégré des consignes d'achats responsables dans leur procédure des achats.

100%

**CHEZ ICADE, EN 2014,
100 % DES MARCHÉS DE TRAVAUX
DE LA PROMOTION ONT ÉTÉ COUVERTS
PAR LES CHARTES RSE FOURNISSEURS,
ET 20 % DES FOURNISSEURS
REPRÉSENTANT 80 % DES ACHATS
DE LA FONCIÈRE ONT SIGNÉ
LA CHARTE RSE**

L'Établissement public a atteint les sept objectifs qu'il s'était fixé dans le cadre de son « plan d'achats responsables 2013-2014 » : cartographier les achats, structurer la démarche RSE lors des achats, intégrer l'impact développement durable lors des travaux, aider les populations écartées de l'emploi, réduire le délai de paiement des fournisseurs, s'inscrire dans une démarche de « Green IT ». Une réflexion sur la mise en place de procédures d'accompagnement des fournisseurs dans leur démarche RSE est prévue en 2015.

Bpifrance a défini en 2014 une procédure qui invite les responsables concernés à acheter « responsable » en privilégiant les produits éco-conçus, en interrogeant les fournisseurs sur leurs politiques RSE, et en veillant à la transparence des pratiques (dans le respect des dispositions réglementaires en matière de protection de la main d'œuvre, des conditions de travail et de l'environnement). Bpifrance mène une politique d'achats responsables (papier éco-labellisé, copieurs économes en énergie, flotte de véhicules émetteurs de moins de 150 grammes de CO₂ par kilomètre).

CNP Assurances a déployé son engagement au niveau des entités CNP Assurances et du groupe Caixa Seguradora : une clause RSE (reprenant les engagements du Pacte mondial) est intégrée à tous ses contrats, et enfin une plateforme d'audit extra-financier des fournisseurs a été déployée.

Icade intègre les valeurs du Pacte Mondial à ses Chartes d'achats responsables. En les signant, les sous-traitants d'Icade s'engagent sur l'emploi et l'insertion, la prévention contre la corruption, le respect des normes de travail, le respect des droits de l'homme, la prévention des risques environnementaux et des pollutions, la protection de la santé et de l'environnement, l'utilisation durable des

ressources, la loyauté des pratiques. L'extension des thèmes couverts par les Chartes sera étudiée en 2015, avec une première expérimentation sur le caractère respectueux de la biodiversité des matériaux utilisés (leurs impacts, non usage de produits phytosanitaires, méthodes d'entretien...).

Les autres entités ayant une politique d'achats responsables sont : CDC Climat (charte d'achats durables, recours privilégié à des ateliers protégés, entreprises adaptées), la Société forestière (entreprises certifiées PEFC), Informatique CDC (politique d'achats en cours de mise en œuvre, intégration de critères de développement durable dans le cadre des appels d'offres ; demande de pièces justificatives).

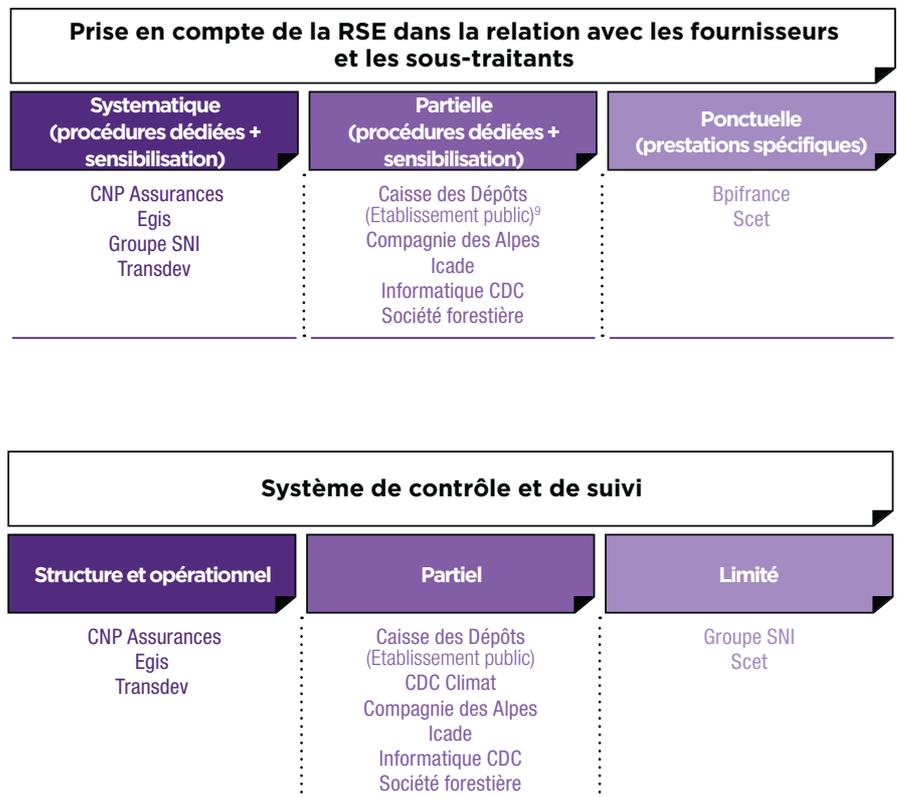
Les autres entités ont conscience de cet enjeu et vont mettre en œuvre des plans d'action en 2015. C'est le cas de CDC Biodiversité, ou de Transdev dont le nouveau système d'information des achats, en cours de déploiement, intégrera une charte RSE fournisseurs. Pour Egis, s'il n'existe pas de fonction d'achats centralisée, des bonnes pratiques sont partagées et la politique concernant les véhicules de fonction a été refondue en 2014 et intègre des critères de développement durable.

Certaines entités ont des enjeux en matière d'achats responsables plus fortes que d'autres : les métiers de promotion, de construction et d'exploitation dans les domaines du transport, des infrastructures, de l'immobilier ou de l'informatique ont d'importants volumes d'achats de matériels et des enjeux de traçabilité des matériaux utilisés (bâtiments) et des déchets (DEEE). Les autres filiales ont surtout recours à des prestations intellectuelles ou de maintenance. Enfin, les entités disposant d'un restaurant d'entreprise cherchent à développer les achats de produits labellisés et introduisent des produits biologiques et/ou locaux dans leurs menus. Ainsi, le restaurant du siège d'Egis travaille avec 6 % de produits biologiques et 14 % de produits locaux. Les restaurants de l'Etablissement public utilisent 9,71 % de produits issus de circuits courts, 6,95 % de produits issus de l'agriculture biologique et 1,33 % de labellisés parmi les aliments proposés.

SISTÈME DE CONTRÔLE ET DE SUIVI DES FOURNISSEURS ET SOUS-TRAITANTS

Les entités du groupe Caisse des Dépôts intègrent des considérations de responsabilité sociétale dans leurs relations avec leurs fournisseurs et sous-traitants.

Des filiales confrontées à d'importants volumes d'achats (CNP Assurances, Egis, Groupe SNI, Compagnie des Alpes, Icade, etc.) ont mis en place des systèmes de contrôle et de suivi des nouveaux fournisseurs afin de mesurer la performance RSE de ces derniers tout au long du processus d'achat. Par exemple, CNP Assurances a noué un partenariat avec EcoVadis évaluant 98 fournisseurs, soit 37 % du montant total des achats, en 2014. Parmi les critères sociaux, environnementaux et éthiques sont pris en compte : le travail forcé et/ou clandestin, le travail des enfants, le crime organisé, le trafic de drogue, la fraude, le blanchiment d'argent, la corruption, le casier judiciaire des dirigeants des entités sous-traitantes. Certaines entités (Compagnie des Alpes, Egis, Qualium Investissement...) privilégient des fournisseurs locaux.



LOYAUTE DES PRATIQUES ET TRANSPARENCE

La Caisse des Dépôts, de par son statut public unique, est placée « de la manière la plus spéciale sous la surveillance et la garantie de l'autorité législative » exercée par la Commission de surveillance.

Il s'agit d'un statut unique en France, les établissements publics étant d'ordinaire rattachés à un ministère de tutelle. Cette indépendance juridique est renforcée par son autonomie financière.

Ce statut lui confère le devoir d'être neutre, tout en étant attentive aux orientations des pouvoirs publics locaux et nationaux. Cela la conduit également à être transparente et à s'appliquer les meilleures pratiques en vigueur, en particulier en termes de déontologie, d'encadrement et de contrôle des risques, même lorsqu'elle n'y est pas soumise statutairement.

Le « Décret n° 2010-411 du 27 avril 2010 relatif au contrôle externe de la Caisse des dépôts et consignations et pris en application de l'article L. 518-15-2 du code monétaire et financier » a conforté et modernisé la gouvernance de la Caisse des Dépôts. Celle-ci prévoit que « la Commission de surveillance confie, pour le contrôle des seules activités bancaires et financières, à l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) l'examen du respect par la Caisse des Dépôts » d'un certain nombre de réglementations issues de la loi bancaire, à adapter au cadre de la Caisse des Dépôts. Dans le domaine de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, la Caisse des Dépôts est assujettie au contrôle direct de l'ACPR.

Les filiales du Groupe sont des sociétés commerciales relevant du droit commun. Certaines, du fait de leurs activités, relèvent également du contrôle de l'Autorité des Marchés Financiers ou de l'ACPR.

Les enjeux de la Caisse des Dépôts concernant la loyauté des pratiques et la transparence se déclinent sur plusieurs thématiques : l'éthique des collaborateurs, la prévention des conflits d'intérêts, la déontologie financière et la définition spécifique au Groupe de la notion de client.

Ces thématiques sont traitées dans les parties suivantes qui concernent la transparence de la Caisse des Dépôts sur ses pratiques internes (déontologie, lutte contre la corruption) et externe (relations institutionnelles et représentation des intérêts) et la transparence dans ses relations commerciales (fournisseurs, prestataires et consommateurs).

Déontologie

La spécificité du Groupe repose à la fois sur sa vocation à la croisée de l'intérêt général et du marché, et sur les valeurs qui guident son action : le souci du long terme et du développement durable, la sécurité, le respect des obligations légales et professionnelles et l'attention portée à l'intérêt de ses clients et partenaires.

Il accorde donc la plus grande importance au respect, par ses collaborateurs, des principes et obligations de déontologie, précisées dans un Code de déontologie Groupe, et dont les principes doivent être transposés ou adaptés par chacune des filiales.

GRANDS PRINCIPES ET POLITIQUES DE DÉONTOLOGIE : CODE DE CONDUITE POUR L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC ET DÉMARCHES PROPRES AUX FILIALES

ENJEUX ET ENGAGEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC ET DU GROUPE : LE CODE DE DÉONTOLOGIE

Les principes de déontologie figurent dans un Code de déontologie, adopté en juin 2012, applicable tant au sein de l'Établissement public que des filiales du Groupe, qui doivent en décliner les principes selon la nature de leurs activités et risques auxquels elles sont exposées. Il s'agit d'un dispositif essentiel à la conduite des activités du Groupe.

En plus de principes généraux portant sur le respect de l'image de l'Établissement public et le rappel des missions d'intérêt général qui justifient que l'action de chaque collaborateur soit conduite dans le plus strict respect de principes en matière de loyauté des pratiques, le Code de déontologie encadre notamment les relations avec les tiers, les relations entre la Caisse des Dépôts et ses collaborateurs et la déontologie financière des collaborateurs. Il recouvre ainsi plusieurs aspects :

- des règles de comportement des collaborateurs ;
- des principes de prévention et gestion des conflits d'intérêts et d'indépendance, en encadrant les relations avec les tiers, et posant,

sauf exception, l'interdiction de recevoir et d'octroyer des cadeaux et avantages au-delà d'un certain seuil ;

- des règles spécifiques applicables à certaines catégories de collaborateurs identifiés comme exerçant des fonctions « sensibles » et qui sont soumis à des règles en matière de déclaration de comptes-titres personnels. Ces dispositions sont fondées sur le règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers.
- les règles de comportement, qui incluent des éléments sur l'obligation de confidentialité, la loyauté et l'accomplissement du service, la protection des intérêts du Groupe Caisse des Dépôts, de ses clients, de ses partenaires.

Le code encadre, par des règles claires, les modalités d'octroi et de réception de cadeaux et avantages et précise notamment que tout collaborateur doit refuser tout cadeau ou avantage qui serait de nature à compromettre son indépendance de jugement ou qui pourrait laisser penser qu'il pourrait être influencé. S'agissant de la prévention des situations de conflits d'intérêts, le dispositif repose sur des mesures de prévention, et un principe de transparence. Les situations de conflits d'intérêts potentiels sont documentées dans un registre qui vise à identifier l'ensemble des risques de conflits d'intérêts susceptibles de se produire, et définir des mécanismes de prévention adéquats. Par ailleurs, les collaborateurs doivent indiquer toute survenance de situation portant à conflits d'intérêts dès lors qu'elle pourrait interférer sur les missions qui lui sont confiées. Un dispositif de remontée des dysfonctionnements, visant à alerter les responsables hiérarchiques ainsi que le Directeur des Risques et du Contrôle Interne de tout élément de non-conformité a également été instauré.

En matière de déontologie financière, le dispositif s'appuie sur la définition de fonctions dites « sensibles », pour lesquelles la réalisation de transactions personnelles et pour le compte de la Caisse des Dépôts est encadrée. La catégorie dite « fonction très sensible » a été introduite et concerne les membres du comité de direction du Groupe et les collaborateurs ayant un pouvoir de décision pour la réalisation des opérations de la Caisse des Dépôts. Ces collaborateurs ne peuvent réaliser aucune transaction personnelle autrement que pour des produits d'épargne collective ou dans le cadre d'un mandat de gestion.

Le Code constitue un document faitier, qui a été complété, en 2013, par un ensemble de procédures opérationnelles visant à préciser les processus de contrôle du respect de l'ensemble des principes figurant dans le Code. Le plan de contrôle annuel sur la déontologie a également été renforcé. La Direction des Risques et du Contrôle Interne de l'Établissement public a déployé pour la première fois en 2014 un plan de contrôle sur place et sur pièces portant sur le dispositif déontologique auprès de ses directions ainsi que ses filiales.

Un nouveau code de déontologie a été mis en place en 2014 par Bpifrance, ainsi que des procédures spécifiques (ex relatives aux transactions personnelles, à la réception de cadeaux, à la déclaration de comptes titres). La charte de déontologie d'Egis, en vigueur depuis plus de 15 ans, a été précisée et complétée en 2014 par un Code d'intégrité. Ce code précise les règles majeures qu'Egis se donne sur les questions d'intégrité et d'éthique des affaires. Après s'être doté en 2013 d'un nouveau code d'éthique, Transdev a mis en place un réseau de « coordinateurs » en charge de l'éthique dans les pays où il est implanté.

CORRUPTION, LUTTE ANTI-BLANCHIMENT ET PARADIS FISCAUX, LOYAUTÉ DES PRATIQUES ET SUIVI DES ALERTES

La Caisse des Dépôts est assujettie à la mise en place d'un dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LCB-FT), conformément aux dispositions du Code monétaire et financier, dont les principes ont été validés par le Comité de Direction.

Elle s'est dotée d'un dispositif LCB-FT, piloté par la Direction des Risques et du Contrôle Interne et décliné au sein de ses directions et filiales.

Ce dispositif repose sur l'appréciation du niveau de risque de chaque nouvelle entrée en relation d'affaires et d'un suivi constant de celle-ci.

Chaque nouvelle entrée en relation d'affaires implique la réalisation de diligences approfondies selon le niveau de risque, incluant une revue systématique de l'ensemble des partenaires d'affaires. Dans le cas d'opérations complexes ou susceptibles d'impliquer des partenaires atypiques, la Caisse des Dépôts a également recours à des enquêtes de notoriété, réalisées par des prestataires spécialisés dans les investigations approfondies, qui complètent ainsi les analyses conduites en interne.

ENGAGEMENTS AU NIVEAU DES FILIALES

Entités dotées d'un code/ charte de déontologie/éthique

Bpifrance
 CDC Climat
 CDC Infrastructure
 CDC International Capital
 Compagnie des Alpes
 CNP Assurances
 Egis
 Icade
 Informatique CDC
 Qualium Investissement
 SCET
 Société forestière
 SNI
 Transdev

Une attention particulière est portée au risque géographique fondé sur un classement des pays et des territoires, propre à la Caisse des Dépôts. Toute entrée en relation d'affaires nécessite une évaluation de ce risque (voir infra). Depuis 2013, le dispositif de prévention du risque LCB-FT a été renforcé avec la mise en place d'un dispositif Groupe de circulation et d'échanges d'informations afin de prévenir les risques à l'échelle du Groupe.

L'ensemble des filiales du Groupe, y compris celles qui ne sont pas soumises au contrôle de l'ACPR ou de l'AMF, doivent, en application des normes du Groupe, se doter de dispositifs de LCB-FT, adaptés à la nature des risques auxquels elles sont exposées.

PRÉVENTION DE LA CORRUPTION ET DU BLANCHIMENT D'ARGENT

Politique en place avec système de contrôle

Bpifrance
 CDC Climat
 CDC Infrastructures
 CDC International Capital
 Compagnie des Alpes
 CNP Assurances
 Egis
 Icade
 Qualium investissement
 SCET
 Société Forestière
 SNI
 Transdev

CONFORMITÉ FISCALE ET STRATÉGIE CONCERNANT LES ACTIVITÉS BANCAIRES OFFSHORE

Depuis 2009, Le Comité de direction de la Caisse des Dépôts valide la méthode d'évaluation des risques de blanchiment des capitaux et de financement du terrorisme des pays et territoires ainsi que l'appréciation des éléments constitutifs de ces risques incluant notamment le risque de fraude fiscale. La méthode aboutit à un classement des pays et territoires en trois listes correspondant chacune à un niveau de sensibilité. Elle s'appuie sur une sélection de listes ou d'évaluations publiées par des institutions officielles ou des organismes de référence. Le suivi est assuré par un comité, dit « Comité pays sensibles ». La Caisse des Dépôts n'a pas d'activité bancaire offshore.

S'agissant des opérations d'investissement, la Caisse des Dépôts s'est dotée d'une liste d'interdiction d'opérer. Cette liste comprend les pays de la liste Etats et Territoires non coopératifs (ENTC) et les juridictions à l'encontre desquelles le Groupe d'action financière (GAFI) appelle à des contre-mesures afin de protéger le système financier international et dont les principes sont annexés à la Charte investissement responsable du groupe Caisse des Dépôts.

Les filiales exerçant des activités au niveau international se conforment à la réglementation locale et sont particulièrement vigilantes sur ces sujets conformément aux principes du Groupe. Egis a défini une liste de pays « cible » dans lesquels il développe des implantations locales pérennes. Egis est également amené à réaliser des projets dans d'autres pays par l'intermédiaire de structures temporaires. Le Groupe veille au respect des règles fiscales en conformité avec les obligations locales. Les projets d'aide publique au développement sont par ailleurs régulièrement audités par les bailleurs de fonds. Le groupe CNP Assurances est principalement constitué de sociétés d'assurance, d'entreprises de services à la personne et de nombreux véhicules d'investissements financiers. La liste des implantations à l'étranger figure dans les comptes sociaux de CNP Assurances, et dans son document de référence. Dans son périmètre, Transdev Group n'a pas d'établissements financiers. Les comptes bancaires sont ouverts uniquement dans les pays où les opérations

sont réalisées par les filiales locales, et ce sont les filiales établies localement qui sont titulaires de ces comptes

Statut fiscal de la Caisse des Dépôts

LA CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS (CDC) EST UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC À CARACTÈRE SPÉCIAL.
A CE TITRE, LA CDC VERSE UNE CONTRIBUTION REPRÉSENTATIVE DE L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS (CRIS) CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L 518-16 DU CODE MONÉTAIRE ET FINANCIER. ELLE EST STRICTEMENT CALCULÉE SELON LES RÈGLES DE DROIT COMMUN PROPRES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS, EN PARTICULIER LES RÈGLES RELATIVES AU SECTEUR BANCAIRE. PAR AILLEURS, ELLE EST ASSUJETTIE À LA TVA DANS LES CONDITIONS DE DROIT COMMUN. DE PLUS, UNE PARTIE DES RÉSULTATS EST TRANSFÉRÉE À L'ÉTAT. LES RÈGLES DES VERSEMENTS DE LA CAISSE DES DÉPÔTS À L'ÉTAT ONT ÉTÉ PROGRESSIVEMENT FIXÉES. EN 1998, IL EST CONVENU QUE LA CAISSE DES DÉPÔTS VERSE À L'ÉTAT UN TIERS DE SES RÉSULTATS, ASSIS SUR LES RÉSULTATS CONSOLIDÉS DU GROUPE. AFIN DE LIMITER LE RISQUE D'UNE DÉCAPITALISATION DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC, UNE NOUVELLE RÈGLE EST ÉTABLIE AVEC L'ÉTAT EN 2010 : SUR LES RÉSULTATS DU GROUPE, LA CAISSE DES DÉPÔTS VERSE À L'ÉTAT 50 % DE SON RÉSULTAT CONSOLIDÉ, PLAFONNÉ À 75 % DE SON RÉSULTAT NET SOCIAL.



Transparence des pratiques et contrôle interne

CONTRÔLE PERMANENT

La responsabilité du suivi des risques et du contrôle interne permanent au sein du groupe Caisse des Dépôts est assurée par une direction dédiée, rattachée au Directeur général et à vocation transversale : la Direction des Risques et du Contrôle Interne. Créée en 2005, elle compte aujourd'hui près de 80 personnes et anime des réseaux d'environ 100 personnes. Son rôle s'exerce dans quatre domaines :

- elle veille à l'application de la politique des risques de l'Établissement public et impulse les réflexions méthodologiques, notamment celles répondant aux évolutions réglementaires et aux recommandations des audits ou régulateurs internes et externes, et élabore les normes ou les procédures cadres pour le Groupe,
- elle assiste les entités du groupe dans la déclinaison de ces normes à leur activité,
- elle contrôle la bonne application des règles et s'assure de la validité, de la conformité et du respect de l'ensemble du dispositif,
- elle consolide les données fournies par les entités et en rend compte aux instances de gouvernance du Groupe.

EXISTENCE D'UN SYSTÈME D'ALERTE ÉTHIQUE AU SEIN DES ENTITÉS DU GROUPE

Concernant le dispositif d'alerte éthique et de remontée des dysfonctionnements qui pourraient mettre en risque la Caisse des Dépôts et portant sur les sujets relevant de la conformité, le Code de déontologie prévoit que cette faculté d'alerte éthique est exercée de façon écrite et nominative vers le déontologue qui traitera le dysfonctionnement détecté avec un souci particulier de discernement, de confidentialité et de protection du collaborateur concerné.

CONTRÔLE PÉRIODIQUE

La responsabilité du contrôle périodique au sein du groupe Caisse des Dépôts est assurée par une direction dédiée, rattachée au Directeur général : la direction de l'Audit central du Groupe. Elle compte aujourd'hui près de 30 personnes et pilote le Réseau d'audit du Groupe (70 personnes) constitué de toutes les entités du Groupe Caisse des Dépôts en charge de missions d'audit interne. Le périmètre d'intervention du Réseau d'audit du Groupe couvre toutes les activités de l'Établissement public ainsi que des filiales, directes et indirectes, contrôlées exclusivement ou conjointement.

Système d'alerte en place avec politique de confidentialité	Système d'alerte et procédure en place
Bpifrance CDC Climat	Caisse des Dépôts CNP Assurance Icade ICDC Qualium Scet Groupe SNI (58% du périmètre) Transdev

Il peut mener en particulier des missions d'audit de conformité portant une appréciation sur l'efficacité, la sécurité, la qualité des contrôles internes de premier et de deuxième niveaux et le respect des procédures internes, lois et règlements en vigueur et des missions d'inspection à la demande du Directeur général. Il mène également des missions d'audit de performance, des missions d'audit stratégique et des missions de conseil.

*En 2014
- Egis : 4 alertes ont été examinées par le comité d'éthique: 2 sur des sujets internes - 2 en lien avec des organismes externes.
- BPI : 2 alertes (confidentialité).
- Icade : 6 alertes concernant la déontologie en 2014 . 2 ayant donné lieu à des audits (pour fraude).

En 2014 le Réseau d'Audit du Groupe a réalisé 108 missions, dont 32 par l'Audit central du Groupe. Sur ces 32 missions, 11 missions ont plus spécifiquement concerné les filiales.

MÉTHODOLOGIE ET PÉRIMÈTRE DE REPORTING 2014

Le Directeur Général de la Caisse des Dépôts a décidé, en fin d'année 2012, de renforcer la qualité et l'exhaustivité du reporting RSE du Groupe par référence aux obligations prévues par la Loi Grenelle II. La mise en œuvre d'un reporting extra-financier de qualité permet d'ancrer la démarche RSE au cœur du Groupe d'une part, par l'implication et le partage des responsabilités entre les équipes dans la préparation du reporting, et d'autre part en l'utilisant comme un réel outil de pilotage de la stratégie en matière de développement durable et d'évaluation des impacts extra-financiers des interventions de la Caisse des Dépôts.

A l'échelle du Groupe, la démarche de reporting et de publication de données extra-financières relatives aux enjeux environnementaux, sociétaux et de gouvernance ainsi que l'interface avec les agences de notation extra-financières est pilotée par le service innovation et développement durable, au sein du Département de la Stratégie du Groupe, en collaboration avec les directions transversales Groupe, les directions opérationnelles de l'établissement public, et le réseau des correspondants reporting des filiales. Le reporting extra-financier du Groupe consolide l'ensemble des informations relatives aux données sociales, environnementales et sociétales reflétant les actions et impacts du fonctionnement interne et des métiers de l'établissement public, ainsi que de ses filiales telles que définies ci-après.

Le reporting extra-financier au sein des entités du Groupe n'est pas homogène et varie selon le cadre réglementaire applicable à l'entité et la maturité de leur démarche RSE. Certaines filiales publient, de manière autonome, un reporting éprouvé sur des informations relatives à leurs enjeux sociaux, environnementaux et sociétaux. Le rapport Groupe renvoie à ces rapports qui contiennent des informations plus détaillées.

1. PÉRIMÈTRE DU REPORTING EXTRA-FINANCIER

- LE PÉRIMÈTRE GLOBAL

Le périmètre de reporting des données couvre les filiales dont le groupe Caisse des Dépôts a le contrôle au sens de l'article L.233-3. Plus précisément, le périmètre englobe l'établissement public Caisse des Dépôts et les filiales suivantes : Bpifrance, CNP Assurances, CDC Biodiversité, CDC Climat, CDC Infrastructure, CDC International Capital, Compagnie des Alpes, Egis, Groupe SNI, Icade, Informatique CDC, Novethic, Qualium Investissement, SCET, Société Forestière, Transdev.

Compte tenu de la diversité des métiers, des secteurs d'intervention et des systèmes de fonctionnement des différentes entités du Groupe, le périmètre de reporting peut varier selon les indicateurs (le détail est présenté dans le tableau de correspondance).

- LE PÉRIMÈTRE SOCIAL

Le périmètre des données sociales a été défini et suivi directement par la Direction des Ressources Humaines et peut varier par rapport au périmètre général de cet exercice de reporting. Le périmètre du reporting extra-financier, pour les données sociales, est constitué par le périmètre social du groupe Caisse des dépôts élargi à Transdev (cf. liste en annexe). Certaines entités ont un périmètre social différent du périmètre social élargi, lié à la différence de définition des périmètres (Egis et Compagnie des Alpes) ou lié à la présence d'effectifs à l'international.

Il est demandé aux entités de remonter les informations les concernant dans l'outil dédié. Il est bien entendu possible de ne pas répondre à certains items tel que cela est prévu par la loi mais cela doit être justifié et justifiable au regard de l'activité de l'entité. Dans le cas d'une non disponibilité à court terme de l'information, un plan d'action et une cible devront être établis afin de la rendre disponible pour un prochain exercice.

Ainsi, un taux de couverture est calculé pour chaque indicateur. Ce dernier est calculé de la façon suivante : Taux de couverture = (effectif couvert par les entités pour lesquelles la donnée est disponible)/(effectif total du Groupe).

2. PÉRIODE DE REPORTING

La période retenue pour cet exercice de reporting est l'année calendaire du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2014. Toutefois, pour certains indicateurs, les données 2014 n'étant pas disponibles au moment de la consolidation, les données 2013 sont renseignées.

3. RÉFÉRENTIEL D'INDICATEURS

Le renforcement du reporting extra-financier au niveau du Groupe a été initié fin 2012 avec la publication d'un premier rapport de responsabilité sociétale Groupe en référence aux informations Grenelle en juillet 2013 portant sur l'exercice 2012.

Il a été décidé de mettre en place un référentiel qui s'appuie sur les principes suivants :

- prise en compte de l'ensemble des données attendues dans le cadre de la Loi Grenelle II ;
- intégration du référentiel GRI G4, d'une part par la mise en correspondance de la Loi Grenelle II avec les indicateurs GRI, et d'autre part la complétion du cadre par des informations GRI significatives pour les parties prenantes ou les métiers de la Caisse des Dépôts et non définies dans la loi : ce rapport comprend donc des éléments d'informations issus des Lignes directrices GRI pour le reporting développement durable ;

- des questions et remarques des agences de notation extra-financière non prises en compte par ailleurs.
- intégration du référentiel de reporting des principes de l'investissement responsable (PRI) dont la complétion et publication est obligatoire à tout signataire de l'initiative, de même que l'indicateur de déploiement interne de la Charte d'investissement Responsable du Groupe
- pilotage et suivi des priorités stratégiques du Groupe.

- EXCLUSION ET PRÉCISION MÉTHODOLOGIQUE

A noter : certaines informations demandées dans le décret d'application de l'article 225 sont exclues du rapport de responsabilité sociétale :

- Montant des provisions pour garanties pour risques : l'Etablissement public et les filiales ne sont pas concernées par cette information.
- Taux de fréquence et de gravité des accidents du travail : compte tenu de la complexité du calcul nécessaire pour obtenir une information représentative sur le périmètre du Groupe, cette information n'est pas disponible dans le reporting 2014.

Précisions sur les indicateurs environnementaux de fonctionnement interne :

Le périmètre de réponse des indicateurs de fonctionnement interne est précisé pour chaque information dans le rapport. Les filiales dont l'effectif est restreint et non propriétaire de leurs locaux ne disposent généralement pas des informations demandées.

Certaines filiales ne distinguent pas les données de fonctionnement interne des données métiers, celles-ci étant peu significatives par rapport à leur impact global. Les informations apparaissent uniquement dans la partie Métiers du rapport.

4. COLLECTE DU REPORTING

Le processus de collecte de données est sous la responsabilité générale du Département de la Stratégie. Il est à distinguer :

- la collecte des données environnementales et sous la responsabilité du Département de la Stratégie, auprès des correspondants de l'Etablissement public et filiales. Les données de fonctionnement interne de l'Etablissement public sont sous la responsabilité du Secrétariat général dans le cadre du programme Ecotidien ;

Un réseau reporting RSE a été mis en place et fait intervenir les personnes responsables et correspondants opérationnels sur les données extra-financières de l'établissement public et des filiales.

- la collecte des données investissement responsable, sous la responsabilité du Département de la Stratégie auprès des correspondants de l'Etablissement public et filiales (Bpifrance, CNP Assurances, Novethic, Qualium Investissement)
- la collecte des données RH pour l'ensemble de l'Etablissement public et des filiales, sous la responsabilité de la DRH groupe auprès de l'ensemble des DRH du Groupe. Le processus de gestion des données sociales, décrit ci-dessous, s'intègre dans le processus global de production du reporting. Les indicateurs sont collectés auprès des entités appartenant au périmètre social élargi du Groupe (systèmes de paie, SIRH...) et saisies dans l'outil de consolidation Groupe Pilotis. Au sein de chaque entité un correspondant est en charge de la consolidation des données de son entité (près de 40 correspondants).

5. CONSOLIDATION DU REPORTING

La nature des informations à renseigner est diverse :

- indicateurs qualitatifs
- Indicateurs quantitatifs

-REPORTING GLOBAL

Du fait de la variété des métiers du Groupe et de l'ampleur du périmètre des filiales, il n'est pas possible de fournir des données quantitatives et qualitatives pertinentes consolidées au niveau Groupe. L'antériorité des pratiques de reporting extra-financier dans certaines filiales explique également la diversité des définitions et des unités de mesures derrière un même indicateur. Un travail d'harmonisation et de définition commune aux entités a été mené sur le référentiel 2014 et se prolongera durant les années à venir. Pour chaque indicateur, une présentation exhaustive par entité est présentée. Le rapport s'efforce de présenter non seulement les données observées au cours de l'exercice clos mais également, le cas échéant, celles de l'exercice précédent, de façon à permettre une comparaison entre ces données.

- BILAN SOCIAL

La diversité des pays d'implantation du Groupe peut entraîner une hétérogénéité dans la compréhension des indicateurs, parfois interprétés selon le contexte local (législation ou pratiques nationales). Par exemple, certaines notions françaises telles que les cadres ou les CDI ne sont pas définies de la même manière dans d'autres pays. Toutefois, la Caisse des Dépôts s'efforce d'harmoniser ces définitions, à cette fin un groupe de travail sur le reporting à l'international a été mis en place en janvier 2014.

Les informations relatives aux entités implantées à l'international ne sont pas disponibles avec le niveau de détail demandé par le groupe Caisse des Dépôts. Les données sont donc consolidées en fonction du taux de couverture de l'indicateur sur le périmètre France.

Les données relatives au taux de fréquence et taux de gravité des accidents du travail ne sont pas disponibles pour l'année 2014.

ANNEXES :

1. LISTE DES ENTITÉS INCLUES DANS LE PÉRIMÈTRE DE REPORTING EXTRA-FINANCIER

- Caisse des Dépôts (Etablissement Public)
- Bpifrance
- CDC Biodiversité
- CDC Climat
- CDC Infrastructure
- CDC International Capital
- Groupe CNP ASSURANCES
- Groupe COMPAGNIE DES ALPES (CDA)
- Groupe EGIS
- Groupe ICADE
- Groupe SOCIETE NATIONALE IMMOBILIERE (SNI)
- Groupe TRANSDEV
- INFORMATIQUE CDC
- QUALIUM INVESTISSEMENT
- SCET
- Société Forestière

2. LISTE DES ENTITÉS DU REPORTING SOCIAL

- L'Etablissement public
- Entités rattachées à l'Etablissement public
 - SAF Environnement¹
 - SARL Publication d'architecture et d'urbanisme¹
 - CDC Entreprises Valeurs moyennes¹
 - CDC International Capital¹
 - CDC Infra Management¹
 - CDC Placement¹
 - SAS Paris Dock en Seine¹
 - CDC Infrastructure¹
 - CDC GPI¹
 - CDC Arkhineo¹
 - S-CDC¹
 - CDC FAST¹
 - CDC Biodiversité¹
 - CDC Numérique¹
 - CDC Climat¹
 - Qualium Investissement
 - Innovation Capital GPC
 - Novethic
 - SEGTOE
 - SITCE
 - Société Forestière SA et ses filiales : Forêts Gestion et SGP Nature Gestion
 - CDC International capital
 - France Brevets
 - AGR
 - COSOG

¹ Entités représentant 0,20% des effectifs de l'ensemble des filiales. Non prises en compte pour les indicateurs suivants : Pyramide des âges, Répartition des accords conclus signés selon leurs thèmes, Nombre de travailleurs en situation de handicap, Les accidents du travail dans le groupe. Les maladies professionnelles dans le groupe, Absentéisme au sein du groupe, Nombre moyen de jours de formation par stagiaires, Répartitions des embauches et départs par entités, Répartition des mobilités Groupe

- Bpifrance Investissement et Bpifrance Financement
- CNP Assurances et ses filiales (Age d'or expansion ; M F Prévoyance SA)
- La Compagnie des Alpes SA
- Egis SA et ses filiales : Egis Projects, Egis Eau, Egis Structures et Environnement ; Egis International, Egis Holding Bâtiment, Egis Rail
- Icade SA et ses filiales : Icade Transactions ; I Porta; Icade Property Management ; Icade Conseil, Icade Expertise, Icade Promotion ; Sarvilep, Icade Asset Management, Icade Management
- SCET et SCET GE
- SNI SAEM* et ses filiales : Sainte Barbe, UES SCIC Habitat, EFIDIS *(y compris le centre d'appels de Montpellier)
- Transdev
- UES I-CDC - CNP TI

TABLE DE CORRESPONDANCE DES INDICATEURS

Thème	Enjeu	Libellé de l'indicateur
GOUVERNANCE	Gouvernance de l'organisation	Stratégie et analyse
		Profil du Groupe
		Description des instances de gouvernance de l'Etablissement public et des filiales
		Composition et typologie des organes de gouvernance
		Mécanismes permettant aux salariés de faire des recommandations ou de transmettre des instructions au conseil d'administration (ou assimilé).
		Mécanismes permettant aux actionnaires de faire des recommandations ou de transmettre des instructions au conseil d'administration (ou assimilé).
		Les organes de contrôle de l'Etablissement public et des filiales et des mécanismes de suivi de performance du CA dans les filiales
		Taux de présence des administrateurs en CA/CS
		Processus mis en place par le conseil d'administration (ou assimilé) pour éviter les conflits d'intérêt.
		Engagements dans initiatives externes
Rémunérations	Rémunérations et avantages des mandataires sociaux de chaque entité du Groupe	
SOCIAL	Emploi	Répartition de l'effectif total par continent
		Répartition des effectifs France en CDI par filières métiers (hors Transdev)
		Pyramide des âges
		Répartition des embauches et des départs par entités
		Evolution de la rémunération moyenne
	Organisation du travail	Politique de l'entreprise en matière d'aménagement du temps de travail - forfait
		Politique de l'entreprise en matière d'aménagement du temps de travail - temps partiel
		Politique de l'entreprise en matière d'aménagement du temps de travail - télétravail
	Relations sociales	Représentants du personnel et délégués syndicaux
		Organisation du dialogue social
		Dispositifs mis en place pour respecter le principe de non-discrimination syndicale
		Répartition des accords conclus selon leurs thèmes
	Santé et Sécurité	Enjeux, risques et bonnes pratiques en matière de santé et de sécurité
		Comité d'hygiène et de sécurité
		Accidents du travail
		Maladies professionnelles
		Absentéisme
		Accord santé et sécurité
	Formation	Détails des formations proposées - Groupe
		Détails des formations proposées - Filiales
		Nombre de jours moyens de formation des stagiaires
	Egalité de traitement	Principales mesures prises en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes
		Proportion par genre et catégorie des effectifs France
		Principales actions prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées
		Développement des recrutements de jeunes des quartiers prioritaires
		Principaux enjeux en matière de lutte contre les discriminations
		Rapport du salaire de base des hommes et de celui des femmes par catégorie professionnelle
Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'OIT	Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'OIT	

 Indicateurs stratégiques

 Indicateurs sociaux (RH)

Périmètre	GRI	Article 225 Grenelle II	Section du rapport
Groupe	G4.1	/	p. 4-5
	G4-2 et suivants	/	p. 12
	G4-39	/	p. 13 et s.
	G4-LA12	/	p. 13-16 et Supplément/Gouvernance
	G4-39	/	p. 13-16 et Supplément/Gouvernance
	G4-37	/	
	G4-44	/	
	/	/	p. 14
	G4-41	/	p. 13-16 et Supplément/Gouvernance
	G4-15	/	p. 20-21 et Supplément/Gouvernance et Loyauté des pratiques
	/	L. 228-13 et L. 228-93.	p. 17-19
Groupe	G4-LA1	A225 1-a-1	p. 64-66
Groupe	G4-10	/	
Groupe	G4-LA1	A225 1-a-1	
Groupe	G4-LA1	A225 1-a-2	
Groupe	G4-55	A225 1-a-3	
Groupe	/	A225 1-b-1	p. 71
Groupe	/	A225 1-b-1	
Groupe	/	A225 1-b-1	
Groupe	G4-LA4	A225 1-c-1	p.66-67 et Supplément/Ressources humaines
Groupe	G4-LA4, G4-34, G4-37	A225 1-c-1	
Groupe	G4-LA12, G4-HR4	A225 1-c-1 A225 1-f-3 A225 1-g-1	
Groupe	G4-11, G4-LA4	A225 1-c-2	
Groupe	G4-LA6, G4-LA7, G4-LA8	A225 1-d-1	p.70-71 et Supplément/Ressources humaines
Groupe	G4-LA5	A225 1-d-1	
Groupe	G4-LA6	A225 1-d-3	
Groupe	G4-LA7	A225 1-d-3	
Groupe	G4-LA6	A225 1-b-2	
Groupe	G4-LA8	A225 1-d-2	
Groupe	G4-LA10	A225 1-e-1	
Groupe	G4-LA10	A225 1-e-1	p.72-73
Groupe	G4-LA9	A225 1-e-2	
Groupe	G4-LA12, G4-13	A225 1-f-1	p. 15 et p.68-70
Groupe	G4-10	A225 1-a-1	p.68-70 et Supplément/Ressources humaines
Groupe	G4-LA12	A225 1-f-2	
Groupe	G4-LA12	/	
Groupe	G4-LA12, G4-HR3	A225 1-f-3	
Groupe	G4-LA12, G4-LA13	A225 1-f-1	
Groupe	G4-HR3, HR4, HR5, HR6	A225 1-g-1	p.64-73

Thème	Enjeu	Libellé de l'indicateur
ENVIRONNEMENT	Général	Description de la gouvernance du développement durable au sein du groupe et des filiales
		Modalités de pilotage du développement durable dans les process stratégiques : stratégie et reporting, prise de décision, rémunération
		Description des grands axes et enjeux stratégiques développement durable
		Existence d'un programme éco-gestes ou d'une politique RSE
		Description des réalisations de la démarche RSE en fonctionnement interne
		Adoption de démarches de certification internes
		Sensibilisation des collaborateurs sur les enjeux généraux du développement durable
		Adoption de démarches de certification métiers
		Formation des collaborateurs au développement durable
		Ensemble des dépenses et investissements en matière d'environnement
		Montant des amendes significatives et nombre total de sanctions non pécuniaires pour non-respect des législations et des réglementations en matière d'environnement.
		Pollution et gestion des déchets
	Emissions de gaz à effet de serre par mode de transport	
	Les mesures de prévention, de réduction ou de réparation prises pour lutter contre les rejets dans l'air	
	Les mesures de prévention, de réduction ou de réparation prises pour lutter contre les rejets dans l'eau et dans le sol	
	Volume total des déchets, répartition par types de déchets (dangereux, non dangereux) et part des déchets non dangereux recyclés ou valorisés énergétiquement	
	Les mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets	
	Volume total des déchets dans les métiers de construction et d'exploitation	
	Les mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets	
	Les mesures de réduction nuisances sonores	
	Utilisation durable des ressources et changement Climatique	Total volume d'eau prélevé en m ³
		Consommation d'eau par collaborateur
		Part de la consommation d'eau en stress hydrique
		Consommation d'eau par métier, services et les prestations en vue de diminuer consommation d'eau
		Principales matières premières utilisées pendant le cycle de production et mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation
		Consommation de papier et papier recyclé
		Consommation totale d'énergie, consommation par type d'énergie (électricité, gaz, vapeur et froid (réseau de chaleur), fioul, bois/biomasse) et part de la consommation issue d'énergies renouvelables
		Consommation totale d'énergie par m ² et par collaborateur
		Description programmes mis en œuvre pour améliorer efficacité énergétique en interne
		Consommation d'énergie et émissions CO ₂ Scope : 1,2, 3 des métiers d'opérateur (exploitation, construction) et de de financeur (investissement, prêt)
		Description des mesures pour améliorer l'efficacité énergétique dans le Groupe et évaluation de l'énergie économisée
		Offres au sein du Groupe pour lutter contre l'artificialisation des sols
		Emissions de CO ₂ : Scopes 1+2+3 (impacts des métiers)
Emissions de CO ₂ : Scopes 1+2+3 (Fonctionnement interne)		
Moyenne d'émission de gaz à effet de serre du patrimoine géré		
Offres et services proposés pour adapter le territoire aux conséquences du changement climatique		
Protection de la biodiversité		Les mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité
	Description des impacts significatifs des activités, produits et services sur la biodiversité	

Indicateurs stratégiques

Indicateurs métiers

Indicateurs de fonctionnement interne

Périmètre	GRI	Article 225 Grenelle II	Section du rapport
Groupe	G4-1, G4-04, G4-35, G4-36	A225 2-a-1	p. 20-25 et Supplément/Gouvernance
	G4-18, G4-34, G4-35, G4-36		
	G4-18		
Groupe	/	A225 2-a-1	p.74 et Supplément/Fonctionnement interne
	/		
	/		
	/	A225 2-a-2	
Caisse des Dépôts (Etablissement public), CDC Biodiversité, Compagnie des Alpes, Egis, groupe SNI, Icade, Informatique CDC, Société Forestière	/	A225 2-a-1	Supplément/Transition écologique et énergétique
Groupe	/	A225 2-a-2	
	G4-EN31	A225 2-a-3	p. 34 et s.
	G4-EN28	/	Supplément/Loyauté des pratiques et transparence
Groupe	G4-EN19, EN20, EN21	A225 2-b-1	p. 75-79 et Supplément/Fonctionnement interne
	/	A225 2-d-1	
Compagnie des Alpes, Egis, groupe SNI, Icade, Société Forestière, Transdev	G4-EN19, EN20, EN21	A225 2-b-1	p. 34-39 et Supplément/Transition écologique et énergétique
	G4-EN22	A225 2-b-1	
Groupe	G4-EN23	A225 2-b-2	p. 75-79 et Supplément/Fonctionnement interne
Compagnie des Alpes, Egis, groupe SNI, Icade, Société Forestière	G4-EN23	A225 2-b-2	p. 34-39 et Supplément/Transition écologique et énergétique
Compagnie des Alpes, Egis, groupe SNI, Icade, Société Forestière, Transdev	/	A225 2-b-3	
Groupe	G4-EN8, EN10	A225 2-c-1	p. 75-79 et Supplément/Fonctionnement interne
Groupe	G4-EN8	A225 2-c-1	p. 34-39 et Supplément/Transition écologique et énergétique
Compagnie des Alpes, Egis, groupe SNI, Icade	G4-EN1	A225 2-c-2	
Groupe	G4-EN1	A225 2-c-2	p. 75-79 et Supplément/Fonctionnement interne
	G4-EN3	A225 2-c-3	
	G4-EN6		
Groupe	G4-EN4	A225 2-c-3	p. 34-39 et Supplément/Transition écologique et énergétique
	G4-EN7		
Caisse des Dépôts, CDC Biodiversité, Compagnie des Alpes, Egis, groupe SNI, Icade, Société Forestière	G4-EN11	A225 2-c-4	p. 41
Caisse des Dépôts (Etablissement public), Compagnie des Alpes, groupe SNI, Icade	G4-EN15, G4-EN16, G4-EN17	A225 2-d-1	p. 34-39 et Supplément/Transition écologique et énergétique
Groupe	G4-EN15, G4-EN16, G4-EN17	A225 2-d-1	p. 75-79 et Supplément/Fonctionnement interne
groupe SNI, Icade	G4-EN16	A225 2-d-1	p. 36-37 et Supplément/Transition écologique et énergétique
Caisse des Dépôts (Etablissement public), Compagnie des Alpes, CDC Biodiversité, CDC Climat, CDC Infrastructure, Egis, groupe SNI, Icade, Société Forestière, Transdev	/	A225 2-d-2	p. 39
Groupe	G4-EN12, G4-EN13	A225 2-e-1	p. 40-41

TABLE DE CORRESPONDANCE DES INDICATEURS

Thème	Enjeu	Libellé de l'indicateur
SOCIÉTAL	Impact territorial, économique et social de l'activité de la société	Enjeux en matière de développement territorial, économique et social de la société (en matière d'emploi et de développement régional)
		Synthèse des actions menées et de l'impact de l'activité des métiers du groupe sur les populations riveraines ou locales (hors mécénat)
		Synthèse des actions menées au niveau fonctionnement interne en matière d'emploi et particulièrement face aux populations écartées de l'emploi
		Part des embauches locales dans les filiales étrangères
		Valeur économique directe créée et redistribuée
	Relations avec les parties prenantes	Dialogue avec les parties prenantes au niveau du Groupe, de l'Etablissement public et des filiales : identification et synthèse des actions, questions, préoccupations clés soulevées via le dialogue avec les parties prenantes
		Informations relatives aux engagements externes pris par l'organisation
		Mécénat : politiques et montants
		Synthèse des actions et des politiques d'achats responsables
		Modalités de prise en compte de la RSE dans la relation avec les fournisseurs et les sous-traitants
		Délai de paiement des fournisseurs
		Système de contrôle et de suivi des fournisseurs
	Loyauté des pratiques - Lutte contre la corruption	Politiques et actions pour prévenir la corruption et le blanchiment d'argent
		Mesures prises en réponse à des incidents de corruption
		Domaines d'activité stratégique (en précisant votre découpage d'activité) soumis à des analyses de risques en matière de corruption
		Part des salariés formés aux politiques et procédures anti-corruption de l'organisation.
		Nombre total d'actions en justice pour comportement anti-concurrentiel, infractions aux lois anti-trust et pratiques monopolistiques ; résultats de ces actions.
		Contributions versées aux partis politiques, hommes politiques et institutions connexes
	Loyauté des pratiques - Santé & Sécurité des consommateurs	Système d'alerte professionnel et confidentialité
		Descriptions des politiques et mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs
		Amendes relatives à la mise à disposition et utilisation des produits et services
	Relations clientèle et loyauté des pratiques	
	Relations clients	Enquêtes et satisfaction client
Droits de l'Homme	Actions en faveur des droits de l'homme	

Thème	Libellé de l'indicateur
INVESTISSEMENT RESPONSABLE	Vue d'ensemble de l'organisation Organisational overview
	Approche globale de l'investissement responsable Overarching approach
	Actionnariat actif (actions cotées) Listed equity active ownership
	Intégration ESG (action cotées) Listed equity incorporation
	Gestion obligataire Fixed income
	Capital investissement Direct private equity
	Immobilier Direct property
	Infrastructures Direct infrastructure
	Sélection et nomination des gestionnaires Selection Appointment of Managers

Indicateurs stratégiques

Indicateurs sociaux (RH)

Indicateurs métiers

Indicateurs de fonctionnement interne

Périmètre	GRI	Article 225 Grenelle II	Section du rapport
Groupe	G4-EC7, G4-EC8	A225 3-a-1	p. 42-43
Groupe	G4-S01	A 225 3-a-2	
Groupe	G4-S01	A225 3-a-1	p. 65-71
Pour les entités avec filiales à l'étranger	/	A225 3-a-1	
Groupe	G4-EC1	/	p. 42-43, p. 80-81
Groupe	G4-24, G4-27	A225 3 -b1	p. 20-21, p. 26-31 et Supplément/Gouvernance
	G4-15, G4-16	/	
Groupe	/	A225 3 -b1	p.31 et Supplément/Gouvernance
Groupe	G4-LA14, G4-LA15, G4-EN33, G4-HR11	A225 3-c-1	p.80-81 et Supplément / Fonctionnement interne
Groupe	G4-LA14, G4-LA15, G4-EN33, G4-HR11, G4-S09, G4-S010	A225 3-c-2	
Groupe	/		
Groupe	G4-LA14, G4-LA15, G4-EN33, G4-HR11, G4-S09, G4-S010		
Groupe	G4-56, G4-57, GE-58	A225 3-d-1	p.82-85 et Supplément / Loyauté des pratiques et transparence
Groupe	G4-S05	A225 3-d-1	
Groupe	G4-S03	A225 3-d-1	
Groupe	G4-S04	A225 3-d-1	
Groupe	G4-S07	A225 3-d-1	
Groupe	G4-S06	A225 3-d-1	
Groupe	G4-S08	A225 3-d-1	
Groupe	G4-PR1	A225 3-d-2	
Groupe	G4-PR9	A225 3-d-2	p.30 et Supplément / Loyauté des pratiques et transparence
Groupe	/	A225 3-d-2	p.30 et Supplément/Gouvernance
Groupe	G4-PR5	/	p.30 et Supplément/Gouvernance
Groupe	G4-HR3	A225 3-e-1	p.67 et Supplément / Ressources humaines

Périmètre	Principes de l'investissement responsable	Section du rapport
Bpifrance, Caisse des Dépôts(Etablissement public), CDC Infrastructure, CNP Assurances, Qualium Investissement	00 01 -00 11.3	p. 44-48
	OA 01.1-OA 19.4	p. 44-48
	LEA 01.1-LEA 26.6	p. 48, p.49-50
	LEI 01 -LEI 18.5	p. 48, p.49-50
	FI 01 -FI 20.3	p. 48, p.51
	PE 01-PE 21.1	p. 48, p.52-53
	PR 01 -PR 23.7	p. 48, p.54
	INF 01 -INF 23.1	p. 48, p.54
	SAM 01.1-SAM 16.4	p. 46-47

 Indicateur investissement responsable

Rapport des Commissaires aux comptes, sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées figurant dans le Rapport de responsabilité sociétale 2013 du groupe Caisse des dépôts

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2013

En notre qualité de commissaires aux comptes de la Caisse des dépôts et consignations (ci-après « Caisse des Dépôts »), et à la suite de la demande qui nous a été faite par la Caisse des Dépôts qui a choisi de présenter dans son Rapport de responsabilité sociétale les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2014 (ci-après les « Informations RSE »), par référence à l'article L.225-102-1 du code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur ces Informations RSE.

RESPONSABILITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Il appartient au Département de la Stratégie de la Caisse des Dépôts de préparer un Rapport de responsabilité sociétale qui, dans le cadre de la démarche volontaire de la Caisse des Dépôts, comprend les Informations RSE prévues à l'article R.225-105-1 du code de commerce, préparées conformément à l'ensemble du Protocole de reporting social 2014 et du Protocole de reporting environnemental, sociétal et de gouvernance 2014 du Groupe Caisse des Dépôts (ci-après le « Référentiel »), dont un résumé figure dans le Rapport de responsabilité sociétale sous l'intitulé « Méthodologie 2014 » et disponible sur demande auprès du Département de la stratégie de la Caisse des dépôts.

INDÉPENDANCE ET CONTRÔLE QUALITÉ

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le code de déontologie de la profession ainsi que les dispositions prévues à l'article L.822-11 du code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, des normes d'exercice professionnel et des textes légaux et réglementaires applicables.

RESPONSABILITÉ DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

- d'attester que les Informations RSE mentionnées à l'article R.225-105-1 du code de commerce sont présentes dans le Rapport de responsabilité sociétale 2014 ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication tel que prévu au troisième alinéa de l'article R.225-105 du code de commerce (Attestation de présence des Informations RSE) ;
- d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère conformément au Référentiel (Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE).

Nos travaux ont été effectués par une équipe de 9 personnes entre avril 2015 et juillet 2015 pour une durée d'environ 9 semaines. Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos experts en matière de RSE.

Nous avons conduit les travaux décrits ci-après conformément à la norme d'exercice professionnel portant sur les prestations relatives aux informations sociales et environnementales entrant dans le cadre des diligences directement liées à la mission de commissaire aux comptes (NEP 9090) et, concernant l'avis motivé de sincérité, à la norme internationale ISAE 3000¹.

1. ATTESTATION DE PRÉSENCE DES INFORMATIONS RSE

Nous avons pris connaissance, sur la base d'entretiens avec les responsables des entités concernées, de l'exposé des orientations en matière de développement durable, en fonction des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité de la société et de ses engagements sociétaux et, le cas échéant, des actions ou programmes qui en découlent.

Nous avons comparé les Informations RSE présentées dans le Rapport de responsabilité sociétale 2014 de la Caisse des Dépôts avec la liste prévue par l'article R.225-105-1 du code de commerce.

En cas d'absence de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies tel que prévu par les dispositions de l'article R.225-105 alinéa 3 du code de commerce.

Nous avons vérifié que les Informations RSE couvraient le périmètre consolidé, à savoir la société ainsi que ses filiales au sens de l'article L.233-1 et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L.233-3 du code de commerce avec les limites précisées dans la note méthodologique insérée dans le Rapport de responsabilité sociétale 2014 de la Caisse des Dépôts.

¹ ISAE 3000 – Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information

Sur la base de ces travaux et compte tenu des limites mentionnées ci-dessus, nous attestons de la présence dans le Rapport de responsabilité sociétale 2014 des Informations RSE requises.

2. AVIS MOTIVÉ SUR LA SINCÉRITÉ DES INFORMATIONS RSE

NATURE ET ÉTENDUE DES TRAVAUX

Nous avons mené une trentaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation des Informations RSE auprès des entités en charge des processus de collecte des informations et, le cas échéant, responsables des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, afin :

- d'apprécier le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité, son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- de vérifier la mise en place d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des Informations RSE et prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des Informations RSE.

Nous avons déterminé la nature et l'étendue de nos tests et contrôles en fonction de la nature et de l'importance des Informations RSE au regard des caractéristiques de la société, des enjeux sociaux et environnementaux de ses activités, de ses orientations en matière de développement durable et des bonnes pratiques sectorielles.

Pour les informations RSE que nous avons considérées les plus importantes² :

- au niveau de l'entité consolidante (Établissement public Caisse des Dépôts), nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (organisation, politiques, actions), nous avons mis en œuvre des procédures analytiques sur les informations quantitatives et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation des données et nous avons vérifié leur cohérence et leur concordance avec les autres informations figurant dans le rapport de gestion ;
- au niveau d'un échantillon représentatif d'entités que nous avons sélectionnées en fonction de leur activité³, de leur contribution aux indicateurs consolidés, de leur implantation et d'une analyse de risque, nous avons mené des entretiens pour vérifier la correcte application des procédures et pour identifier d'éventuelles omissions et nous avons mis en œuvre des tests de détail sur la base d'échantillonnages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les données des pièces justificatives. L'échantillon ainsi sélectionné représente en moyenne 58 % des effectifs et de 41 % de la contribution aux informations environnementales.

Pour les autres informations RSE consolidées, nous avons apprécié leur cohérence par rapport à notre connaissance de la société.

Enfin, nous avons apprécié la pertinence des explications relatives, le cas échéant, à l'absence totale ou partielle de certaines informations.

Nous estimons que les méthodes d'échantillonnage et tailles d'échantillons que nous avons retenues en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus. Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnages ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'information et de contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative dans les Informations RSE ne peut être totalement éliminé.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Neuilly-sur-Seine et Courbevoie, le 30 juillet 2015

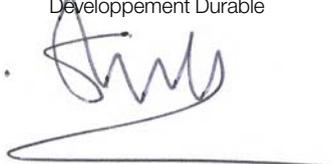
Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Patrice Morot
Associé



Sylvain Lambert
Associé du Département
Développement Durable



Charles de Boisriou
Associé



Mazars

Emmanuelle Rigaudias
Associée du Département RSE
& Développement Durable



² Les informations RSE les plus importantes sont listées en annexe du présent rapport.

³ Les entités sélectionnées pour la vérification sont les suivantes : Établissement public Caisse des dépôts, bpifrance, CNP Assurances, Compagnie des Alpes, Egis, ICADE, ICDC, SNI, Transdev.

ANNEXE : INFORMATIONS IMPORTANTES SÉLECTIONNÉES POUR LA VÉRIFICATION

INFORMATIONS SOCIALES QUANTITATIVES

- Effectif moyen mensuel
- Répartition de l'effectif total par genre, catégorie socio-professionnelle et par tranche d'âge
- Répartition des embauches et départs par type de départs et type de contrat
- Évolution de la masse salariale brute
- Nombre d'accidents du travail avec arrêt
- Nombre de jours de formation
- % de femmes dans les membres du comité exécutif ou directeur, dans le comité de direction, dans le conseil d'administration ou conseil de surveillance

INFORMATIONS SOCIALES QUALITATIVES

- Politique de rémunération
- Principales actions prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées par thème

INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES QUANTITATIVES

- Consommation d'eau
- Consommation de papier
- Consommation d'énergie pour le fonctionnement interne
- Consommation énergétique totale du patrimoine géré

INFORMATIONS SOCIÉTALES

- Création d'emploi local
- Politique achats responsables
- Indicateurs de déploiement investissement responsable - Intégration des critères ESG
- Actions engagées pour prévenir la corruption

Scannez
et répondez !



MIEUX CONNAITRE VOS ATTENTES

Dans le cadre de sa démarche volontaire de reporting extra-financier le groupe Caisse des Dépôts souhaite mieux connaître les attentes de ses parties prenantes en matière de responsabilité sociétale.

Pour cela, nous vous proposons de répondre à notre questionnaire en ligne en flashant le code ci-contre ou directement sur :

<http://sondage.caissedesdepots.fr/index.php?sid=15147>

COMPRENDRE LE GROUPE ET SES ACTIVITES

- Rapport d'activités et Panorama du Groupe
<http://www.caissedesdepots.fr/mediatheque/rapports-annuels.html>
- « Agir pour une transition écologique et énergétique » et toutes les publications du Groupe liées au développement durable
<http://www.caissedesdepots.fr/mediatheque/publications-developpement-durable.html>

Contact pour toute question relative à la politique RSE et développement durable du Groupe :
dd@caissedesdepots.fr



COMMUNICATION ON
PROGRESS

This is our **Communication on Progress** in implementing the principles of the **United Nations Global Compact** and supporting broader UN goals.

We welcome feedback on its contents.

Merci à toutes celles et ceux qui ont contribué et ont permis de réaliser ce rapport.

Directeur de la publication : Pierre-René Lemas

Directeurs de la rédaction : Céline Scemama et Nicolas Blanc

Responsable éditoriale : Sabine Parnigi-Delefosse

Rédaction : Marion Bézard (Fonctionnement interne), Héléna Charrier (Transition financière-Investissement responsable), Sabine Parnigi-Delefosse (Gouvernance, Accélérer les transitions, Responsabilité interne), Elsa Peirolo (Ressources humaines)

Conception et réalisation : Nathalie Gallet et Emmanuel Picard (direction de la communication du Groupe)

Crédits photos : p. 4, 10 Jean-Marc PETTINA/Caisse des Dépôts 2014, p. 32 Camille MOIRENC, p. 35, 39, 40, 57, 62, 78, 85, Jean-Marc PETTINA/Caisse des Dépôts, p. 39 Eric DEXHEIMER/Caisse des Dépôts, p. 57 Robsonphoto - Fotolia, p.60 DragonImages - Fotolia, p.60 Eric COUDERC, p.61 Vincent BAILLAIS, p.70 Comité régional handisport Bretagne p.77 Jean-Marc PETTINA - Arthur HAEUW/Caisse des Dépôts 2015.



Direction de la communication du Groupe

Rapport de responsabilité sociétale 2014
56, rue de Lille – 75356 Paris 07 SP
Tél. : + 33 1 58 50 00 00
@CaissedesDepots
www.groupecaissedesdepots.fr

